

Fig. 6.

RECHERCHES A TIHERT-TAGDEMP 1958 - 1959

La moderne Tiaret — Tihert-la-Vieille — qui se développe à l'emplacement d'une agglomération antique qui eut une certaine importance à l'époque romaine ne doit pas être confondue avec Tihert-la-Neuve dont les ruines se trouvent à une dizaine de kilomètres vers l'ouest à Tagdempt¹. Cette dernière cité qui avait été fondée en 761 (144 de l'Hégire) par le persan Abderrahmane ibn Rostem gouverneur de Kairouan que des revers politiques et des querelles religieuses avaient contraint à chercher refuge au Maghreb central au milieu de Berbères fervents kharédjites de secte ibadite devint rapidement la capitale d'un Etat de grande renommée qui dura environ 150 ans et s'écroura en 909 (296 de l'Hégire) sous les coups des Fatimides chiites.

Il ne paraît pas nécessaire de faire ici, même brièvement, l'historique, ni de rappeler les caractères très particuliers de cet éphémère royaume dont d'éminents auteurs contemporains ont, à la suite des chroniqueurs arabes, tout spécialement Abou Zakaria et Ibn Çaghir, brossé un tableau vivant et coloré².

La naissance de la cité est entourée de légendes et l'une d'elles veut que le site choisi — une clairière au milieu d'une forêt infestée de bêtes sauvages — ait été inhabité. Certes la région, encore boisée, devait l'être aussi au VIII^e siècle mais sa situation géographique sur une route millénaire de Tripolitaine au Maroc, la proximité tant de la Mina que d'oueds de moindre importance qui coulent à l'est et à l'ouest, l'abondance des sources, la possibilité de culture et les ressources de la chasse ont créé des conditions favorables pour une occupation humaine permanente. En fait le passage de l'Homme est attesté depuis la Préhistoire. Des traces d'Acheuléen, d'Atérien et d'industries plus récentes ont été relevées aux environs immédiats, notamment au nord-ouest sur le Djebel Kourmat qui avec ses 944 mètres domine le site. Des fragments de haches polies, des molettes et quelques silex qui ne sont ni des pierres à briquet ni des pierres à fusil ont été ramassés dans le périmètre même des ruines³.

Plus tard au temps de la domination de Rome il est probable — G. Marçais en admettait la possibilité — qu'un petit établissement agricole, une modeste villa, se soit élevé en ces lieux. A défaut de preuve formelle, les présomptions ne manquent pas. Un dupondius de Trajan et un fragment de lampe ont été recueillis au cours des fouilles dont il va être rendu compte. Une monnaie de l'empereur d'Orient Anastase 1^{er} (491-518) avait été trouvée précédemment en surface par Mr J. Pérez. Je l'ai déposée au musée d'Oran en avril 1938. L'existence d'un édifice supposé romain et la trouvaille signalée par Baudens en 1840 d'une colonne à chapiteau corinthien, davantage que les dires de Léon l'Africain, sont des indices dont St. Gsell ne manque pas de faire état sous le n° 13 de la feuille 33 (Tiaret) de son admirable « Atlas archéologique ». De plus dans la correspondance du capitaine Daumas publiée par G. YVER⁴ une lettre du 10 juin 1838 nous apprend que : « ... En faisant des déblais à Tagdempt

on a trouvé sous terre une salle de bains avec tous ses accessoires. Elle vient du temps des Romains et paraît très bien conservée⁵. Léon Roches parle lui aussi de vestiges romains⁶.

Il y a donc là, malgré la disparition des restes architecturaux, tout un faisceau de présomptions pour que Tihert n'ait pas été créé « ex nihilo ». Sans aucun doute c'est une agglomération préexistante dans un lieu habité depuis la plus haute antiquité qui accueillit le fondateur de la dynastie rostémide. Malheureusement rien ne nous permet d'en imaginer l'importance.

La cité au temps de sa splendeur et de sa plus grande extension, vers le milieu du IX^e siècle, occupait deux croupes sensiblement parallèles orientées nord-est/sud-ouest, séparées par une large dépression où se tenaient les marchés et où passent de nos jours la route de Tiaret à Mechera-Sfa et la voie ferrée. Là aussi se situaient les cimetières et les installations hydrauliques. Le tout est contenu dans le carré délimité sur la carte au 1/50 000, feuille n° 215, Prévoist-Paradol, par les coordonnées Lambert $x = 366,2/367,2$ — $y = 227,3/228,3$. Sur la croupe nord dont l'altitude est de 862 mètres se trouvent les ruines les plus étendues. Elles emplissent tout l'intérieur d'un grand quadrilatère de 400 m de long sur 200 m de large environ ceinturé par un puissant rempart et débordent ensuite largement à l'extérieur principalement sur les pentes ouest et sud (fig. 1).

Dans le bas, au bord de la route, se trouvent les restes en maçonnerie d'excellente qualité d'un ensemble assez spectaculaire, ombragé de beaux pistachiers, dans lequel on s'accorde à voir des citernes (fig. 2). Un puits cylindrique, aujourd'hui comblé, bien appareillé et parfaitement construit se trouve tout à côté.

En face sur la croupe méridionale qui ne s'élève qu'à 850 m les vestiges les plus apparents consistent en diverses constructions d'importance secondaire et, à l'ouest, un grand édifice rectangulaire : la Qaç'ba fouillée par G. Marçais en 1941⁷ (fig. 3). C'est là que s'est établi l'Emir Abd-el-Kader et la correspondance du capitaine Dumas nous fournit à cet égard des précisions du plus haut intérêt. Spécialement le plan annexe dressé par le Dr. Warnier sur les indications de personnes ayant effectivement séjourné à l'époque à Tagdempt, bien que sommaire, permet de reconnaître l'implantation générale et d'identifier sans aucune hésitation le « Grand Fort » de l'Emir avec la Qaç'ba rostémide, le « Petit Fort » et la « Redoute » avec les ruines flanquées de silos qui se trouvent à proximité, du côté est. En outre une note précise que — je cite textuellement — « le village et les forts sont sur un mamelon qui est le même pour tous. Ce mamelon est peu élevé. Le village de Tagdempt n'a pas d'enceinte... ». Ce passage sans ambiguïté lève tous les doutes quant à la situation du « village » de quelques centaines de chaumières que G. Marçais et à sa suite P. Saur et M. Chuvin⁸ placent, à tort semble-t-il, sur le mamelon nord, à l'intérieur de l'enceinte fortifiée, là où les ruines apparentes, amas confus de pierrailles qui sont effectivement celles d'habitations très frustes, peuvent prêter à confusion.

Pour ma part je vois sur le mamelon nord la cellule primitive de la cité, agrandie, fortifiée par Ibn Rostem, ruinée à différentes reprises mais toujours renaissante, réoccupée peut-être jusqu'à l'aurore du XIX^e siècle par une population autochtone de moins en moins nombreuse et de plus en plus misérable. Le mamelon sud supporte la Qaç'ba édifiée ainsi que divers autres bâtiments encore enfouis dans le sol par un successeur du premier Imam, peut-être Aflah ben Abd-el-Ouahab (?). L'Emir Abd-el-Kader, pour des raisons qu'il a lui-même expliquées⁹ y entreprit des travaux destinés à faire de Tagdempt la principale place forte de son empire en même temps qu'une capitale pour affirmer

sa jeune puissance¹⁰. C'est sous les murs et la protection du « Grand Fort » relevant les ruines de la Qaç'ba, et de ce côté seulement, que dans de pauvres abris — tentes et gourbis dont les emplacements apparaissent sous certaines conditions d'éclairage en survolant le site — que logèrent les familles de ses partisans, des malheureux Couloughlis et des personnes amenées de force de Mostaganem, Cherchell, Médéa, etc..., qui formaient l'essentiel de la population¹¹.

Cette mise au point était, je crois, utile comme préambule au compte-rendu des fouilles.

Celles-ci entreprises à la demande des autorités de l'époque avec une modeste subvention du Conseil Général ont débuté le 2 décembre 1958 avec au plus trois ouvriers et se sont poursuivies avec de courtes interruptions jusqu'au 2 mai 1959 sans incident notable¹².

La recherche était à la fois séduisante en raison de l'intérêt historique de ce site prestigieux et difficile à cause de l'étendue des ruines et de la double occupation.

Les moyens limités dont je disposais ne m'ont pas permis de donner aux recherches toute l'ampleur désirable et j'ai dû me limiter à quelques petits sondages choisis en tenant compte de la topographie et de la densité de vestiges ramenés en surface par les travaux agricoles.

C'est ainsi que j'ai été amené à faire :

— au nord, deux petits sondages désignés par P 1 et P 2 (fig. 4) à l'intérieur de l'enceinte d'abord au point le plus élevé, près du rempart où pouvaient avoir été édifiés les premiers établissements publics et, peut-être, une mosquée ; en second lieu, un peu à l'est, près d'un bastion qui pouvait défendre ou surveiller une porte. Les résultats n'ont pas été à la mesure de l'espoir !

— sur le mamelon sud, deux autres sondages désignés par les lettres B et C (fig. 3) à l'ouest de la Qaç'ba (= Grand-Fort) en des points où apparaissait une certaine concentration de tessons. Ils n'ont donné que de maigres résultats.

— le sondage A (fig. 1) a, par contre, été plus fructueux. Pratiqué près de la voie ferrée au voisinage et à l'est de la gare dans une parcelle de labour, sans doute lieu d'une ancienne décharge publique où l'attention était irrésistiblement attirée par une profusion de débris, il a fourni un matériel céramique abondant et varié ainsi que du verre, du métal et différents petits objets.

Les travaux, dont on ne saurait dissimuler ce qu'ils ont de fragmentaire, n'ont en définitive permis que de poser quelques jalons. Malgré cela, on aurait pu regretter qu'ils aient été inutiles et que les résultats pour aussi minces qu'ils soient restent ignorés. Je remercie Mlle F. KADRA qui m'a engagé et encouragé à les faire connaître. Cependant le recul des années, l'éloignement des collections¹³ que ne remplacent pas les notes, photographies et dessins heureusement conservés, le défaut aussi de documents de comparaison ne créent pas des conditions favorables à un exposé aussi fouillé et précis qu'on l'aurait souhaité.

Le compte-rendu se ressentira certainement de cet état de choses.

LE SONDAGE P 1

Les constructions mises au jour consistent d'abord en une suite de trois pièces indépendantes les unes des autres, ouvrant au midi, sur une vaste cour empierrée, par une porte de 0,90/0,95 m de large pour les deux plus grandes (plan, fig. 5 et 6). À l'ouest la pièce n° 1 presque carrée, dont la porte ménagée au sud-est n'a que 0,55 m, mesure 2,80 x 3,30 m. La pièce centrale (n° 2) a

la forme d'un rectangle étiré. Ses dimensions intérieures sont 7,20 m de long et 2,00 m de large. Le sol de ces deux chambres légèrement en contrebas du sol actuel était revêtu d'un grossier béton qui déborde un peu à l'extérieur pour former un étroit trottoir. Ce béton dans la composition duquel entrent surtout de gros morceaux de tuiles est assez bien lissé en surface. Un sondage poussé dans l'angle nord-est jusqu'au sol naturel (fig. 7) a permis de constater qu'il reposait sur une couche de gravats épaisse de 1,10 m au moins avec beaucoup de moellons, de débris de tuiles ou de briques mais extrêmement pauvre en tessons. On n'a pas vérifié si les murs, de bonne qualité, avaient des fondations plus profondes.

La pièce orientale (n° 3) également allongée en rectangle de 6,60 x 3,00 m, mais au sol non bétonné, est prolongée à l'est par un large couloir dallé, fermé à une époque plus récente par des murs de qualité très médiocre délimitant une sorte d'antichambre (n° 4). Le dallage (fig. 8) en légère surélévation du côté sud est formé de grandes pierres plates de 6/8 cm d'épaisseur, irrégulières mais bien jointoyées reposant sur un lit de terre ou de mortier très maigre surmontant lui-même un blocage de grosses pierres. A la base des bons murs subsistent çà et là quelques traces d'un revêtement de plâtre avec deux couches nettes d'enduit.

De là, en se dirigeant vers le nord, on accède à un deuxième groupe de pièces (n° 5 et 6) qui n'ont été qu'en partie dégagées. Les murs de la pièce n° 5 sont, pour une part au moins, construits en briques. Celui du sud comporte à l'intérieur, de chaque côté de l'entrée large de 0,80 m environ, un évidement devant lequel existe un trou à peu près carré profond de plus de 0,30 m. On doit y voir sans doute la place de l'encadrement en bois (?) d'une porte dont une petite cavité d'à peine 0,10 de profondeur située à droite serait le logement de la crapaudine. Le sol portait ici un carrelage de briques et à une époque très basse un mur de bien mauvaise qualité a été édifié à 40 centimètres au dessus sur un remplissage de décombres témoignant d'une destruction antérieure (fig. 9).

La pièce n° 6 large de 2,50 m et longue de plus de 7 mètres est limitée par des murs en bonne maçonnerie. Celui du nord à une époque indéterminée a été doublé intérieurement sur une certaine longueur d'une murette de briques. Près de l'angle nord-est il est percé d'une ouverture voûtée de 0,80/1,00 m de haut devant laquelle se trouve, au niveau du sol, un récipient, genre de petit bassin cimenté de 0,30 de diamètre et autant de profondeur (fig. 10). La destination de l'arcade qui doit communiquer avec l'extérieur et celle du petit bassin qui la précède ne sauraient être précisées. Cette intéressante découverte a été faite en fin de campagne. A l'arrêt des travaux il restait à vider complètement la pièce et à dégager le mur à l'extérieur, au moins au débouché présumé de la voûte. Malheureusement la fouille n'a pu être reprise.

Malgré tout nous avons ici, comme dans la chambre n° 2, la preuve qu'au dessous des misérables demeures de surface difficilement datables mais antérieures, je pense, à la réoccupation du XIX^e siècle, se cachent des constructions en vérité sans luxe, mais de bien meilleure qualité et de plan différent qui doivent remonter, au moins en partie, à l'époque rostémide. C'est là le résultat le plus positif du sondage.

Une cour et d'autres bâtiments ont été reconnus vers l'est mais n'ont pas été sondés.

Le mobilier recueilli au cours de ces premiers travaux est extrêmement pauvre. Il se réduit, pour la céramique, à quelques menus tessons dont une quarantaine à peine méritaient d'être conservés et à de rares matériaux de construction permettant des mensurations.

Dans la chambre n° 2, sous le sol bétonné figurent parmi les débris notables un fragment de poterie fine vernissée verte trouvée à la côte — 0,50, plus bas (0,80) un morceau de lampe à bec rudimentaire et, tout au fond (— 1,10) une portion d'anse droite avec une série de taches brun-noir peintes sur engobe crème qui semble bien, tant par sa position stratigraphique que par sa facture, devoir se ranger parmi les documents les plus anciens. Il y avait aussi un morceau de mince feuille de cuivre ou de bronze, deux clous de fer très oxydés et quatre minuscules débris de verre.

La couche de décombres qui sous le sol de la chambre n° 3 n'a que 0,40 d'épaisseur a livré avec quelques tessons sans âge une pointe de fer de 15 centimètres à section rectangulaire ayant à la base 7 x 33 mm.

Partout ailleurs il n'a été récolté que quelques tessons isolés, les uns vernissés à dominante verte, un peint présentant les mêmes caractéristiques que l'anse de la pièce n° 2, les autres en poterie commune soit tournée soit, plus rarement, modelée avec décor traîné rectilinéaire ou ondulé.

Le haut d'une cruchette recouverte d'émail brun verdâtre (fig. 11) et un tout petit morceau de verre jaunâtre à décor ocellé étaient pris dans un mur de basse époque.

Deux tuiles demi rondes (les imbrices romaines) à peu près intactes ont été rencontrées. De dimensions modestes elles n'ont que 15/16 cm de long et 9,5/10 cm de large à un bout 4/4,5 cm à l'autre. L'une d'elles présente sur l'extrémité la plus large quatre courtes incisions parallèles tracées avant cuisson (fig. 12)¹⁴. Les briques de fabrication plutôt médiocre mesuraient les unes 26,5 x 12,5 x 4 cm, les autres 24 x 12 x 3,5 cm.

Il n'y avait rien ou presque dans les parties désencombrées des pièces n° 5 et 6 où l'on ne peut signaler que deux tessons émaillés vert se raccordant et portant des trous de réparation.

On peut encore noter que le mortier était fait avec de l'eau puisée dans les oueds voisins car on y trouve en inclusion des coquilles de melanopsis.

LE SONDAGE P2

Ce sondage entrepris parce que se dessinait vaguement en surface un mur courbe, forme tout à fait inhabituelle et pour le moment unique dans les ruines, n'a pas donné de résultats encourageants et a été rapidement abandonné.

Le plan fig. 13 montre qu'il s'agit d'un groupe exposé à l'est comprenant une salle (ou courette ?) numérotée 1 en quart de cercle de 3,30 m de rayon, au sol de terre battue avec entrée rétrécie vers l'intérieur d'où l'on accède à une chambre presque carrée de 2,00 x 2,30 m (n° 2) communiquant par une large ouverture avec une pièce rectangulaire (n° 3) de 2,30 x 4,00 m dans laquelle on peut aussi pénétrer directement de l'extérieur par une porte d'un mètre de large. Dans le prolongement se trouve une pièce indépendante (n° 4) de 2,30 x 3,50 m dont l'entrée n'a pu être exactement repérée en raison de l'état de délabrement du mur de façade complètement arasé. L'épaisseur de ce mur, comme celle de tous les autres, se situe entre 0,60 et 0,70 m. La construction est de qualité très médiocre, le sol sans béton ni carrelage (fig. 14).

L'ensemble orienté nord-sud est à une distance de 7,50 m du saillant (bastion) du rempart. Le puissant mur épais de 1,50 m (1,65 à la base) solidement construit en bons moellons disposés en lits assez réguliers et liés avec un mortier de très bonne qualité (fig. 15) est entièrement percé, au dessus de l'épaississement

extérieur correspondant, à l'intérieur, à un niveau légèrement au dessous de celui du sol actuel, d'un conduit de 23-24/32 cm qui paraît destiné à l'écoulement des eaux plutôt qu'à tout autre usage (fig. 16).

Le mobilier est encore plus pauvre que celui recueilli dans le sondage précédent. Ont été conservés : une dizaine de menus tessons vernissés de différentes couleurs (vert, brun noirâtre ou rouge brique) et moins du double de tessons de poterie commune. On ne peut noter qu'une portion de bord à large marli plat sobrement décoré, un couvercle très dégradé pour la poterie tournée et un téton horizontal, moyen de préhension particulièrement rare, pour la poterie modelée. Aucun ne paraît remonter aux premiers temps de la cité. Il n'y avait pas de débris de verre ou d'objet métallique, pas le moindre morceau de tôle ou de brique.

Nulle part, tant ici qu'au sondage précédent P 1, je n'ai relevé de trace manifeste d'incendie : pas le moindre morceau de charbon, aucune partie de mur brûlée ou noircie¹⁵.

LE SONDAGE A

C'est le plus important. Il se situe dans la dépression médiane près de la voie ferrée, 125 mètres à l'est de la gare (fig. 1) dans une parcelle de terre de culture qui dépendait de la ferme Pérez-Terragno dont les bâtiments d'habitation et d'exploitation s'élèvent sur la colline nord adossés extérieurement à la face orientale du rempart.

D'innombrables tessons de poterie, des déchets métalliques et même parfois un ossement humain apparaissent en surface après les labours (fig. 17 a et b). La fouille amorcée en tranchée au point de plus grande concentration a été rapidement étendue sur un espace de 25 mètres carrés et poussée jusqu'au sol naturel — une argile brune compacte — rencontrée à plus de 3 mètres de profondeur. Elle a été conduite par tranches de 25 centimètres d'épaisseur sans qu'au point de vue stratigraphique il en résulte d'inconvénient majeur du fait que les couches de cendres très charbonneuses ou les lentilles de scories ferrugineuses rencontrées dans les niveaux supérieurs n'accusaient qu'un très faible pendage (fig. 18).

De la surface, dans la terre arable grisâtre, et plus bas jusqu'à un mètre de profondeur, dans la terre glaiseuse devenue jaunâtre, il y avait de nombreuses sépultures à inhumation de personnes adultes ou d'adolescents mais pas de très jeunes enfants (fig. 19). C'étaient en premier lieu des ossements épars que la charrue avait dispersés ou que d'autres causes de perturbation avaient remaniés comme en témoignaient par exemple des os de la taille de ceux d'un garçonnet dans un crâne d'adulte. Mais au dessous de la côte — 0,50 les squelettes gisaient entiers, les os en connexion naturelle, allongés la tête à l'ouest, les pieds à l'est. Les corps avaient été déposés à même le sol, sans aucune protection et sans que rien permette de délimiter les contours de la fosse. Même comme simple repère il n'y avait pas de pierres sauf, à 0,50 m de profondeur, dans le quart nord-est un groupe de trois gros moellons dont la relation avec un quelconque squelette n'était pas évidente. Il n'y avait aucun vestige ligneux. Pas le moindre bijou ou objet quelconque n'a, non plus, été trouvé au contact direct. Toutefois un petit instrument bien conservé, en bronze de bonne qualité, découvert à proximité d'un squelette à peu près à hauteur de poitrine pourrait être en relation avec lui. C'est une tige à section ronde de 13 cm de long, s'épaississant vers des extrémités mousses et qu'une zone centrale ciselée divise en deux parties symétriques absolument identiques (fig. 20). Cet objet réversible pèse 19 grammes ; sa fonction comme son mode d'emploi restent inconnus¹⁶.

La nécropole qui doit être assez étendue puisque d'après des renseignements dignes de foi, des ossements humains nombreux auraient également été mis au jour lors de l'établissement de la ligne de chemin de fer, est très vraisemblablement fort ancienne. Il est absolument hors de doute que si les tombes avaient été apparentes vers 1866 lors des opérations de sénatus-consulte dans la tribu des Beni-Median¹⁷ le terrain aurait fait l'objet d'une réserve communale. Il n'aurait pas été versé dans le domaine de l'Etat et, par la suite, concédé. D'autre part il ne semble pas que là aient été inhumés dans de telles conditions, dans un dépotoir, le dénuement et l'anonymat les plus complets des partisans d'Abdel-Kader morts notamment de maladie en 1838¹⁸. L'état de conservation de ces restes leur degré de fossilisation bien que faible ne plaide pas en faveur d'un cimetière relativement de fraîche date.

Le matériel et en particulier la céramique qu'il convient maintenant d'examiner est de nature à projeter un peu de lumière sur ce problème de datation.

LA CERAMIQUE

Elle est extrêmement abondante. Les fragments caractéristiques (bords, goulots, anses,...) et ceux portant un reste même insignifiant de décor ont, tous, été mis de côté. Après triage minutieux le surplus a été laissé sur place (fig. 21).

Il s'agit presque entièrement de vaisselle domestique composée de vases utilitaires en poterie commune ordinaire tournée ou modelée à laquelle s'ajoutent en bien petit nombre des tessons de diverses céramiques que l'on peut qualifier de demi luxe : émaillée (vernissée), peinte ou encore à décor excisé.

Les formes (sans égard à la qualité).

Une fragmentation poussée à l'extrême, l'exiguïté de la grosse majorité des tessons ne permettent pas, sauf pour des formes simples, de reconstituer même graphiquement les récipients de grande taille qui peuvent avoir, par exemple, même embouchure avec panse ou pied très différents. Des essais ont été tentés mais vite abandonnés devant la difficulté de parvenir à des reconstitutions qui ne soient pas trop conjecturales. Dans la plupart des cas la catégorie dans laquelle doit être rangé le vase peut être précisée, pas la forme exacte.

Sous ces réserves il est possible de répartir ce matériel en deux grandes familles :

— *les formes ouvertes* : vases à provisions, vaisselle de table, ustensiles culinaires,...

— *les formes fermées* : plus spécialement réservées aux liquides.

Sans trop entrer dans le détail on trouve parmi les premières :

1° des assiettes ou écuelles de différentes qualités, les unes creuses (assiettes calottes) à bord simple et droit, les autres plus élaborées plates ou extraplates avec marli, fig. 22 ;

2° des coupes basses ou des jattes reposant quelquefois sur de courts pieds coniques. Aucun fond n'est assez complet pour qu'on en connaisse le nombre qui, en toute hypothèse, ne peut être inférieur à trois, fig. 23 ;

3° des tasses ou petits pichets généralement carénés et pourvus d'une anse bien développée, fig. 24, n°s 1-2 ;

4° des gobelets assez massifs, trapus, eux aussi presque toujours carénés, fig. 24, n°s 3-4 ;

5°) des marmites de différentes tailles munies d'anses symétriques disposées diamétralement, fig. 25, n° 1 à 3 ;

6°) des marmites encore¹⁹ mais portant assez haut sur la panse un gros et court bec verseur horizontal, fig. 25, n° 4. Ces vases sont connus en Oranie dès l'époque punique²⁰ ;

7°) des pots sans anses à panse plus ou moins globuleuse ou cylindrique ;

8°) des jarres de grande capacité. L'épaisseur de certains tessons (jusqu'à 20 mm) fait présumer leur existence et la courbure des fragments de bord montre le grand diamètre de l'ouverture. Elles avaient sans doute une panse rebondie globuleuse ou ovoïde qui, pour la plupart, portait de fortes anses à section ovale ;

9°) des vases dits « biberons » à long bec tubulaire conique — jusqu'à 8 cm — planté obliquement, fig. 25, n° 5-6. Toutefois aucun de ces bords n'ayant été trouvé attaché à un fragment de bord il n'est pas assuré qu'ils proviennent tous de vases ouverts. Il existe en effet en Algérie dans la céramique punique (Les Andalouses, Rachgoun,...) et dans celle indigène d'âge protohistorique (Gastel, Roknia,...) des spécimens à large ouverture et d'autres à goulot étroit qui rentrent dans la catégorie suivante²¹.

Parmi les vases fermés outre, donc, certains vases biberons on remarque :

10°) des flacons ou carafes à goulot allongé avec parfois une anse qui descend jusque sur la panse où elle prend appui, fig. 26, n° 1 à 7 ;

11°) des petits pots (bocaux ?) à col court, fig. 26, n° 8 à 10 ;

12°) des sortes de bouteilles à goulot court, orifice renforcé par une lèvre épaisse. Ils semblent n'avoir jamais eu d'anse, fig. 27. La forme paraît très ancienne et se trouve dès les couches les plus profondes ;

13°) de grandes cruches pour puiser l'eau (?), sans particularités ;

14°) des vases possédant à la base d'un col étroit un filtre pour mettre le contenu, la boisson, à l'abri de diverses causes de pollution, chutes d'insectes en particulier, fig. 28, n° 1-2 ;

A cette liste il faut ajouter des ustensiles divers :

15°) des couvercles attestés par des boutons de préhension, fig. 28, n° 3 à 7 ;

16°) des anneaux-supports assez différents, dans le détail, de forme et de dimension. Le plus grand diamètre extérieur varie de 14 à 32 centimètres et la hauteur de 32 à 66 millimètres, fig. 29²². L'un d'eux, le n° 4, présente un graffite à l'intérieur. Ce sont des pièces rarement signalées dans les inventaires :

Et on doit la compléter par des témoins de quelques formes exceptionnelles, sinon unique :

17°) portion d'une espèce de cuvette basse modelée, à fond très épais et cloison interne concentrique, fig. 30, n° 1, (Tr. 1) ;

18°) portion de tube creux portant un godet, fig. 30, n° 2, (Tr. 2 B) ;

19°) font plat percé d'un trou central à la manière de nos modernes pots de fleurs, fig. 30, n° 3 (Tr. 2 B) ;

20°) grand morceau de flanc d'un vaste modelé avec perforations à destination obscure disposées sans ordre, fig. 31, n° 1, (Tr. 3) ;

21°) portion d'un pot subsphérique à paroi épaisse, fig. 31, n° 2, (Tr. 3) ;

22°) tronçon d'un gros cylindre plein de 59 mm de diamètre, (Tr. 3) .

Les fonds. — Ils sont presque tous plats. Le décompte sur un lot de près de 600 montre qu'il y en a 69,00 % simples absolument plats, fig. 32, n° 1 ; 12,75 % plats également mais avec un léger débordement extérieur sans aucun galbe de la paroi, fig. 32, n° 2 ;

4,27 % avec débordement et évidemment central formant une couronne qui est une amorce de pied, fig. 32, n° 3 ;

0,50 % seulement avec un véritable pied plus ou moins élevé, fig. 32, n° 4 ;

12,25 % arrondis avec dépression centrale (fonds concavo-convexe en ω), fig. 32, n° 5 ;

1,23 % enfin franchement ronds (convexes), fig. 32, n° 6.

On n'observe pas de trou de suspension comme en comportent souvent des plats dans la céramique musulmane moderne tournée ou modelée.

Les éléments de préhension. — Ce sont presque exclusivement des anses verticales, courbes, en boudin de section ronde ou parfois un peu ovalisée. Aucune n'est franchement plate en ruban. Celles avec un bouton d'arrêt (poucier), fig. 33, n° 1 ne sont pas nombreuses. Les anses en téton ou oreillette plate horizontale sont exceptionnelles et jamais perforées. A titre de curiosité on doit citer :

a) une anse assez forte à section subcarrée décorée sur le dessus d'incisions en ligne brisée (dents de scie) et renforcée intérieurement par une tigelle de fer (Tr. 6, fig. 33, n° 2 ;

b) un fragment d'une des rares anses à section ovale portant deux traits perpendiculaires incisés, comme le décor précédent, avant cuisson (Tr. 4 B, fig. 33, n° 3).

Les bords. — Parmi les fragments de bords recueillis en quantité, ceux provenant de bouteilles ou flacons, facilement reconnaissables, ne sont pas très nombreux. Tous les autres appartiennent à des vases ouverts au nombre desquels il y a à peu près sûrement des tasses, des coupes, peut-être des bols mais il n'est pas possible de préciser davantage. La figure 33 n° 4 à 19 donne une idée de leur extrême diversité, par exemple, pour les tranches 5 et 5 B.

Le décor. — En dehors des céramiques particulières telles que la poterie excisée ou ajourée, la céramique émaillée (vernissée) ou encore la céramique peinte qui seront examinées plus loin, les potiers, artisans ou simples particuliers, ont eu recours à d'autres procédés pour agrémenter la poterie commune tournée ou modelée.

Le décor le plus fréquent consiste en lignes continues simples ou groupées tracées sur l'argile encore molle avec une estèpe, parfois simple tige végétale, ou à l'aide d'un peigne, probablement en bois, à dents fines et peu nombreuses. Le dessin peut être rectilinéaire, ondé, festonné, rarement entrelacé, exceptionnellement en chevron. Plusieurs types peuvent se combiner sur un même vase (fig. 34, n° 1).

Cette ornementation très sobre, d'une grande monotonie et souvent d'exécution maladroite se rencontre quelquefois sur la lèvre mais généralement sur la panse à différents niveaux et avec une ampleur variable pour la poterie tournée ; uniquement à la base du col toujours court, mais rarement au peigne, pour les vases modelés (fig. 34, n° 2 à 4).

Au point de vue quantitatif, pour un lot de 500 éléments du décor relevés sur 353 tessons dont 146 en comportent plusieurs, en arrondissant on observe les proportions suivantes :

rectilinéaires	60,00 %
ondulés	31,00 %
festonnés	6,60 %
entrelacés	2,40 %
chevrons	négligeable.

Au point de vue stratigraphique on constate, ce qui n'est pas sans intérêt, que dans chaque catégorie plus de la moitié (minimum 53,3 %) se trouvent sur des tessons recueillis au dessous de — 200, c'est-à-dire dans les couches non perturbées les plus profondes et donc les plus anciennes. On peut alors penser qu'à un décor élémentaire le plus répandu à une époque reculée s'est progressivement substitué en partie un décor plus riche et plus attrayant (excisé, émaillé) témoignant pour une partie de la population de goûts plus variés, plus raffinés en même temps que de l'amélioration de sa condition matérielle.

Dans le même temps où le décor peigné, appelé aussi trainé et qui est une variété de décor gravé, était en faveur il était concurrencé, bien faiblement à la vérité, par le décor en relief ou le décor poinçonné et, davantage, par le décor cannelé.

Le décor en relief bien connu en Afrique du Nord depuis le Néolithique (Columnata notamment pour la région) consiste en de simples cordons rapportés, régulièrement écrasés de place en place avec le doigt ou, plus rarement, incisés, crantés à la spatule. Très peu employé dans la poterie tournée il est plus fréquent et peut-être aussi plus varié dans la poterie modelée. Un tesson porte en effet un ornement en U qui ne paraît pas être un élément de préhension (fig. 34, n° 5).

Le décor poinçonné, résultat de l'application répétée de l'extrémité d'une fine baguette, n'a été reconnu en petits points ronds que sur trois tessons d'un même vase dans la tranche 2 et en « graine de melon » sur un seul tesson dans la tranche 3.

Quant au décor cannelé fréquent sur les flancs de vases tournés, probablement pour la plupart des cruches à eau, il est obtenu avant cuisson à l'aide d'un outil à dents mousses plus larges que celles du peigne ordinaire et qui laissent, selon la pression exercée, une empreinte plus ou moins profonde, souvent légère (fig. 35, nos 1 à 10). C'est l'éclairage, créant des jeux d'ombre et de lumière, qui produisait l'effet décoratif au demeurant assez banal.

Trois ou quatre tessons modelés provenant des couches les plus basses (Tr. 6 B et 7) offrent une ornementation gravée ou imprimée rappelant de façon saisissante la poterie néolithique (fig. 35, n° 11 et fig. 36).

Quelques fragments avec décor imprimé à l'aide d'un sceau ont été recueillis en surface. Ils sont exceptionnels et paraissent d'âge beaucoup plus récent. Par contre le sondage n'a livré aucun fragment avec décor tracé à la roulette.

LES DIVERSES CATEGORIES DE CERAMIQUES

I. — *Poterie commune tournée.* — Elle se caractérise par l'emploi d'une terre assez bien épurée, convenablement travaillée avec incorporation de dégraissant peu apparent, donnant le plus souvent une pâte homogène qui prend des teintes très variables suivant le degré de cuisson, conduite par des professionnels dans de véritables fours. Ces fours peuvent cependant être assez simples s'il s'agit d'une petite officine^{22 bis}. La pâte bien cuite, dure, sonore est généralement rose

ou rouge brique. Cependant de temps en temps on rencontre un tesson à âme noire entre deux pellicules rouges ou une âme brune entre deux pellicules vertes. Pour d'autres la cassure apparaît exactement partagée rouge ou bien jaune franc pour la moitié interne et gris brun ou bien verdâtre pour la moitié externe. Toutes les nuances intermédiaires peuvent se rencontrer. La surface du vase — le cuir — en dehors de quelques cas assez rares est bien lissée, jamais polie. L'engobage de couleur claire est quasi général. Le décor pauvre et, comme on l'a vu, peu varié se développe sur les flancs, souvent à hauteur de l'attache inférieure de l'anse. On trouve à peu près toutes les formes décrites plus haut.

II. — *Poterie modelée.* — Ici la terre est moins pure, la pâte plus grossière, le dégraissant plus visible. La cuisson est différente : elle se fait à l'air libre, sans four ou dans un four des plus rudimentaires comme il y a peu encore opéraient, par exemple, les potières de l'Ouarsenis²³. C'est une fabrication familiale et éminemment féminine, avec un éventail de formes réduit où, en particulier, manquent complètement les bouteilles, flacons, aiguères, etc... Le décor est tout aussi pauvre et localisé, semble-t-il, à la jonction de la panse et du col.

III. — *Terra nigra.* — C'est un genre de poterie tournée de bonne qualité, très faiblement représentée mais que l'on ne peut cependant pas passer sous silence. La pâte fine, très noire dans la composition de laquelle doit entrer du noir de fumée a reçu une couverte brillante, elle aussi d'un beau noir intense qui, presque toujours, a conservé tout son éclat. Les rares débris retrouvés (4 dans chacune des tranches 2 B et 3, 2 dans la suivante (Tr. 3 B), un dans les tranches 5 B et 6 B), proviennent de petites assiettes ou coupelles de 12/13 centimètres de diamètre (fig. 37, nos 1-2). C'est selon toute apparence une vaisselle importée mais dont le centre de production reste inconnu.

Quelques tessons de moins bel aspect (une dizaine au plus répartis entre les tranches 3 B, 4 et 6 B) à pâte identique quoique un peu plus grossière et à couverte terne semblent en être des imitations peut-être locales.

Les uns et les autres diffèrent profondément et ne peuvent pas être confondus avec eux, des restes peu nombreux de vases à pâte et engobe gris cuits en atmosphère réductrice dans des ateliers sans doute locaux ou régionaux.

IV. — *Poterie excisée, ajourée et incisée.* — Nous abordons maintenant la plus remarquable et sans doute la plus attachante des céramiques de Tagdempt. C'est une poterie commune, uniquement tournée, à laquelle un décor très particulier connu en Europe depuis l'âge du Bronze, donne tout son intérêt.

Ici l'artisan a creusé la paroi et procédé avec un outil métallique ou non mais toujours tranchant sur une grande partie si ce n'est la totalité des flancs du vase à des enlèvements de pâte partiels triangulaires ou, plus rarement, courbes. Les triangles contrariés laissent subsister des lignes brisées en dents de scie ou chevrons ; des arcs sécants déterminent une juxtaposition de lentilles biconvexes à évidement central (fig. 38 et 39). Lorsque l'enlèvement est total la poterie est alors ajourée, ou découpée si l'opération est pratiquée en haut, sur la lèvre (fig. 38, n° 1). C'est l'équivalent du décor « à défoncement » typiquement berbère que l'on retrouve inchangé dans l'ameublement et la sculpture sur pierre²⁴. La technique s'est perpétuée jusqu'à nos jours et si l'on fabrique encore, au moins en Tunisie à Nabeul, des vases à décor excisé l'origine de cette ornementation fort peu répandue remonterait à une antiquité bien antérieure à l'Islam.

En effet le musée d'Oran²⁵ en possède quelques témoins recueillis par P. Grimal à Siga-Takembrit. A Carthage, de très beaux spécimens sont datés

de l'époque chrétienne soit du Ve siècle²⁶. En dehors de ces deux points extrêmes la littérature, à ma connaissance, n'en fait mention de façon fort peu explicite d'ailleurs qu'à la Qal'a des Beni Hamad et aussi à Negrine où il semble qu'elle ne se soit trouvée qu'en petite quantité²⁷. Enfin j'en ai recueilli un tesson unique (inédit) dans les ruines romaines de Columnata (Sidi Hosni, ex-Waldeck-Roussseau). Dans ces conditions Tagdempt apparaît comme un site privilégié. Les trouvailles ne sont pas rares en surface des deux côtés de la route. Dans la fouille cette poterie se montre timidement dans les couches anciennes (Tr. 6, 6 B) où les pièces ajourées sont proportionnellement plus nombreuses, pour devenir relativement abondante dans les couches les plus récentes (Tr. 1 et 2).

Ce n'est pas de la vaisselle domestique usuelle : les formes sont peu nombreuses et assez spéciales. On reconnaît des coupes basses parfois munies de petits pieds, de rares tasses ansées de bonne taille, un petit pot en barillet et des récipients indéterminés qui sont peut-être l'un une lampe (?), les autres des brûle-parfums à galerie ajourée.

On peut se poser la question de savoir si ce matériel a été fabriqué sur place. Rien pour le moment ne permet de l'affirmer.

On peut joindre à cette céramique de rares et curieux tessons présentant sur toute leur surface de longues incisions obliques dont l'entrecroisement forme un réseau losangé imitant les mailles d'un filet (fig. 40). Leur courbure et leur épaisseur (5, 5-8, 5 mm) montre qu'il s'agit de récipients de bonne taille dont la forme ne peut être précisée. Un vase est attesté par deux tessons dans la tranche 2 B, un second plus bas (Tr. 5 B) par deux autres tessons. Les deux vases sont tournés et le dernier était en plus ajouré. En effet des parties parfaitement lisses et recouverte du même engobe jaunâtre que la surface sont visibles sur la cassure des fragments.

V. — *Céramique émaillée*. — Elle ne se trouve pratiquement et en petite quantité que dans les tranches supérieures (de 1 à 3), la première étant seule assez bien fournie. Exceptionnellement un minuscule tesson a été recueilli à plus de 1,50 m de profondeur dans la tranche 4 ; rien ne l'a été au dessous.

Parmi les formes reconnaissables il n'y a guère que des assiettes ou des pots à bords droits, quelques coupes basses vraisemblablement tripodes, des tasses à petites anses rondes et un vase de taille moyenne évoqué par un pied galbé. Deux tout petits fragments proviennent de vases préalablement excisés.

La palette plutôt pauvre ne comporte que trois couleurs : le brun, le jaune et le vert qui, avec de multiples nuances, domine largement. Ces couleurs obtenues par adjonction d'oxydes métalliques (manganèse, cuivre, fer) à la glaçure suivant divers procédés²⁸ sont souvent employés concurremment ; mais parfois aussi le revêtement est monochrome. En général il est total mais dans quelques cas il n'intéresse que l'extérieur ou, plus rarement, l'intérieur. Aucun débris ne montre trace d'émail blanc stanifère et la fouille n'a pas livré non plus de poterie émaillée de tradition, sinon d'importation persane comme il en a été trouvé quelques témoins en surface hors fouille. Il n'y a pas davantage de pièce à lustre métallique.

Le décor quand il existe est purement géométrique : ce sont des cercles concentriques et des quadrillages sans rien qui rappelle un élément floral, animé ou épigraphique.

Tout à la fois par son aspect très frais, son décor et sa position stratigraphique cette poterie émaillée que l'on pourrait parfois croire récente, paraît en totalité postérieure de plusieurs siècles sans doute à la chute du royaume rostémide mais doit tout de même être antérieure au XIXe siècle.

VI. — *La Céramique peinte*. — Les témoins peu nombreux mais dont il serait facile je crois d'accroître le nombre en étendant la fouille ne se sont pas trouvés dans les couches les plus profondes. Cependant ils apparaissent dès la tranche 5 B, soit à près de 2,50 m de profondeur ce qui leur confère déjà une ancienneté certaine. La couleur employée est presque uniquement le rouge, parfois orangé. A base d'oxydes de fer (hématite, oligiste) que la nature fournit en abondance, cette couverte résistant généralement bien au lavage est quelquefois mate, mais le plus souvent brillante. Cette apparence est due non pas à une glaçure comparable à celle de la poterie émaillée mais plutôt, semble-t-il, à un enduit d'origine végétale. Quelques particularités sont à noter :

— un petit fragment de vase caréné est peint en rouge brillant au dessus de la carène et en brun jaune au-dessous (Tr. 3) ;

— un morceau du bord d'un vase assez fin avec couverte brun clair brillant présente des lignes parallèles horizontales larges de quelques millimètres peintes en noir assez fragile (Tr. 3) ;

— un menu tesson plus épais (6,4 mm) porte un décor de chevron tracés avant cuisson et laissés « en réserve » sur le fond peint en rouge sombre mat sur engobe brun jaune (fig. 37, n° 3, Tr. 4).

VII. — *Les lampes*. — Davantage que la poterie commune qui pour une large part varie peu, la lampe est un élément de datation de grande valeur et d'une relative précision. Aussi le moindre débris a-t-il été soigneusement mis de côté. Il s'en est trouvé à tous les niveaux sans exception et tous appartiennent à des lampes musulmanes de types différents à la seule exception d'un morceau trouvé dans la tranche 2 B.

Il s'agit pour ce dernier d'une portion de disque de lampe romaine très banale à marli nu, cuvette limitée par deux filets et décorée de petits traits rayonnants²⁹. Ce fragment (fig. 42, n° 1) en terre rose avec couverte brune provenant, selon toute apparence, d'une lampe à bec rond datable de la fin du IIe ou du IIIe siècle n'est évidemment pas en place et ne peut en aucune façon servir de repère chronologique. On peut le regretter.

Les musulmanes offrent un peu de variété mais nous n'avons qu'un seul bec allongé, six portions de lampes à bec court et queue rudimentaire, trois fragments de différents modèles dont un récipient de fortune pour une profusion de débris de lampes rondes dites « lampes encriers ».

Ce type que quelques auteurs appellent aussi « lampes vandales »³⁰ submerge les autres. Il est ancien et c'est celui qui a eu la faveur de la population pendant une très longue période puisque, déjà présent dans la couche la plus profonde (Tr. 7), on le retrouve encore sans interruption dans la couche superficielle. La forme générale reste inchangée et si l'on constate de minimes variations de taille, diamètre et hauteur, elles sont dues probablement à une production artisanale dans des ateliers différents (fig. 42, n° 2 à 4). Une seule est à peu près complète (fig. 41, Tr. 5). Dans l'ensemble la fabrication n'est pas très soignée, la paroi est épaisse, l'extérieur rarement bien lissé. La pâte assez grossière, en principe rose brique, est quelquefois grise ou verdâtre, engobée de gris jaunâtre, de gris verdâtre ou de rose. Elles ne sont jamais décorées. Ce sont des ustensiles rustiques, bon marché, d'usage courant. Elles ont servi et de nombreux débris présentent de fortes maculatures de fumée. Il convient de souligner qu'en dehors de Tihert, ce type ne semble guère n'avoir été rencontré qu'à Mila dans des couches de décombres échelonnées du Xe au XIIIe siècle³¹.

chronologique qui, pour toutes provisoires et relatives qu'elles soient, ne sont pas sans intérêt. On remarque notamment :

— que les bouteilles trapues à goulot court et grosse lèvre (fig. 27) font partie du plus vieux matériel et ont précédé les flacons à long col ;

— que les vases à bec verseur et les vases à filtre sont absents des couches les plus anciennes ;

— que les coupes à petits pieds (tripodes ?) ne font leur apparition — en très petit nombre d'ailleurs — que dans les couches les plus récentes ;

— que les anses à poucier sont exceptionnelles ;

— que le décor peigné presque exclusif sur la poterie tournée des couches profondes diminue progressivement devant la forte concurrence du décor excisé et, plus tardivement, de la poterie émaillée qui l'un et l'autre deviennent abondants dans les couches superficielles.

On voit aussi l'écrasante supériorité des débris de lampes « encrier » qui ont cependant tendance à disparaître en surface. Une lente évolution se dessine. La vaisselle domestique s'enrichit peu à peu de formes peut-être plus fonctionnelles en même temps que de décors moins monotones. Malheureusement l'apparition des uns et des autres ne peut être fixée avec précision, les monnaies, on le verra plus loin, n'étant à cet égard d'aucun secours.

Il faut noter encore, ce qui ne ressort pas du tableau, au point de vue typologique la présence d'anneaux-supports à tous les niveaux et, au point de vue ornemental, l'absence totale de décor sigillé.

LE VERRE

Le verre dont il n'y a malheureusement que d'insignifiants débris, manquant dans la couche superficielle, n'a été recueilli qu'au dessous de 0,50 m à partir de la tranche 2 jusque vers le fond (Tr. 6. — 275) avec maximum entre — 100 et — 150 (Tr. 3 et 3 B).

Malgré la petitesse des morceaux on reconnaît sans peine des vestiges de balsamiques (goulots, Tr. 3 et 3 B, fig. 43, n° 1 à 3), d'une petite ampoule (fond, Tr. 4, fig. 43, n° 4), d'un flacon prismatique à paroi épaisse (Tr. 3, fig. 43, n° 5), d'une coupe à fond déprimé (Tr. 3, fig. 43, n° 6), de gobelets eux aussi parfois à fond déprimé, à lèvre renforcée par un léger épaississement (ourlet) intérieur ou extérieur (Tr. 3 B, fig. 43, n° 7 à 10). Ce ne sont pas des objets d'usage courant mais plutôt de luxe ou propres à contenir des produits rares, parfums ou onguents.

On trouve encore quelques témoins de modestes objets de parure : tronçons à section ronde de bracelets (?) pleins ou tubulaires, petit cabochon hémisphérique en verre blanc (fig. 43, n° 11), ainsi que trois perles de formes différentes, diversement colorées (fig. 43, n° 12 à 14) et aussi un petit octogone extra mince (0,3 mm) avec tain ayant appartenu sans doute à une pièce d'ameublement incrustée (fig. 43, n° 15).

Les gobelets en verre incolore ou teinté — bleu, brun, vert foncé ou doré, noir, ... — portent souvent des traits gravés, des filets rapportés quand ce ne sont pas des décors plus riches fréquemment en léger relief (verre moulé). La diversité des formes et de l'ornementation (fig. 43, n° 16 à 20), la qualité et la finesse de ce matériau s'opposent à la rusticité de la majeure partie de la céramique et dénotent chez quelques personnages un goût raffiné en même temps qu'une certaine aisance.

Il n'y a dans les récoltes aucun morceau de verre à vitre.

L'OS

Il y a bien peu de chose à signaler dans ce paragraphe mais un objet trouvé à — 2 m (Tr. 4 B) est fort intéressant. C'est une plaquette polygonale d'os à peine poli, épaisse de 3 mm, sculptée en très bas relief ou mieux, sur laquelle l'effet de relief est obtenu par simple défoncement du champ autour du décor (fig. 44). Celui-ci s'apparente formellement à des éléments orientaux — les palmes — du décor floral très en faveur antérieurement au XIV^e siècle³⁷. Ce précieux document remonte-t-il à cette époque (?) On peut le croire. Il constituerait alors, avec les lampes encriers, un élément de datation de grande valeur. Quant à sa destination on peut penser qu'il était incrusté sur un coffret ou autre petit meuble.

Un deuxième objet trouvé un peu plus bas (Tr. 5) est apparemment une portion de manche d'outil. Il a été façonné au tour et orné de deux séries horizontales respectivement composées de cinq et quatre filets creux.

Une troisième et dernière pièce est un fragment de côte (?) portant des incisions parallèles qui ne sont pas des traces de décarnisation.

LES MONNAIES

Dix monnaies ou objets monétiformes en bronze ou en cuivre ont été recueillis à différents niveaux. Usées, parfois brûlées profondément altérées par l'humidité elles sont pour la plupart illisibles et inidentifiables. L'une d'elles est romaine les autres paraissent musulmanes.

N° d'ordre	Tranche	Identification	Diamètre en mm	Poids en gr.	Droit	Revers	Observations
1	1	Dupondius de Trajan (98-117)	28,2	9,3	(NER) VA TRAIAN (NVS)	Illisible	usée (+)
2	2 B	?	18,2	1,1	illisible	d°	brûlée oxidée
3	3	?	14,0	1,0	d°	d°	d°
4	3	?	19,4	3,4	d°	d°	d°
5	3	?	20,3	1,8	d°	d°	d°
6	3 B	musulmane	19,0	1,4	traces	d°	usée
7	3 B	d°	16,6	1,7	d'inscription	traces	d°
8	4	d°	16,2	1,7	d°	d°	d°
9	4°	d°	17,9	1,7	d°	illisible	d°
10	5	?	18,5	3,0	illisible	d°	d°

(+) Identification de Mr P. Salama à qui j'adresse ici tous mes remerciements.

Ces documents, malheureusement n'apportent aucune précision sur l'âge du matériel environnant. La position stratigraphique du premier, l'état de délabrement des suivants y font obstacle.

On peut toutefois affirmer que les neuf monnaies musulmanes ou présumées telles sont anciennes et toutes antérieures à la réoccupation du site par l'Emir Abd-el-Kader dont les piécettes (karoubas et mohammedias) frappées de 1838 à 1841 (1253-1256 Hég.) sont sans exception en très bon état de conservation et d'une lisibilité parfaite³⁸. Dans ces conditions il n'est pas interdit de penser à des « felous » frappés précisément à Tagdempt au VIII^e siècle³⁹ ou encore

à des monnaies frappées sous le califat du Fatimide El Azziz Billah dont un étalon de verre (dénéral) a été trouvé en surface⁴⁰.

LES METAUX

Les seuls métaux représentés sont :

A. *Le bronze ou cuivre* qui a servi à fabriquer en plus des deux objets énigmatiques signalés et décrits plus haut (fig. 20), les suivants souvent représentés par un simple fragment :

- des bracelets soit en ruban (Tr. 1 et 2 B) soit en « jonc » c'est-à-dire à section ronde (Tr. 5, fig. 45, n° 8) ;
- une boucle d'oreille (portion, Tr. 4, fig. 45, n° 2) ;
- une petite pince (?) (branche, Tr. 4 B, fig. 45, n° 5) ;
- deux petits anneaux l'un rond, l'autre en « étrier » (Tr. 3 B, fig. 45, n° 1-2) ;
- deux entrées de gaine de couteau ou poignard (Tr. 4 et 4 B, fig. 45, n° 3-4) ;
- un objet non identifié très encrouté (Tr. 4 B, fig. 45, n° 6) ;
- d'autres objets indéterminés (3 menus débris).

B. *Le fer*. Il est représenté tout d'abord par des scories assez abondantes dans les couches supérieures (Tr. 1 et 2) ainsi qu'en surface où rien ne permet de supposer qu'elles proviendraient de la manufacture d'armes de l'Emir⁴¹.

Ensuite par des vestiges d'objets tous très altérés, profondément oxydés et fortement encroutés dans lesquels on peut cependant reconnaître :

- quelques lames sans doute de poignards ;
- peut-être une pointe de lance longue de 16/17 cm ;
- deux portions de grosses aiguilles ou fortes épingles ;
- deux ou trois anneaux ou maillons de chaîne ;
- une pièce d'huissier (?) ;
- peut-être des manches de clés (sans panneton) ;
- mais surtout des clous de très forte taille, assurément des clous de charpente mesurant jusqu'à plus de 15 cm de long et des clous de porte avec grosse tête hémisphérique de 45 mm de diamètre.

Aucun débris métallique n'a été rencontré au-dessous de deux mètres (Tr. 4 B).

DIVERS

Le sondage a encore permis de recueillir un petit nombre de menus objets d'intérêt assez variable :

1°) Plusieurs éléments de modestes parures — des colliers — qui s'ajoutant aux perles de verre signalées plus haut viennent compléter notre connaissance de la parure féminine :

a) deux petits brins de corail rouge longs, chacun, d'une quinzaine de millimètres, percés dans le sens de la longueur, trouvés l'un dans la tranche 2, l'autre dans la tranche 3 B ;

b) une assez grosse perle à section octogonale de 18 mm de long et 10,6 mm de largeur maximum percée d'un fin canal, taillée dans une matière non identifiée ressemblant à de la calcite (Tr. 2 B) ;

c) un petit grain de collier en rondelle plate (diam. = 8 mm, ép. = 2 mm), trou assez gros, en une matière brillante assez légère de couleur noire très foncée ayant l'aspect du jais, trouvé à — 175 (Tr. 4) dans le fond d'une petite ampoule de verre ;

d) un peu plus bas (Tr. 4 B) un morceau de roche verte, une ophite sans doute, avec trou de suspension ;

2°) D'autres qui ont dû décorer de petits objets mobiliers :

- un fragment de fine feuille de mica épaisse de 0,7 mm seulement (Tr. 4) et ;
- dans la tranche sous-jacente (4 B) un triangle équilatéral de 20/22 mm de côté, peu épais ; matière de couleur claire non identifiée.

3°) Enfin dans la tranche 3 un grattoir de silex blanc calcédonieux conservant une plage de cortex brun et dans la tranche 4 B un petit nucléus à lamelles qui ne paraissent ni l'un ni l'autre avoir servi de pierres à feu.

LA FAUNE

Elle n'a pas été systématiquement recherchée. Quelques espèces communes ont été simplement notées. Ce sont le mouton très abondant, le boeuf assez rare, des oiseaux de basse-cour (poulets) et des poissons probablement de rivière.

A ces restes alimentaires auxquels ne se mêlaient aucun ossement certain de cheval, de porc ou même de chien⁴² il faut ajouter :

- une seule molaire d'équidé, très probablement un âne. Elle provient de la tranche 4 B ;
- une hémimandibule de chat (Tr. 3 B) ;
- des fragments non travaillés de coquille d'oeuf d'autruche trouvés plusieurs dans la tranche 1, deux autres isolés beaucoup plus bas dans les tranches 3 B et 4 B⁴³ ;
- enfin 23 coquilles ou fragments de coquilles marines ainsi qu'un morceau de valve d'un mollusque fluviatile du genre unio.

Parmi les coquillages marins on reconnaît : une petite cyprée usée sur le dessus (cauris) trouvée dans la tranche 5 qui a dû être cousue sur une étoffe ou du cuir plutôt que suspendue à un collier ; puis un murex, une patelle, deux moules plusieurs bivalves dont un cardium, peut-être une anomie, un autre indéterminé à test très épais (7,5 mm), etc...

Tous ces fruits de mer qui viennent à peu près sûrement de la Méditerranée, comme d'ailleurs les grains de corail, ont été rencontrés çà et là, un par un dans toute l'épaisseur du dépôt depuis la couche superficielle jusque dans la tranche 6. Leur petit nombre et leur diversité interdisent de penser qu'ils étaient régulièrement consommés. Il n'apparaît pas non plus que l'un d'eux ait pu servir d'objet de parure. Ramassés sur le littoral au cours de déplacements⁴⁴ ou obtenus par échange ce sont des objets de curiosité, de collection mais aussi pour trois ou quatre fragments épais et joliment nacrés un matériau utilisé en tabletterie. Il en est un d'ailleurs (Tr. 1) bien taillé en trapèze allongé qui devait être incrusté sur un quelconque support, meuble ou arme.

Là s'achève l'inventaire du matériel recueilli dans ce sondage. Compte tenu des différents éléments d'appréciation : céramiques diverses, lampes, décor il semble que :

TABLEAU II. — OBJETS AUTRES QUE LA CERAMIQUE

POSITION	METAL		VERRE			MATIERES DIVERSES				Observations		
	Monnaies	Objets divers	Décorés	Divers remarquables	Perles	Indéterminées perles etc...	Os décoré	Ouf d'autruche	Silex		Corail	Coquillages
Tr. 1	1	2	—	—	—	—	—	—	6	—	7	11 Fluviale
de 0 à 100	—	1	5	7	1	—	—	—	—	1	7	
Tr. 2B	1	2	2	6	—	—	—	—	—	—	2	
Tr. 3	3	—	3	7	—	—	—	—	—	—	4	
3B	2	3	—	7	—	—	—	—	—	—	—	
4	2	3	—	3	—	—	—	—	—	—	—	
4B	—	3	—	—	2	—	—	—	—	—	—	
Tr. 5	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
5B	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
de 200 à 300	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
6	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	
6B	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
au dessous de 3mm	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Tr. 7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	

- les couches profondes, si elles ne peuvent être expressément rapportées à la période rostémide, ont très probablement été constituées peu de temps après et ne sont pas postérieures aux XIIe/XIIIe siècles (= VIe/VIIe de l'Hégire) ;
- les couches supérieures bouleversées en partie par les inhumations (anciennes) et les travaux de culture (récents) peuvent remonter au plus tard aux XVIIe/XVIIIe siècles ;
- rien, enfin, ne paraît appartenir à l'époque moderne, en particulier à la courte période de renouveau créée par Abd-el-Kader.

LE SONDAGE B

Avec lui nous nous transportons sur le mamelon sud à 150 m environ du petit côté occidental de la Qaç'ba (fig. 3). De très nombreux débris de poterie commune jonchaient le sol à la surface duquel il n'y avait nulle trace de structure. La fouille d'une aire de 25 mètres carrés (plan et coupe fig. 46) a montré qu'il s'agissait d'une dépendance de l'atelier d'un potier. Toutefois la fouille n'a pas eu l'ampleur qui aurait permis de retrouver l'emplacement du four.

A une profondeur de 0,30 m environ sont apparues sur 3 m de long les dernières assises d'une murette dont aucune pierre ne paraît avoir subi l'action du feu. Cette murette sans grande solidité forme le côté est d'une fosse profonde de plus d'un mètre remplie de cendres contenant une accumulation considérable de tessons avec de très nombreux ratés de cuisson. Il ne s'est trouvé dans la masse des débris extraits (fig. 47) qu'un unique morceau de poterie modelée. Il ne se fabriquait donc là qu'une vaisselle tournée à usage exclusivement domestique. Je n'en donnerai qu'un rapide aperçu, suffisant cependant pour permettre une comparaison avec la céramique recueillie dans le sondage A.

La pâte assez fine, dure avec peu de dégraissant visible paraît bien épurée et bien travaillée. Sa couleur très variable suivant le degré de cuisson est en général rouge ou rose brique, plus rarement jaunâtre, brune, grise plus ou moins foncée ou encore, assez souvent, verdâtre. Le vase est presque toujours engobé. La couleur dominante varie du crème à l'ocre jaunâtre clair, mais le gris et le gris verdâtre pâles se rencontrent bien plus souvent que le rose parfois orangé qui n'est pas du tout commun.

L'éventail des formes, rarement reconstituables en entier, est assez étendu mais on remarquera l'abondance des vases fermés alors que les vases ouverts sont l'exception.

Dans une première tranche d'environ 0,80 d'épaisseur on trouve :

- relativement peu de grands récipients décorés au peigne ;
- beaucoup de vases — bouteilles ou flacons — à goulot étroit pourvus d'une anse le plus souvent avec ergot conique (poucier), fig. 48, nos 1-2 ;
- des pots à col droit, embouchure assez large (pichets) eux aussi ansés, fig. 48, nos 8-9 ;
- quelques longs becs effilés de vases « biberons » et des goulots courts plantés à l'horizontale sur la panse de « marmites » ;
- des vases à eau avec filtre à la base du col ;
- une grosse quantité de cruches de belle qualité à parois relativement minces avec sur le col, un étroit cordon rapporté, pincé ou écrasé à intervalles réguliers (fig. 49, nos 1 à 12). C'est un modèle qui n'apparaît pas dans la vaisselle nettement plus ancienne du sondage précédent ;

- des fragments de bords de vases minces décorés de filets creux (fig. 49, n° 13 à 18) ;
- de rarissimes boutons de couvercles et quelques gros boudins droits à section arrondie dont la fonction est imprécise. C'est sur l'un de ces derniers objets que se trouve la seule trace d'émail (émail vert) reconnue dans tout le matériel ;
- très peu de déchets de four.

Toutes les anses sont à section ronde ou ovale ; il n'y a pas d'anse plate en ruban.

Dans la tranche sous-jacente on ne retrouve pas les grandes cruches à cordon pincé ni les « pichets » mais seulement un petit nombre de goulots de flacons, d'anses à téton, de filtres dont un à fentes triangulaires à la place des trous ronds habituels (fig. 49, n° 19). En revanche les ratés de cuisson sont beaucoup plus abondants. On y reconnaît des vases à une ou deux anses avec ou sans bouton d'arrêt, d'autres sans anse à fond plat, des vases à filtre, etc... (fig. 50). Pour tous ces rebuts de fabrication la pâte est vert jaune avec de belles tonalités.

A quelque niveau que ce soit il n'y a d'assiettes ou de plats ni de jattes ou de coupes. Mais on y trouve quelques portions de « pieds de coq » ou colifichets et de nombreux anneaux supports qui servaient à placer, maintenir ou caler dans le four, les pièces à cuire.

La céramique tournée qui se fabriquait ici est donc un peu différente de celle trouvée dans le sondage A et marque une certaine évolution. Certes et cela n'a rien qui puisse surprendre il y a de chaque côté un fonds commun, des vases semblables (filtres, biberons,...) qui répondent à des habitudes et à des besoins inchangés pendant des siècles. Mais on doit noter pour ce qui les différencie la grande rareté dans le sondage A des flacons à goulot étroit (fig. 48, n° 1-2) et des anses à poucier (fig. 48, n° 3 à 6) ainsi que l'absence complète de cruches avec cordon rapporté sur le col (fig. 49, n° 1 à 12). Ce sont des formes qui sont apparues ou se sont généralisées plus tardivement. Par contre les grosses bouteilles à col court et orifice renforcé (fig. 27) qui peuvent être regardées comme un des meilleurs témoins d'ancienneté ne se rencontrent plus dans le sondage B où, de plus, le décor peigné n'est pas commun.

En l'absence de monnaie, de tout débris de lampe de quelque type que ce soit ou d'autre document qui puisse constituer un bon repère chronologique, il est difficile de fixer l'époque d'activité de l'atelier. Tout ce que l'on peut dire c'est que la poterie que l'on y fabriquait paraît dans son ensemble plus récente que celle découverte dans les sondages A et C auxquels il convient de se reporter, mais antérieure à la réoccupation du XIX^e siècle.

C'est en définitive et sous toutes réserves au plus tôt la fin du XVII^e et au plus tard le XVIII^e siècle qui semblent pouvoir être proposés.

LE SONDAGE C

Il a consisté en une simple tranchée exploratoire creusée à une trentaine de mètres de l'angle sud-ouest de la Qaç'ba (fig. 3) et orientée nord-sud. La fouille large de 0,90 et longue de 12 mètres (fig. 51) a été poussée jusqu'au sol naturel rencontré à des profondeurs variant de moins d'un mètre à 2,60 m en raison de la pente du terrain. La couche archéologique donc très épaisse était passablement riche en débris de poterie. Elle contenait aussi des lentilles cendrées assez minces mais étendues et se superposait dans la partie nord seulement,

à une couche de terre rougeâtre à peu près stérile surmontant elle-même l'argile jaune-verdâtre de base (fig. 52).

La surprise a été de rencontrer vers le milieu et perpendiculairement à la tranchée, par conséquent orienté est-ouest, un mur en assez bon appareil de 0,70 m d'épaisseur. C'est sans doute un mur d'enceinte et en raison de la configuration du terrain on peut supposer qu'il a un caractère à la fois utilitaire (soutènement) et défensif pour accroître les difficultés d'une tentative d'escalade en venant du midi c'est-à-dire en remontant le versant abrupt du ravin au fond duquel coule l'oued Tiaret, l'oued Tatoch des vieux géographes.

La découverte de ce mur est un des résultats les plus positifs du sondage. En effet elle apporte à nouveau la preuve que le sous-sol de Tihert recèle encore des constructions insoupçonnées et réserve bien des surprises.

La céramique, comme le faisaient pressentir les ramassages de surface, s'est trouvée en assez grosse quantité et la répartition par tranches des tessons les plus caractéristiques rend compte de cette abondance.

Tranches	Bords	Anses	Fonds	Anneaux supports	Lampes
1 (jusqu'à 1 m de profondeur)	429	312	98	14	1
2 (de -1 à -2 m)	377	213	97	8	4
3 (au delà de -2 m)	21	14	5	—	1

Le nombre élevé des anses est à retenir.

On retrouve ici :

- 1° des bords de grands récipients à provisions (jattes) ;
- 2° des goulots de flacons pourvus d'anses rarement avec téton. C'est dans la première tranche qu'ils sont les plus nombreux. L'embouchure d'un de ces goulots est légèrement pincée (fig. 53, n° 1-2) ;
- 3° quelques longs becs (jusqu'à 8 cm) de vases biberons et de plus rares becs verseurs horizontaux ;
- 4° très peu, c'est à souligner, de fragments de cols avec cordon pincé ;
- 5° des vases à filtre ;
- 6° quelques boutons de couvercles ;
- 7° des boudins droits assez gros et deux tout petits coudés, dans la 2^e tranche (fig. 53, n° 10-11).

Mais il y a en plus :

- des fragments (bords) d'assiettes, coupes, jattes ou mortiers (fig. 53, n° 7-9) ;
- des fonds de coupes (?) pourvus de petits pieds coniques sans doute au nombre de trois (fig. 53, n° 3 à 5) ;
- des lampes mieux représentées dans la tranche 2. Il n'y qu'un seul débris de lampe à cuvette avec trace de l'attache d'une anse et c'est le type « encrier » très commun on l'a vu dans le sondage A qui, ici aussi, domine ;

— enfin un tesson trouvé à — 180 mérite une mention particulière. Il provient d'une sorte d'assiette basse à fond plat très épais (9 mm) ainsi que la paroi, d'un diamètre de 22 centimètres environ avec cloison (s) interne et décoré tant à l'intérieur sur le fond que sur le dessus de la paroi et de la cloison de petits enfoncements punctiformes (fig. 53, n° 6).

A côté du simple décor linéaire tracé au peigne ou à l'estègue qui est de tous les âges il a été trouvé deux tessons excisés et ajourés dans la tranche 1, deux autres excisés seulement dans la tranche 2.

Quant à la poterie émaillée il y en a de très faibles traces dans le niveau supérieur, elle ne se manifeste avec une certaine importance qu'au dessous de 1,30 m. La couleur dominante est toujours le vert. Les témoins en sont des tessons de petites coupes à parois assez minces (2,5 à 5 mm), de vases de forme inconnue (tasses ou petits pots) attestés par deux anses et trois ou quatre débris plats épais de 12 à 15 mm pouvant provenir de carreaux de placage. Ce seraient les seuls représentants de céramique ornementale recueillis au cours des fouilles et aussi en surface.

Comme objets divers on peut citer :

— une courte lame de silex calcédonieux translucide avec reste de cortex à l'extrémité distale, dont deux coches latérales (une sur chaque bord) peuvent faire présumer l'utilisation comme pierre à briquet (Tr. 2, fig. 53, n° 12) ;

— trois coquilles marines : une patelle et deux morceaux de test de bivalves provenant la première de la Tr. 1, les deux autres de la Tr. 2.

Il n'y a pas de débris de verre ni de pièce métallique à l'exception de deux petits objets monétiformes en bronze dont les caractéristiques sont respectivement :

Diamètre	Epaisseur	Poids
17,9 mm	0,5 mm	1 gr
19,5 mm	1,2 mm	2 gr

Le premier trouvé à — 060 très altéré est complètement illisible ; le deuxième recueilli au dessus du mur à — 120 environ, mieux conservé quoique encore très usé, montre à peine distincts quelques caractères non latins (écriture coufique ?). Ces deux piécettes sont très probablement musulmanes et anciennes.

La présence de quelques tessons de poterie excisée, de débris de lampes « encrier », la position stratigraphique et la qualité de la céramique vernissée, le mauvais état de conservation des deux monnaies rapprochent l'ensemble du matériel de celui des couches moyennes du sondage A. Mais l'absence de grosses bouteilles, l'augmentation sensible du nombre de flacons à long col, ainsi que l'apparition de cruches avec cordon pincé sont de nature à le rajeunir tout en lui imprimant un caractère d'ancienneté plus marqué que pour le sondage B. Il n'est pas téméraire, je crois, d'avancer le XIV^e ou le XV^e siècles comme époque probable de la formation au moins des couches profondes de part et d'autre du mur.

Il serait présomptueux de vouloir tirer de ces quelques sondages des enseignements définitifs ou de grande portée.

Les travaux cependant, sans élargir beaucoup les limites de nos connaissances permettent de poser quelques jalons et d'avancer diverses hypothèses.

Les ruines qui ont longuement et largement servi de carrière pour la construction des fermes du voisinage et davantage encore pour l'empierrement des routes ou l'entretien de la voie ferrée ont été pratiquement dépouillées de tous les vestiges architecturaux, colonnes, chapiteaux, linteaux, etc... qui pouvaient exister en surface. Je n'ai pour ma part jamais vu que deux tronçons de fut de colonnes cylindriques lisses⁴⁸ et un seul de colonne octogonale (fig. 54).

Si aucun débris remarquable n'a été découvert au cours de trop brèves recherches, celles-ci ont apporté la preuve d'une part que sur le mamelon nord (sondage P 1) la pierraille de surface recouvre comme d'un linceul des constructions plus anciennes dont l'âge reste encore imprécis et, d'autre part, que sur bien d'autres points, comme le montre le sondage C, on peut espérer mettre au jour des vestiges de bâtiments remontant peut-être à la période de splendeur c'est-à-dire à l'époque que les Ibâdhites appellent aujourd'hui leur « état de gloire ».

Il n'a été trouvé que ce soit en fouille ou en surface ni plâtre sculpté, ni brique ou tuile vernissée, ni céramique ornementale à lustre métallique, pas davantage de décor d'inspiration religieuse. Cette carence à laquelle on peut ajouter la médiocrité de l'architecture et la banalité d'une céramique domestique où seule la présence, assez tardive toutefois, de poterie excisée met une note originale, confirme pleinement les données de l'Histoire sur la simplicité des imams et l'austérité des mœurs à l'époque rostémide. Mais il faut se garder de tirer de cette constatation des conclusions générales. Les belles demeures dont parlent les auteurs anciens ne sont certainement pas un mythe. Leur nombre n'est peut-être pas très élevé mais il doit en exister et je ne serais pas surpris s'il en était découvert enfouies dans le sous-sol de la partie sud-ouest du périmètre concerné, c'est-à-dire dans l'angle formé par la route nationale et le chemin descendant à la Mina. Diverses trouvailles de surface m'inclinent à penser que là, un peu à l'écart de l'agitation des marchés et de l'animation des quartiers populaires, peut-être au milieu de jardins, pourraient se trouver les résidences de riches négociants pour qui Tihert es Sofla, ce véritable « port de la steppe » était un lieu propice pour de fructueuses tractations commerciales.

Si au point de vue monumental le bilan est bien mince et quelque peu décevant il n'en va pas de même au point de vue du mobilier. Les objets recueillis, par leur nombre et leur diversité, jettent un peu de lumière sur la vie quotidienne et les pratiques des populations qui au long des siècles ont successivement occupé les lieux et y ont laissé des vestiges parfois difficiles à démêler spécialement dans la partie sud.

Les innombrables tessons du sondage A qui a fourni les documents les plus anciens et aussi les plus variés, ont permis, on l'a vu, de distinguer plusieurs genres de céramiques, de connaître assez en détail la vaisselle d'usage courant, d'en tenter un essai de chronologie toute relative d'ailleurs et de mettre en évidence les formes les plus caractéristiques : lampes « encrier » et bouteilles trapues à col court terminé par une forte lèvre épaisse.

Le sondage C a livré un matériel qui par la présence ou l'absence de certains types de vases et de lampes semble très proche, sinon contemporain, des couches moyennes du sondage A.

Quant à la poterie usuelle fabriquée dans l'atelier révélé par le sondage B on peut y déceler une légère évolution typologique et elle apparaît comme un peu plus récente.

On doit reconnaître que la céramique de Tihert (sondages A et C) présente de nombreuses et profondes analogies à la fois morphologiques et ornementales avec celles de la Qalaa⁴⁶ et de Négrine⁴⁷. Mais indépendamment d'un caractère négatif qui est l'absence de lustre métallique, deux particularités affirment son originalité. Ce sont l'abondance de la poterie excisée et la prédominance incontestable des lampes « encrier ».

La masse des débris céramiques prouve que la grande partie de la population était composée de sédentaires qui seuls utilisent un matériel aussi lourd et aussi fragile, alors que l'équipement des nomades ne comporte guère que des ustensiles ou récipients de bois et de cuir.

Le verre de son côté témoigne à une époque incertaine, mais déjà ancienne, de la présence d'une bourgeoisie aisée qui n'était pas insensible au luxe et quelques menus objets nous renseignent sur la parure. La faune enfin donne de faibles indications sur l'alimentation et suppose des relations avec la mer sur laquelle le royaume rostémide n'avait aucune façade.

Le compte-rendu, dans son introduction, met l'accent sur deux points particuliers : l'existence très probable d'un habitat bien antérieur à l'établissement des Rostémides et la non occupation du mamelon nord par Abd-el-Kader.

Quant aux recherches proprement dites, complémentaires des fouilles pratiquées en 1941 par M.M. Marçais et Dessus-Lamare, elles ne projettent encore, et seulement sur quelques rares points, qu'une bien faible lueur. Elles soulèvent peut-être plus de problèmes qu'elles n'apportent de solutions et l'on n'entrevoit encore que confusément des repères pour les diverses phases d'activité, de développement, de déclin ou de renaissance de la cité.

Il paraît cependant acquis que le mobilier et tout spécialement la céramique procède d'un vieux fond berbère en partie hérité de la Préhistoire sur lequel sont venus se greffer quelques apports orientaux sans grande influence modificatrice.

Le nombre restreint des sondages et leur faible ampleur par rapport à l'étendue du terrain susceptible d'être utilement fouillé laissent subsister, surtout en ce qui concerne les vestiges architecturaux, bien des points obscurs, de nombreuses lacunes et beaucoup d'incertitudes.

D'importants travaux seraient encore nécessaires pour combler les unes et dissiper les autres.

Si, dans l'avenir, un programme précis de fouilles devait être établi il serait essentiel de multiplier les sondages au nord à l'intérieur de l'enceinte fortifiée où il est à peu près certain que se situent les plus anciennes constructions. Des investigations vers l'ouest tant sur les hauteurs que dans la partie basse où existe un édifice souterrain connu sous le nom de « Sanctuaire mozabite » (fig. 54) dont il serait opportun de déterminer l'âge⁴⁸, comme aussi le dégagement des citernes apporteraient également, j'en suis persuadé, une large contribution, peut-être capitale, à la connaissance du glorieux passé de la Cité.

P. CADENAT (Mars 1977)

(1) On trouve suivant les auteurs ou les traducteurs Tihert, Tihart, Tahort, Téhert, etc... ; l'orthographe de Tagdempt est encore plus variable.

(2) S. GSELL, G. MARÇAIS, G. YVER, *Histoire d'Algérie*, Boivin et Cie, Paris, 1927, p. 100-104 ; E. Albertini, G. Marçais, G. Yver, *L'Afrique du Nord française dans l'Histoire*, Archat, Paris, 1937, p. 144-146 ; Hadj Mekki Gharbi, *Les Rostémides peuple démocratique et austère in Le département de Tiaret*, Delmas et Cie, Paris, 1962, p. 66-69 ; E.F. Gautier, *Le Passé de l'Afrique du Nord, Les siècles obscurs*, Payot, Paris, 1937, p. 318-333. Je n'ai pas pu consulter la thèse (Paris, 1971) de Fekhar Brahimi ben Moussa « Les communautés ibadites en Afrique du Nord depuis les Fatimides ».

(3) CADENAT (P.), *Atlas préhistorique de l'Algérie*, Feuille 33P, Tiaret, Libya Anthropol., Préhist., Ethnogr., t. XIV, 1966, p. 21-113, nos 12-13, p. 35-36. — Cadenat (P.), *Les moelles dans les industries préhistoriques de la région de Tiaret*, Bul. Soc. Etudes et Recherches Les Byzies, n° 7, 1957, p. 16-22. — Cadenat (P.), *Notes de préhistoire tiaretienne, I, Les baches, herminettes et pilons*, Libya, Préhist., XII, 1964, p. 181-224 (p. 187, nos 10 à 12).

(4) G. YVER, *Correspondance du capitaine Daumas consul de France à Mascara, 1837-1839*, Gouvernement Général de l'Algérie, Collection de documents inédits sur l'histoire de l'Algérie après 1830, IIe série, Documents divers, Alger, Adolphe Jourdan et Paris, Paul Geuthner, 1912, p. 216.

Cette correspondance que G. Marçais notamment paraît avoir ignorée constitue une mine d'informations où j'aurai l'occasion de puiser bien d'autres précieux renseignements.

(5) Il ne semble pas qu'il y ait eu confusion avec des installations balnéaires ou hydrauliques d'époque plus récente.

(6) LÉON ROCHES, *32 ans à travers l'Islam, 1832-1864*, t. I, Paris, 1884.

(7) G. MARÇAIS et A. DESSUS-LAMARRE, *Recherches d'Archéologie musulmane, Tihert-Tagdempt*, Rev. africaine, 1946, p. 24-57 (voir notamment p. 34 et le plan fig. 1, p. 29). Article reproduit in *Mélanges d'histoire et d'archéologie de l'Occident musulman*, t. I, Alger, imprimerie officielle, 1957, p. 173-193.

(8) SAUR (P.), *La région de Tiaret et le Sersou*, thèse dactyl., Institut d'urbanisme de l'Université d'Alger, 1955, p. 44-60.

M. Chuvin, *Tagdempt*, Diplôme (manuscrit) d'études supérieures, Faculté des Lettres, Paris, 1961.

(9) Correspondance du Capitaine Daumas..., p. 206, note 2.

(10) Dans une lettre du 17 juin 1838 (Correspondance..., p. 224) le capitaine Daumas informe ses supérieurs de la construction sur ordre de l'Emir d'un second étage au « Grand Fort » de Tagdempt, ce qui confirme et même amplifie les pertinentes déductions de G. Marçais qui n'en supposait qu'un seul.

(11) Correspondance du Capitaine Daumas..., p. 224 et 634.

(12) Arrêts de travail motivés soit par des périodes de gros mauvais temps (froid et neige), soit par des difficultés de main-d'œuvre en raison de l'insécurité qui régnait dans le secteur.

(13) L'essentiel du matériel recueilli en fouille a été déposé avec une grosse partie de ma collection personnelle (récoltes de surface au cours de longues années de recherches et dons divers) au musée des Antiquités à Alger en deux livraisons : juin 1961 et avril 1962.

(14) Ces tuiles de faibles dimensions sont bien différentes de celles de taille très supérieure (35 cm de long x 20,5 de large) recueillies par G. Marçais dans la fouille de la Qaçba (op. cit., p. 32) et qui ont peut-être été apportées de Mascara (Correspondance du Capitaine Daumas..., lettres de janvier et de février 1839, p. 414 et 424). Ce détail autorise à penser qu'à l'époque il n'y avait plus d'atelier de potier à Tagdempt.

(15) Cette constatation rapprochée du fait (historique) que le « village » d'Abd-el-Kader a été détruit par le feu après la prise de Tagdempt en mai 1841 vient renforcer l'opinion suivant laquelle il ne se trouvait pas sur la colline nord. On peut encore ajouter à l'appui de cette thèse que dans une lettre du 5 août 1839 le capitaine Daumas rapporte qu'un violent incendie a rapidement dévoré 85 maisons ou baraques qui se trouvaient autour du fort et si proches que des magasins de l'Emir furent endommagés (Corresp..., p. 513).

- (16) Un objet analogue mais plus fin, plus court (11 cm) à extrémités pointues, beaucoup plus mal conservé, très oxydé et fragile a été trouvé un peu plus loin et plus bas (Tr. 2).
- (17) Rapport à l'Empereur, Décrets de délimitation et de répartition en date du 2 juin 1866, Bul. off. du Gouvernement Général de l'Algérie, 6ème année, 1866, p. 352-358.
- (18) Correspondance du Capitaine Daumas..., lettre du 17 juin 1838, p. 225.
- (19) Le terme « marmite » peut-être impropre s'applique ici à une forme mais ne préjuge pas de la fonction, de l'emploi.
- (20) VUILLEMOT (G.), *Reconnaitances aux Echelles puniques d'Oranie*, (thèse), Autun, musée Rolin, 1965, p. 418-419, n° 17.
- (21) VUILLEMOT (G.), *La nécropole punique du phare dans l'île de Rachgoun (Oran)*, Libya, Archéol., Epigr., III, 1955, p. 7-76 (p. 26-27 et Pl. XI, n° 13).
- VUILLEMOT (G.), *Reconnaitances aux Echelles puniques...*, op. cit., p. 195 et fig. p. 339, 366, 400, ...
- CAMPS (G.), *La céramique des monuments mégalithiques, collections du musée du Bardo (Alger)*, Congr. panafricain de Préhistoire, IIe session, Alger, 1952, A.M.G., Paris, 1955, p. 513-550 (p. 517, n° 14 ouvert; p. 517 n° 13 et p. 533, n°s 63-64 fermés).
- CAMPS (G.), *Corpus des poteries modelées des monuments funéraires protohistoriques de l'Afrique du Nord*, Travaux du C.R.A.P.E., Conseil de la recherche scientifique en Algérie, A.M.G., Paris, 1964, p. 82.
- (22) CAMPS (G.), *La céramique des sépultures berbères de Tiddis*, Libya, Préhist., IV, 1956, p. 155-156 et fig. 4, pl. VI et fig. 35) représente un « pied modelé à part mais soudé au pot avant cuisson » qui ressemble étrangement à un anneau-support uni accidentellement au vase (en cours de cuisson ?).
- (22) Bis — Un exemple de survivance jusqu'à l'époque moderne est donnée par G. Vuillemot, « Un potier guelaya à Mers-el-Kebir », Bul. Oran, t. 75, fasc. 231, 1952, p. 43-48.
- (23) Sur la fabrication de la poterie modelée voir notamment H. Balfet, *Les poteries modelées d'Algérie dans les collections du musée du Bardo*, C.R.A.P.E., Alger, 1957, p. 9-14.
- (24) MARÇAIS (G.), *Art chrétien d'Afrique et art berbère*, Annali d'ell Istituto Universitario di Napoli, Mélanges Béguinat, Rome, 1949, p. 63-75. Article reproduit in *Mélanges d'histoire et d'archéologie de l'Occident musulman*, I, op. cit., p. 131-140.
- (25) F. DOUMERGUE, *Catalogue raisonné des objets archéologiques du musée de la ville d'Oran*, Pars II, Oran, 1938, n° Ev 136, p. 146.
- (26) M. PINARD, *Poteries et fragments chrétiens à décor incisé de Carthage*, Cahiers de Byrsa, 1952, II, p. 121 et sq.
- (27) GOLVIN (L.), *La céramique musulmane d'après les collections du musée Stéphane Gsell*, Conférences visites, 1955-56, Alger, Imprimerie officielle, 1957, p. 14.
- GOLVIN (L.), *Le Maghreb central à l'époque des Zirides, Recherches d'archéologie et d'histoire*, Gouvernement Général de l'Algérie, Missions archéologiques, A.M.G., Paris, 1957, p. 206 et 208
- PIANEL (G.), *La céramique de Négrine (IXe siècle)*, Hespéris, t. XXXVIII, 1951, p. 6-7.
- (28) SAUVAGET (J.), *Introduction à l'étude de la céramique musulmane*. Librairie orientaliste P. Geuthner, Paris, 1966 (Extrait de la Revue des études islamiques, 1965).
- (29) Décor semblable à celui des lampes n° 796 ou n° 910 in Deneauve (J.), *Lampes de Carthage*, Publications du Centre de recherches sur l'Afrique méditerranéenne, Ed. du C.N.R.S., Paris, 1969.
- (30) F. de CARDAILLAC, *Histoire de la lampe antique en Afrique*, Bul. Soc. de Géogr. et Archéol. de la province d'Oran, t. X, 1890, p. 241-324 (p. 322 et fig. 86-88).
- (31) LASSUS (J.), *Fouilles à Mila, campagne préliminaire juin-juillet 1957*, Libya, Archéol., Epigr., t. IV, 1956, p. 199-239 (p. 220 et pl. IV, n° 20b).
- (32) CAMPS (G.), *Corpus des poteries modelées...*, op. cit., p. 85-86.
- (33) F. de CARDAILLAC, *Histoire de la lampe antique...*, op. cit., p. 322. X..., *L'aventure sous-marine*, n° 104, mai-juin 1975.
- (34) JONCHERAY (J.P.), *Le navire du Bataiguer, une épave du Haut Moyen-Age*, Archéologia, n° 85, août 1975, p. 42-48.
- Le type existe à la Kalaa, cf. Rachid Bourouiba, *Rapport préliminaire sur la campagne de fouilles de septembre 1964 à la Kalaa des Beni Hammad*, Bul. d'Archéologie algérienne, I, 1962-65, de Boccard, Paris, 1967, p. 245-261 (p. 258 et pl. 8, n° B 94). Au Maroc au Tasghimout des Mesfouia une lampe « sarrasine » est datée du début du XIIe siècle (Hespéris, 1951, p. 404 et pl. XVI a). Par contre, et cela illustre la difficulté de datation, il ne semble pas en avoir été trouvé dans les sites moyenâgeux, en tout cas antérieurs au XVIIe siècle de Dchira (Hespéris, 1937, p. 13) ou de Marrakech (Hespéris, 1949, p. 453) qui, en revanche, ont livré des lampes ouvertes à bec pincé plus spécialement médiévales selon J. Sauvaget (op. cit., p. 60).
- (35) F. de CARDAILLAC, Op. cit., p. 322-323.
- (36) CAMPARDOU (J.), *La nécropole de Taza*, Bul. Soc. Géogr. et Archéol. d'Oran, t. XXXVII, fasc. CXLIX, 1917, p. 291-329.
- (37) MARÇAIS (G.), *L'architecture musulmane d'Occident*, A.M.G., Paris, 1954. notamment fig. 74, 161, 225, 226.
- GOLVIN (L.), *Le Maghreb à l'époque ziride*, op. cit., fig. 23 n°s 1-4, p. 205.
- (38) Des tombées de feuilles de cuivre rouge dans lesquelles les flans étaient découpés ont été recueillies autour et à l'intérieur de la Qaç'ba où se trouvait la « Monnaie », local désigné par la lettre M sur le plan du Dr Warnier. Elles ne présentent elles aussi qu'une insignifiante oxydation superficielle.
- (39) Cf. EUSTACHE (D.), *Les monnaies de Tabert aux VIIIe et XIXe siècles*, in *Le département de Tiaret*, op. cit., p. 75.
- (40) CADENAT (P.), *Découverte à Tibert-Tagdempt d'un « dénat » d'époque fatimide*, Rev. africaine, t. CIII, n°s 460-461, 1959, p. 346-347.
- (41) D'après les renseignements fournis par le capitaine Daumas (Correspondance..., p. 186, 283, 286, 433, 479, 544, 600) il ne semble pas que cette fabrique ait été bien importante. En dehors de poudre, de balles et de cartouches elle n'aurait produit que quelques fusils par jour et les essais de fabrication de canons n'auraient pas été couronnés de succès.
- (42) Les habitants de Tihert devaient pourtant avoir des chiens : chiens de garde, de chasse ou de compagnie. Peut-être même en élevaient-ils pour la boucherie ? El Bekri rapporte, en effet, que les Berbères étaient cynophages et cette coutume subsisterait encore de nos jours dans certaines régions, précisément au Mzab. Cf. L. Golvin, *Le Maghreb à l'époque ziride*, op. cit., p. 165-166.
- (43) Un fragment taillé en rondelle avec pourtour régularisé par frottement, mais non percé a été recueilli en surface sur le mamelon sud (collection personnelle).
- (44) Une route reliait Tihert à Tenès (L. Golvin, *Le Maghreb à l'époque ziride*, op. cit., p. 86-87), mais le port, selon El Bekri, était Quiza (El Ghozza) à l'embouchure du Chelif.
- (45) L'un de ces fragments de colonne gisait dans les ruines de la Qaç'ba (G. Marçais, *Algérie médiévale*, A.M.G., Paris, 1957, photo p. 17).
- (46) GOLVIN (L.), *Le Maghreb à l'époque ziride...*, op. cit., ci-avant note 27 ; R. Bourouiba, *Rapport préliminaire...*, op. cit., note 34.
- (47) PIANEL (G.), *La céramique de Négrine*, op. cit., note 27.
- (48) Cette construction est certainement ancienne mais il ne semble pas qu'elle puisse remonter à la période rostémide. Une vue intérieure en est donnée in *Le département de Tiaret*, op. cit., p. 68.

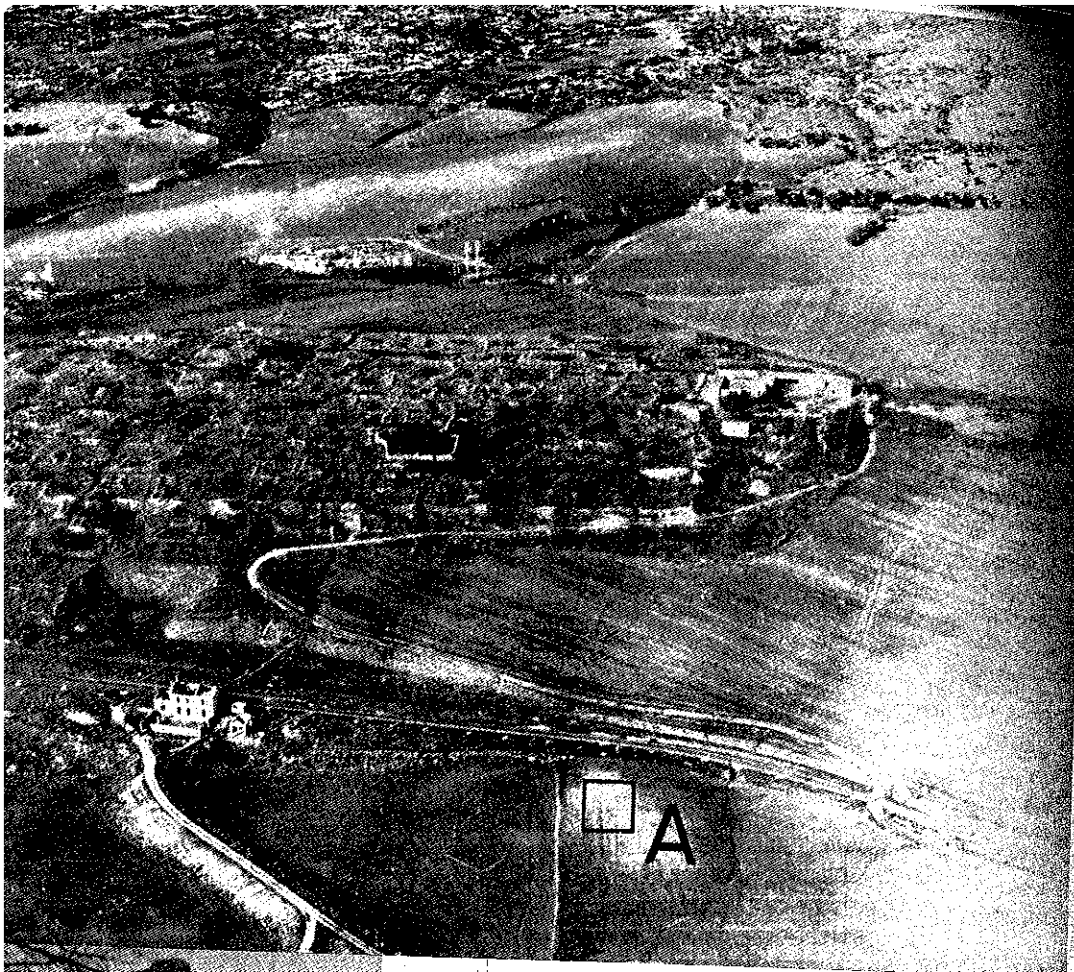


Fig. 1.



Fig. 2.

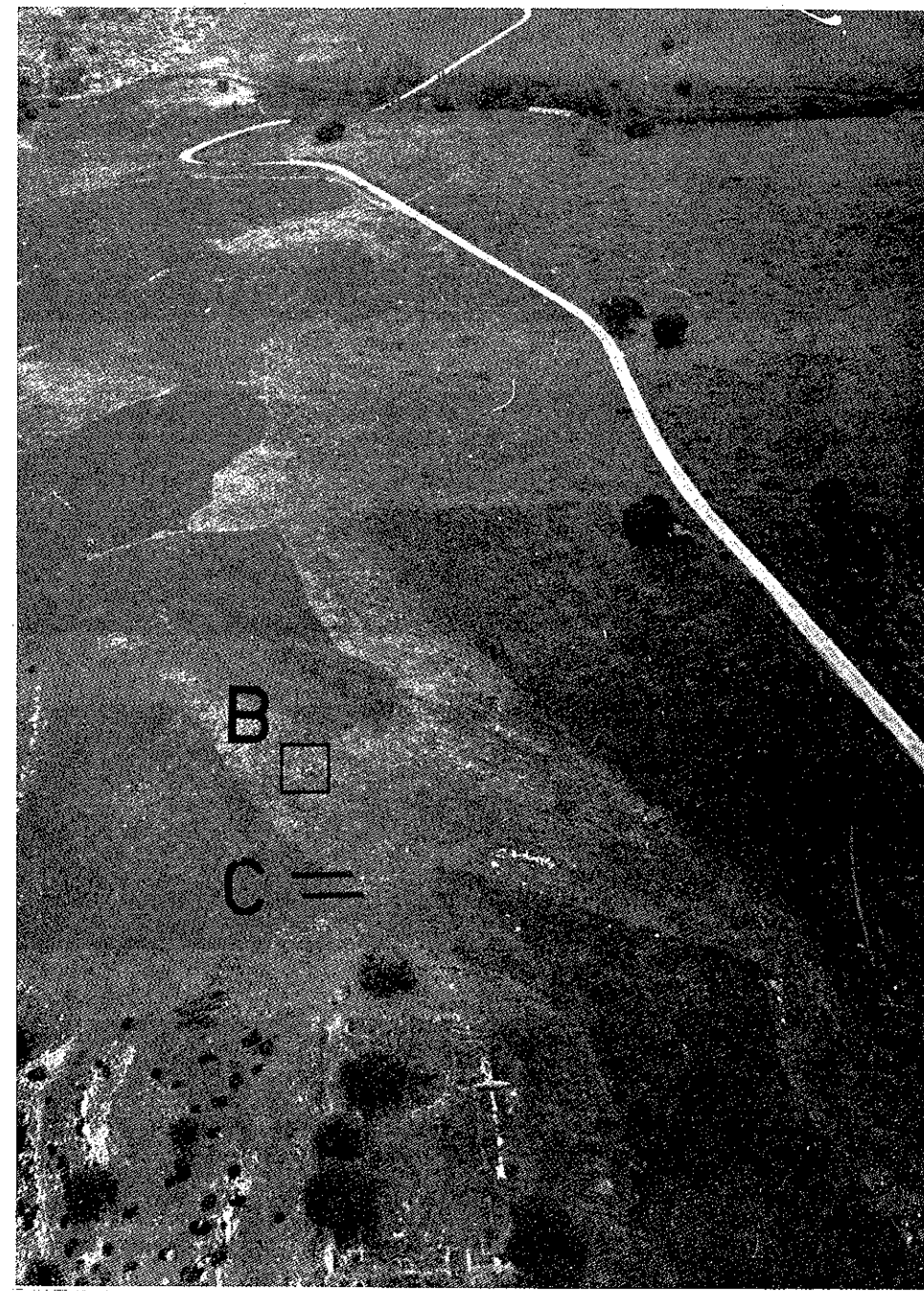


Fig. 3.

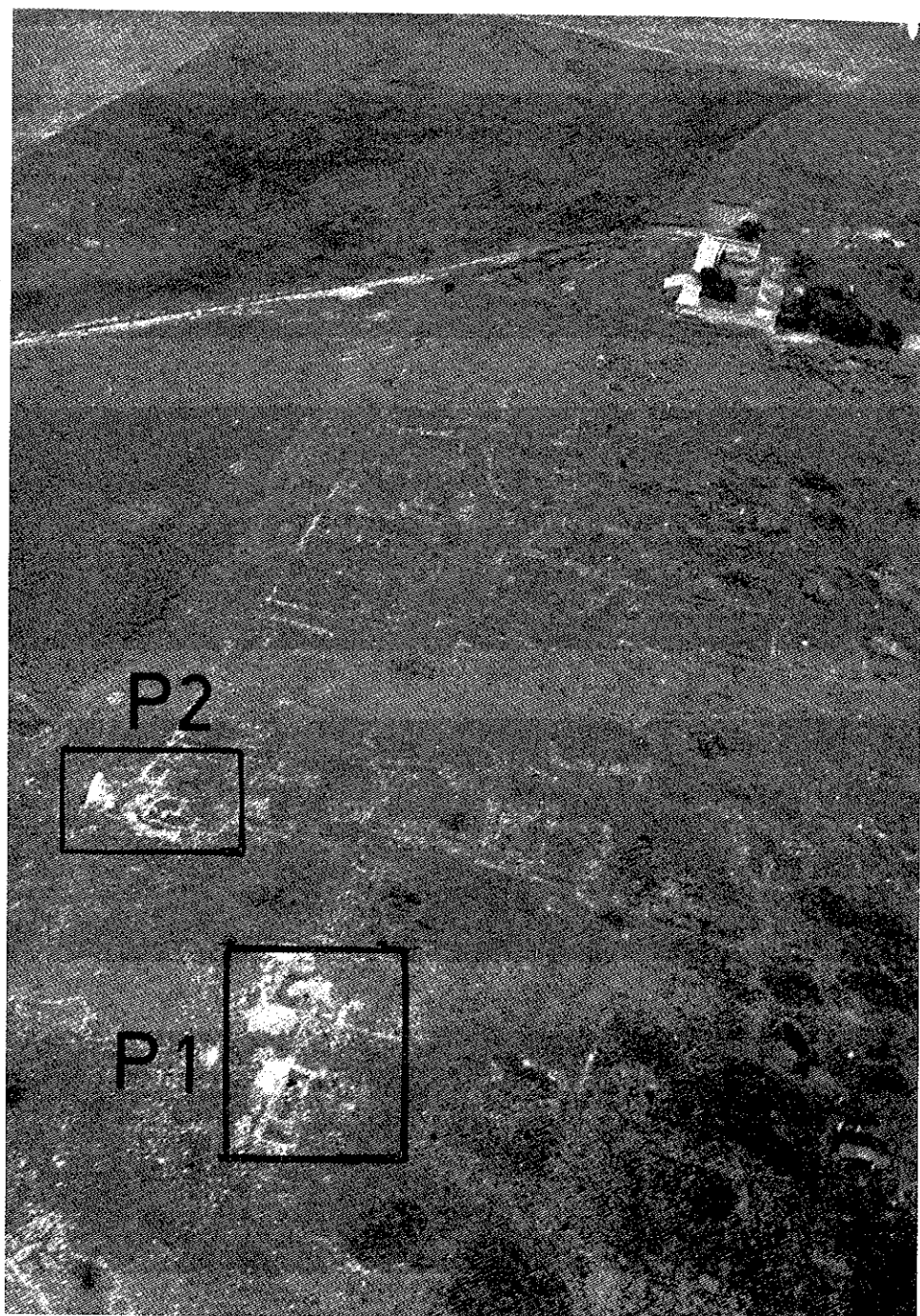


Fig. 4.

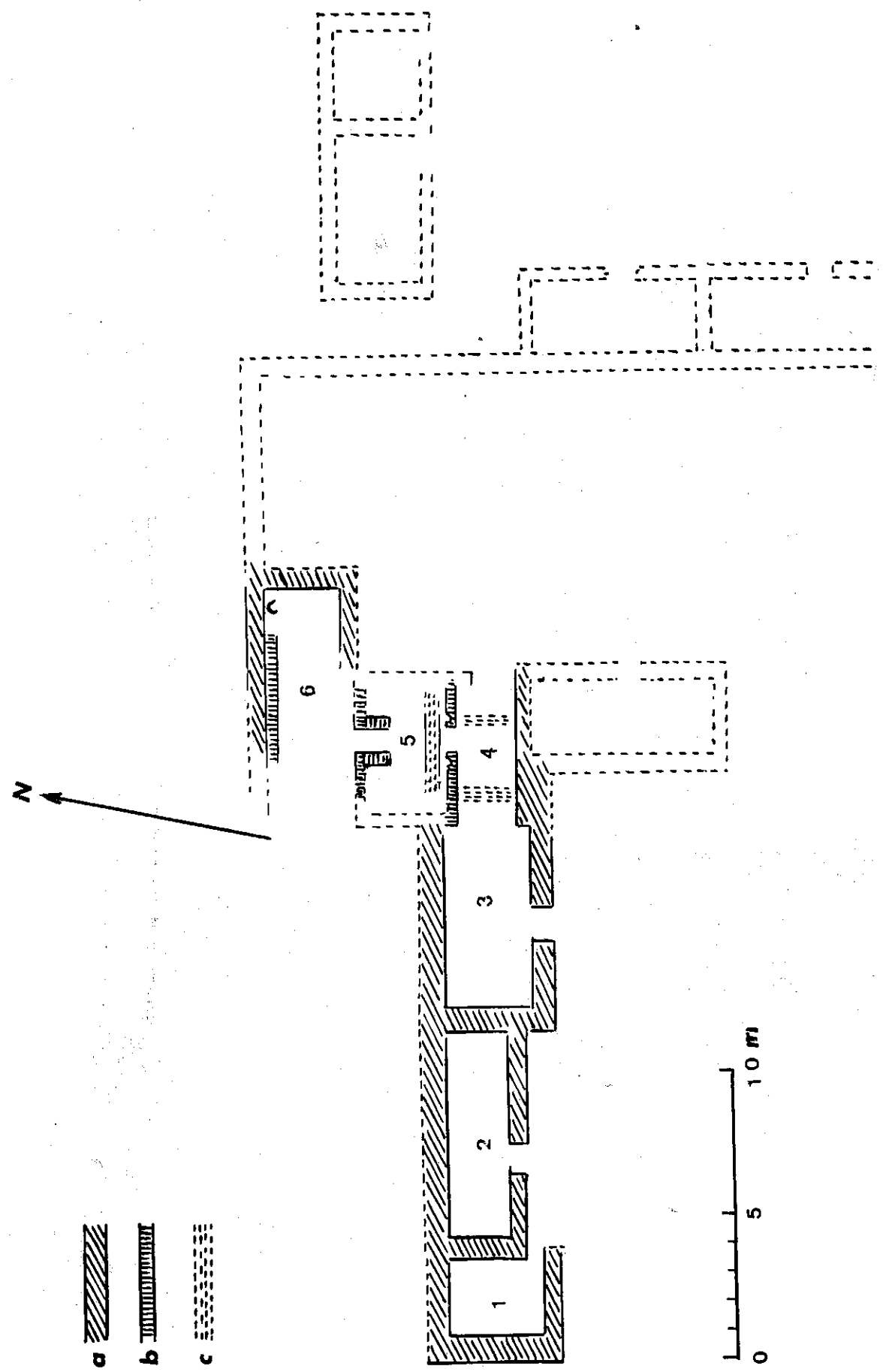


Fig. 5.

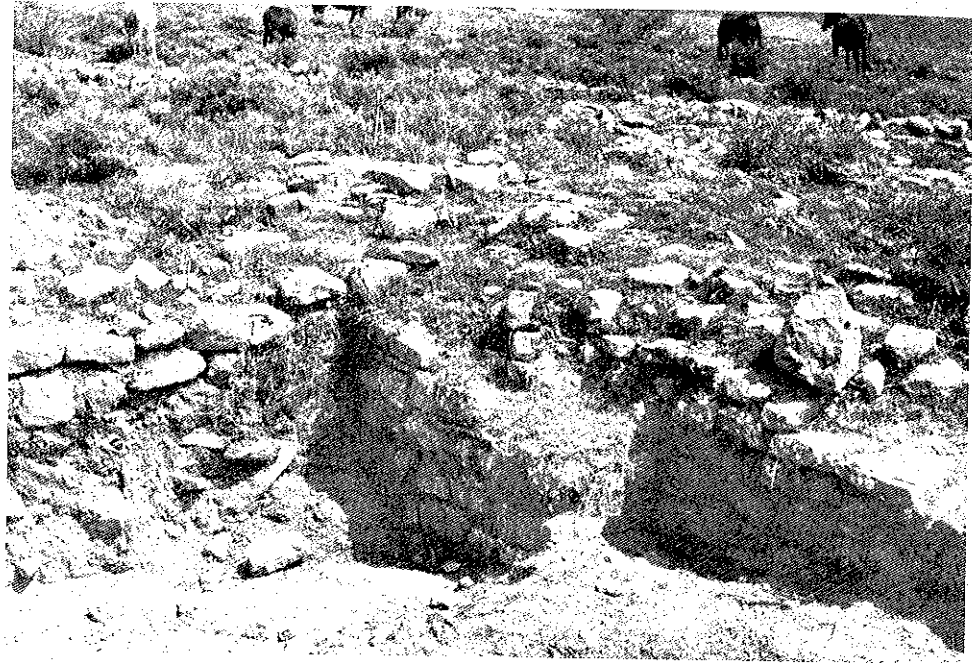


Fig. 6.

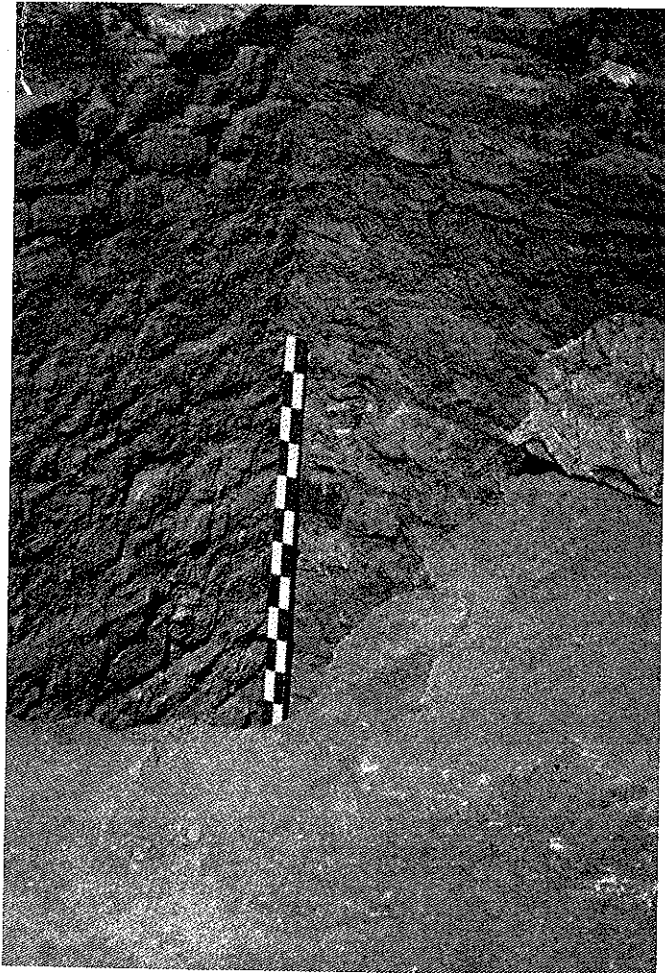


Fig. 7.

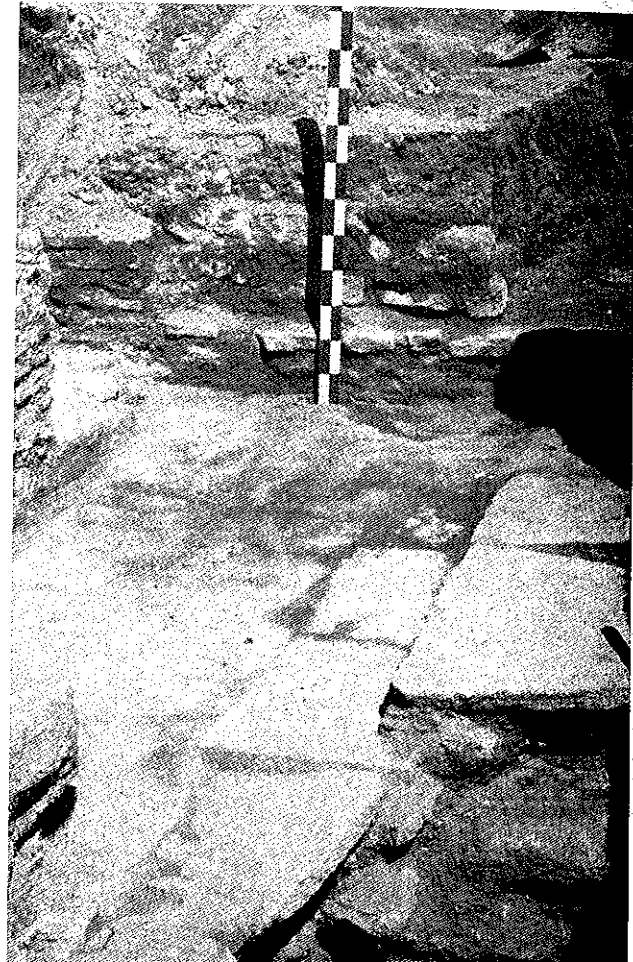


Fig. 8.

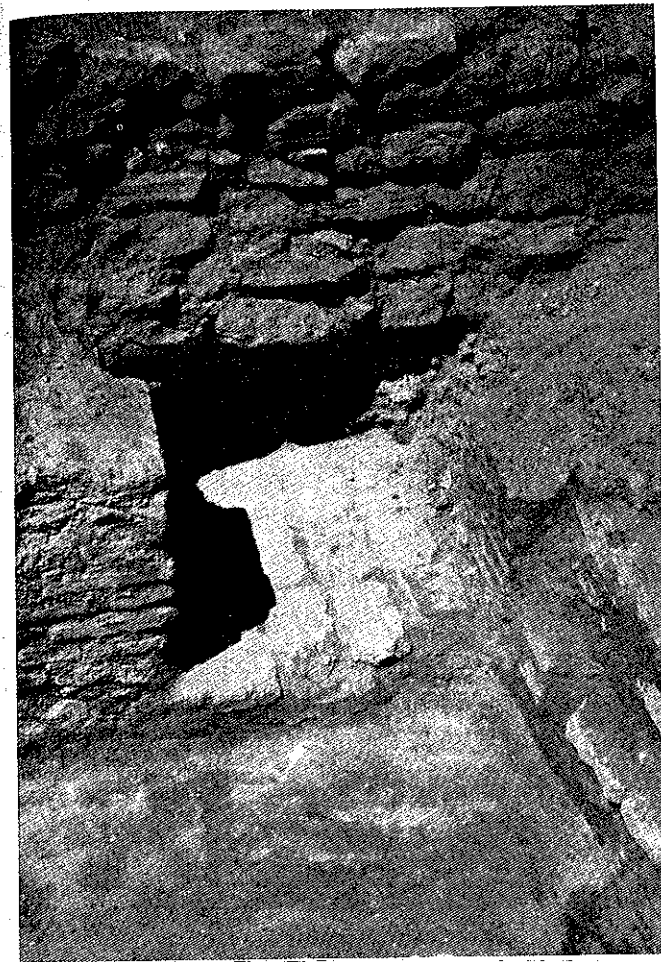


Fig. 9.

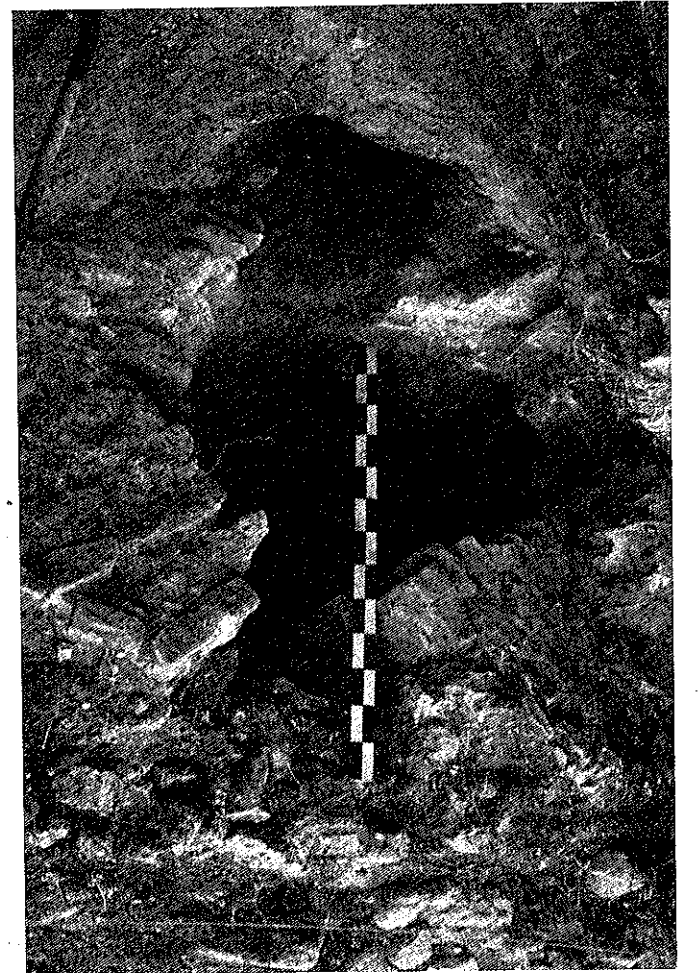


Fig. 10.

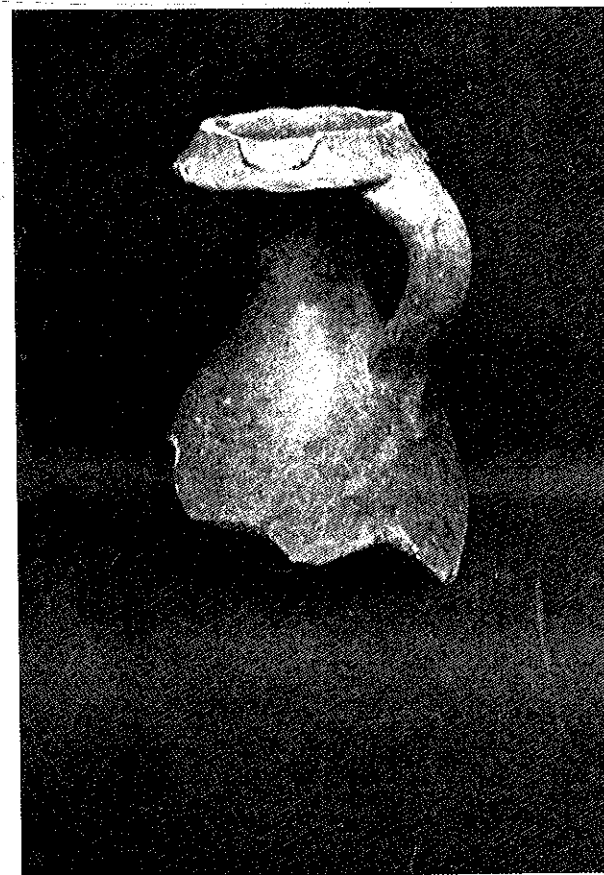


Fig. 11.

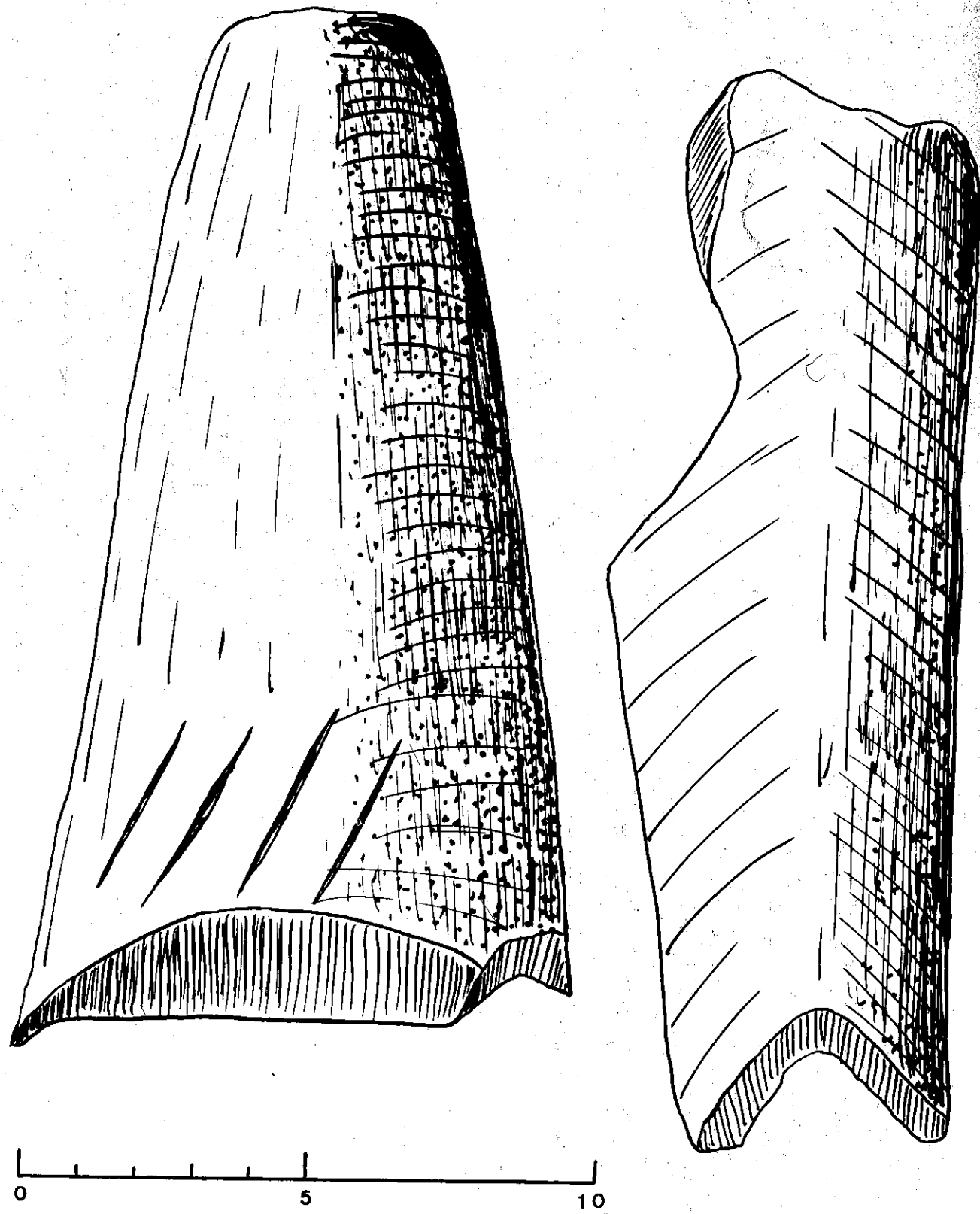


Fig. 12.

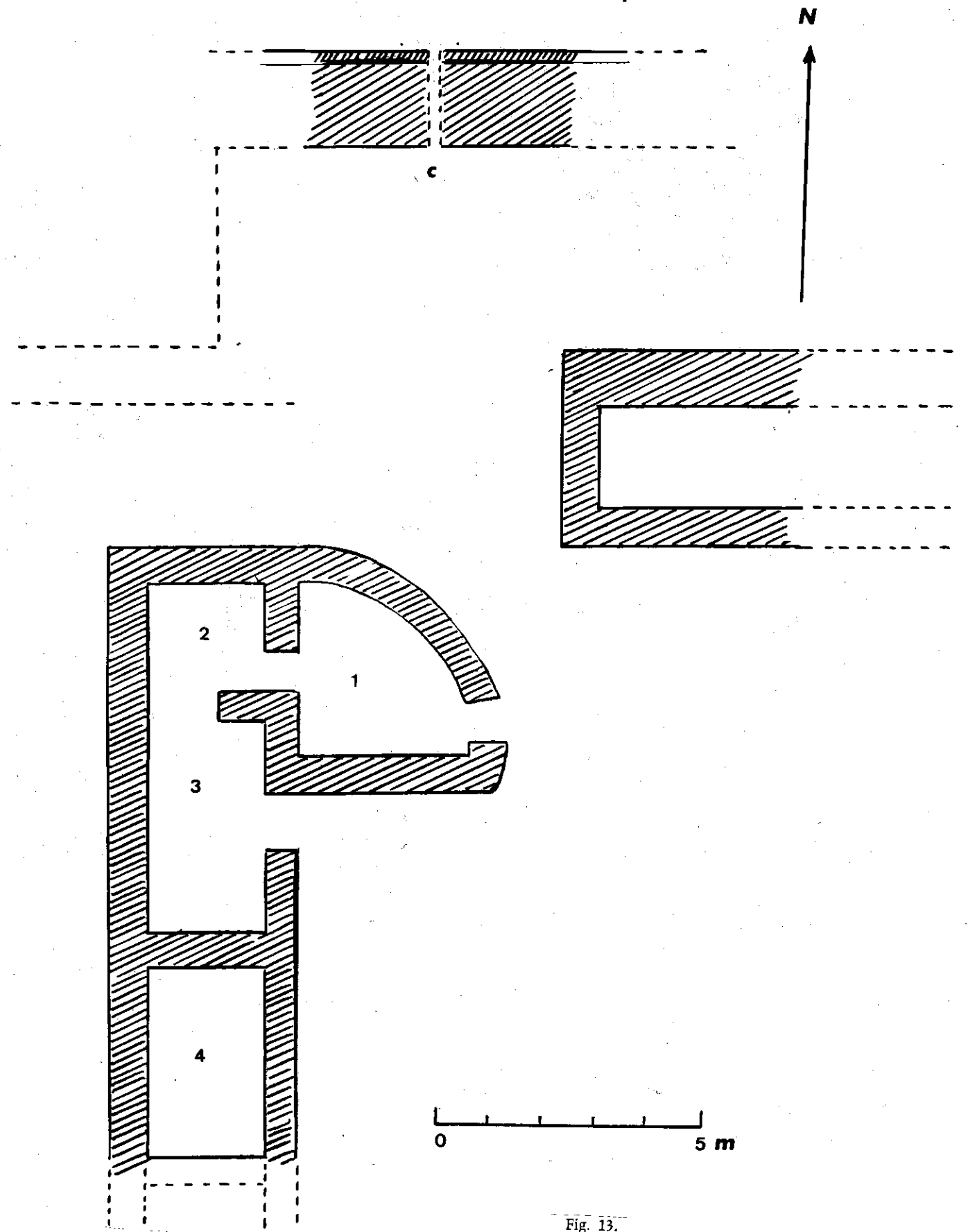


Fig. 13.



Fig. 14.



Fig. 16.



Fig. 17. a



Fig. 17. b



Fig. 18.



Fig. 19.



Fig. 20.



Fig. 21.

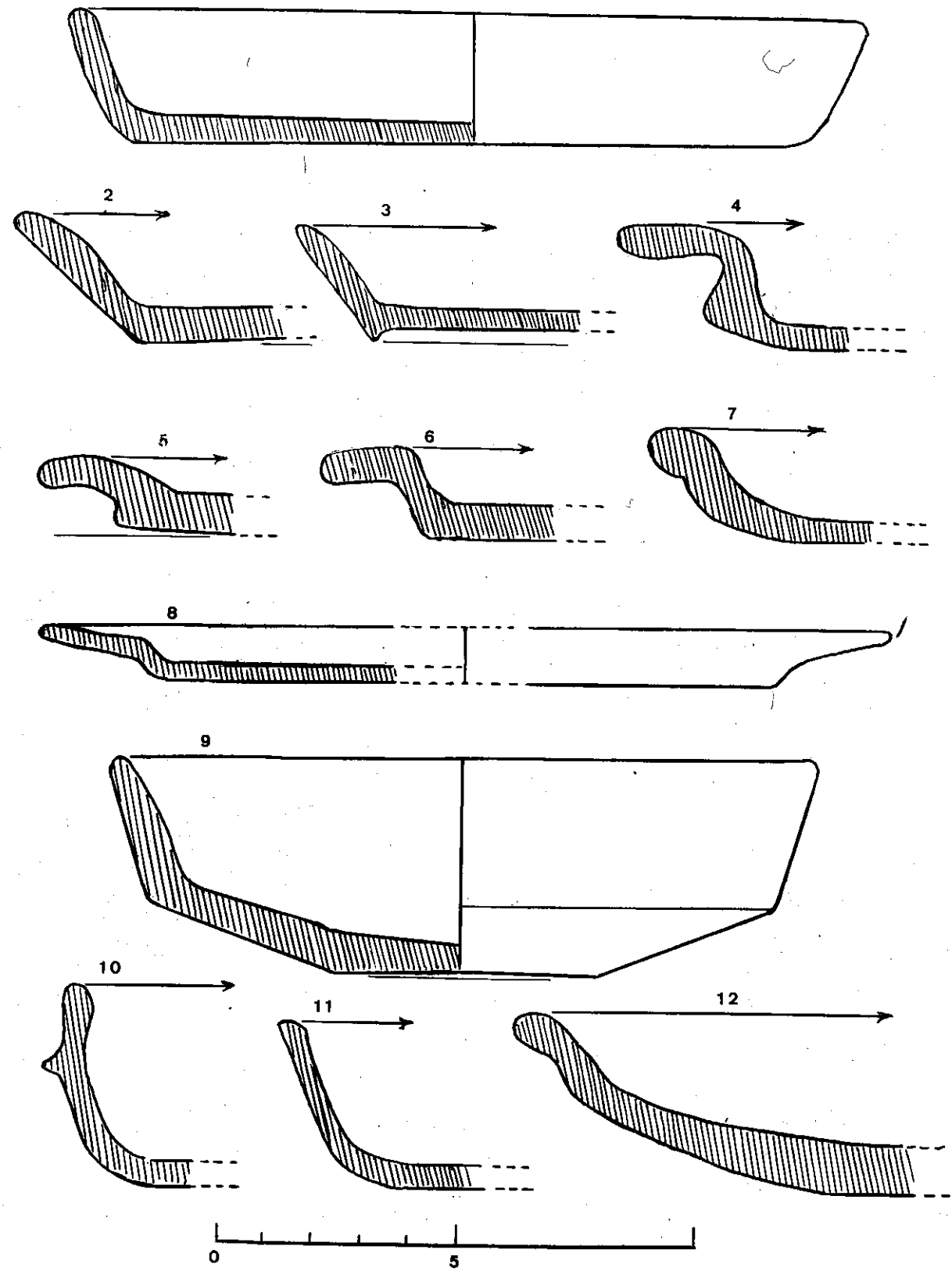


Fig. 22.

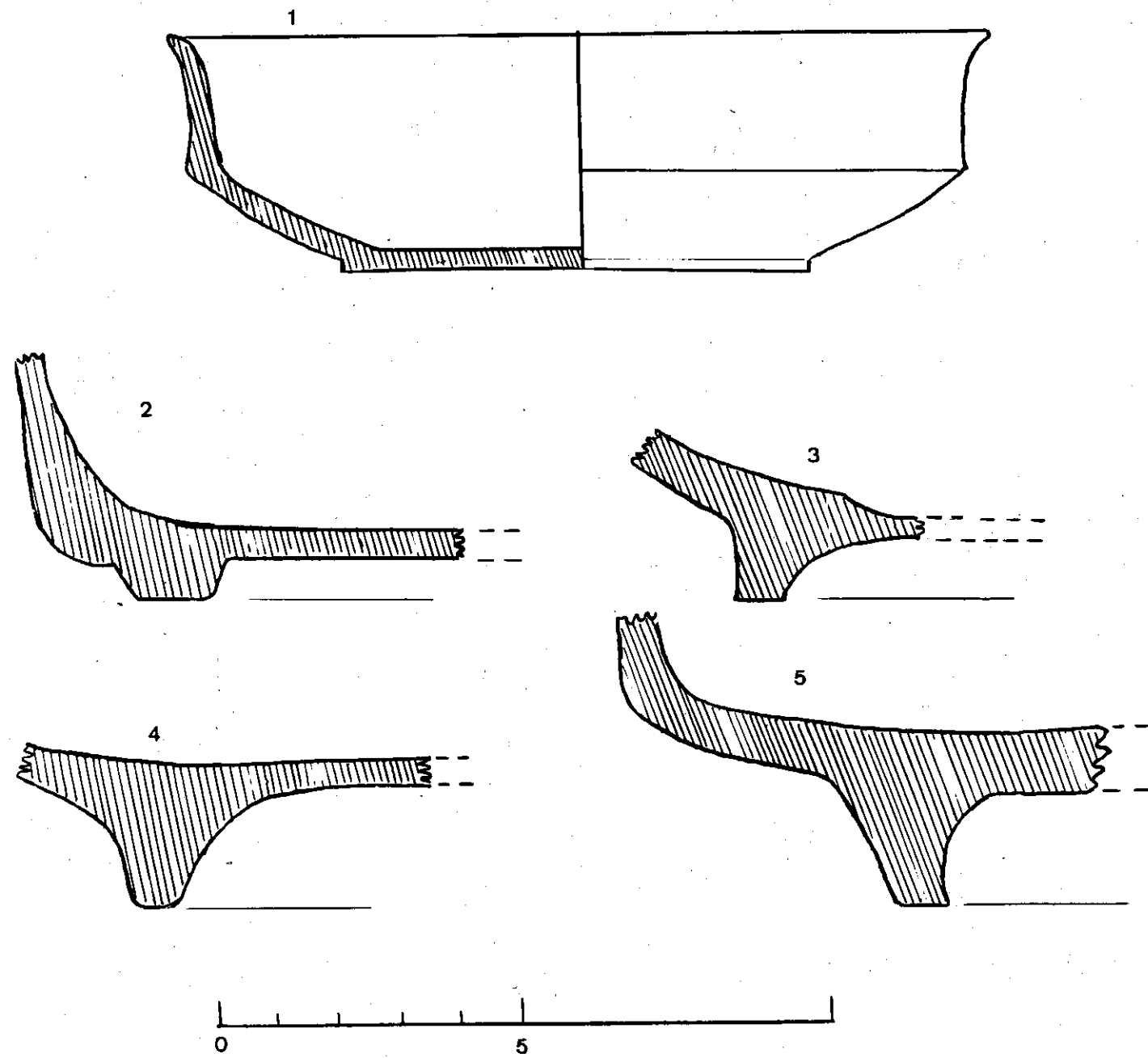


Fig. 23.

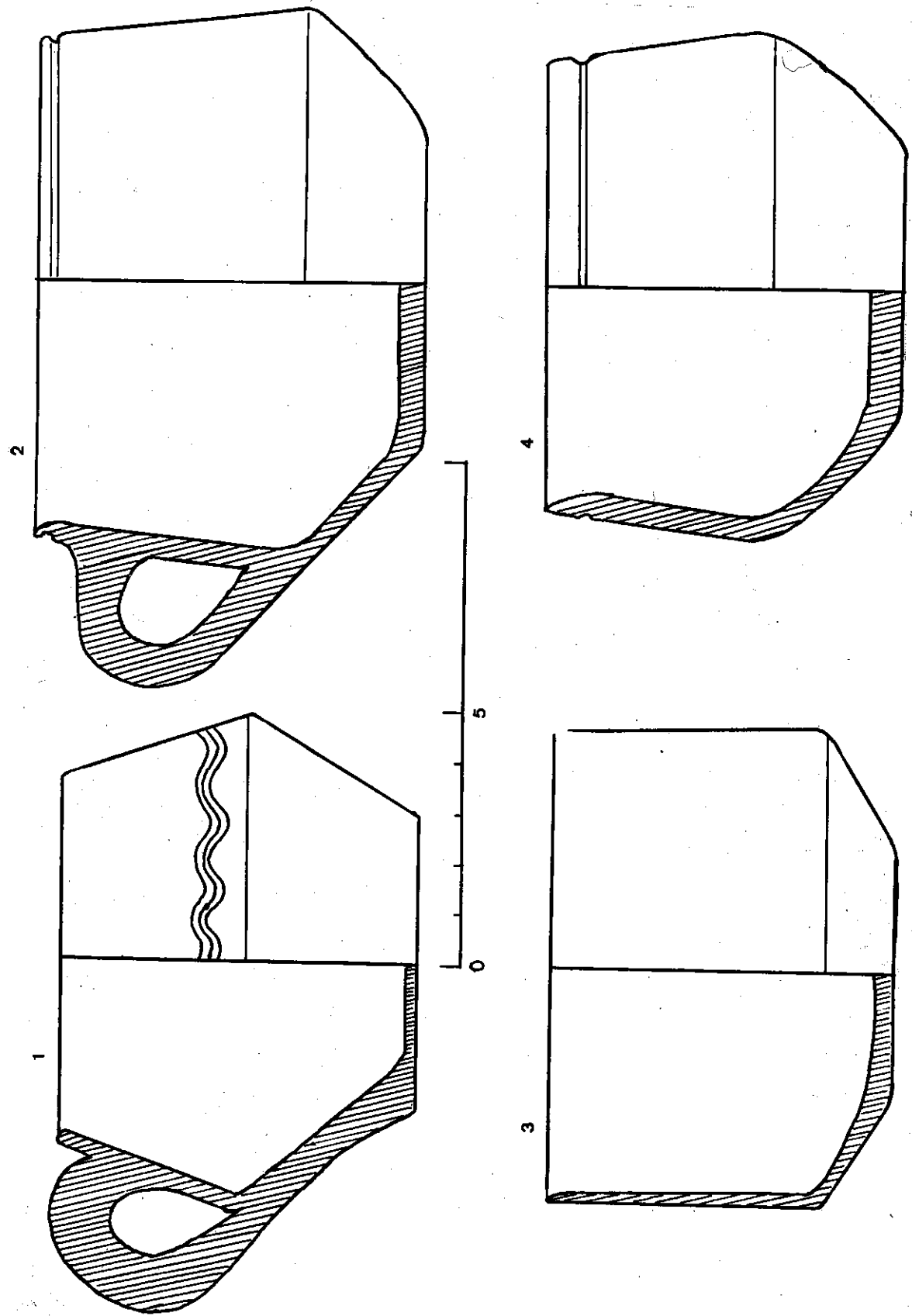


Fig. 24.

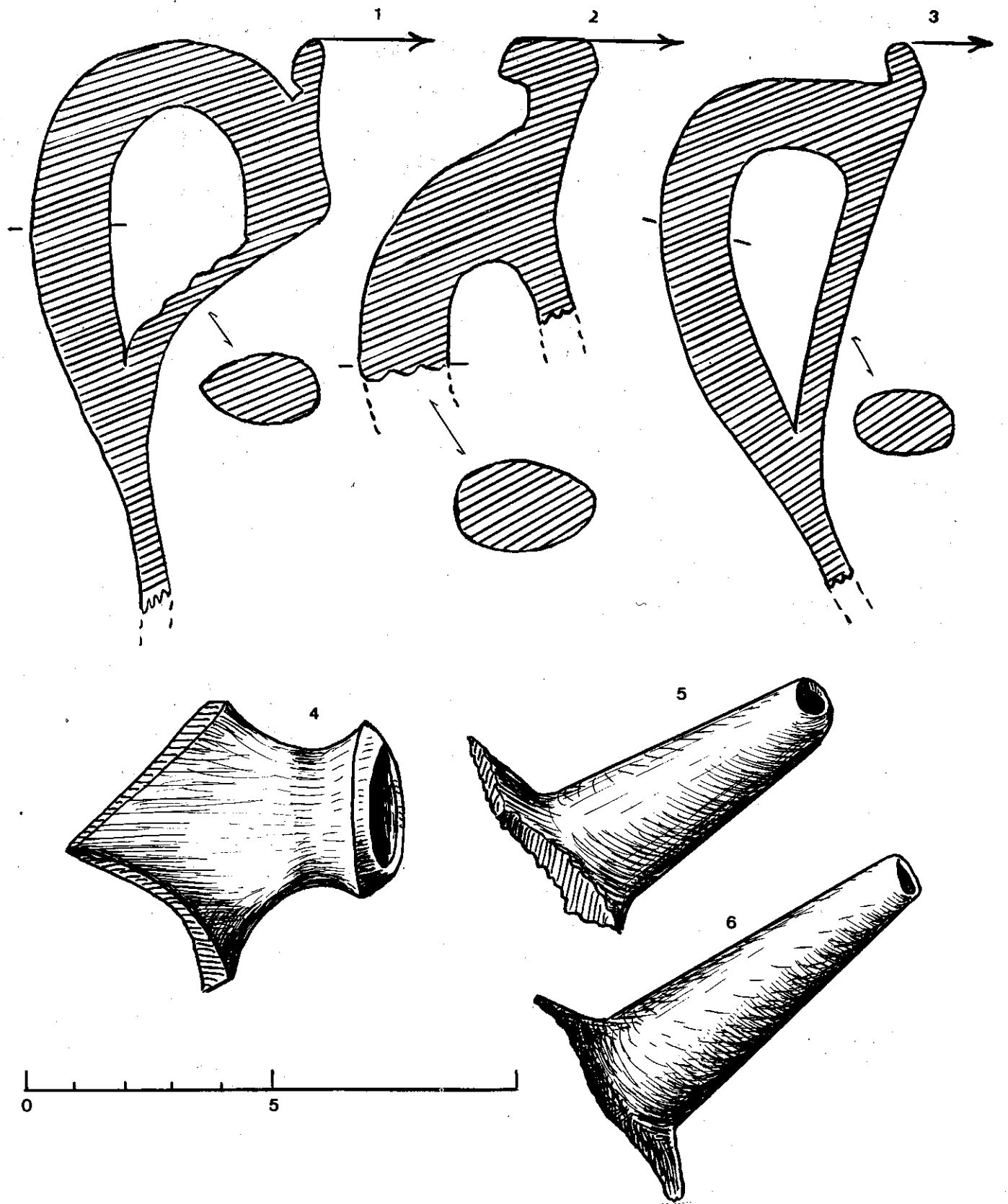


Fig. 25.

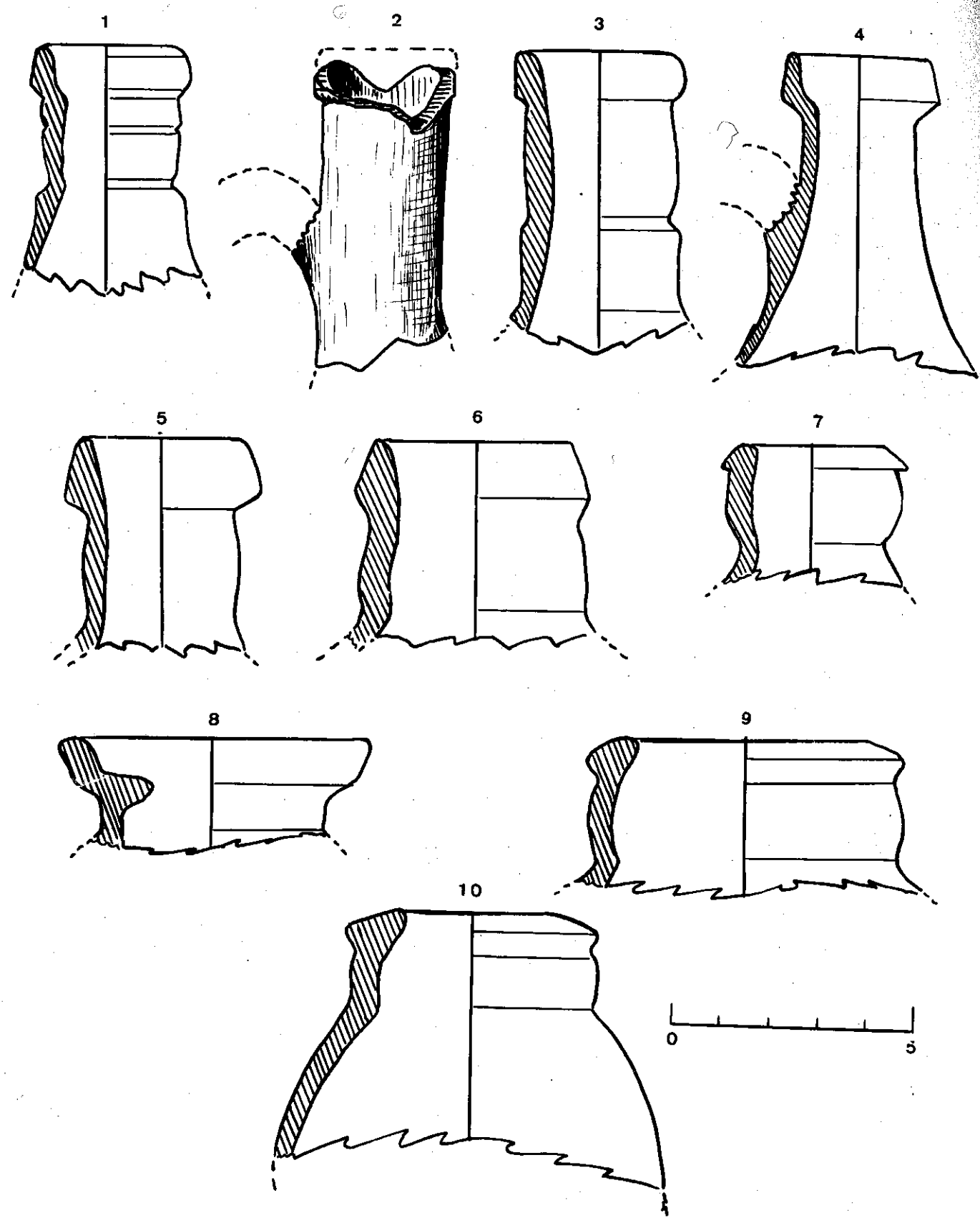


Fig. 26.

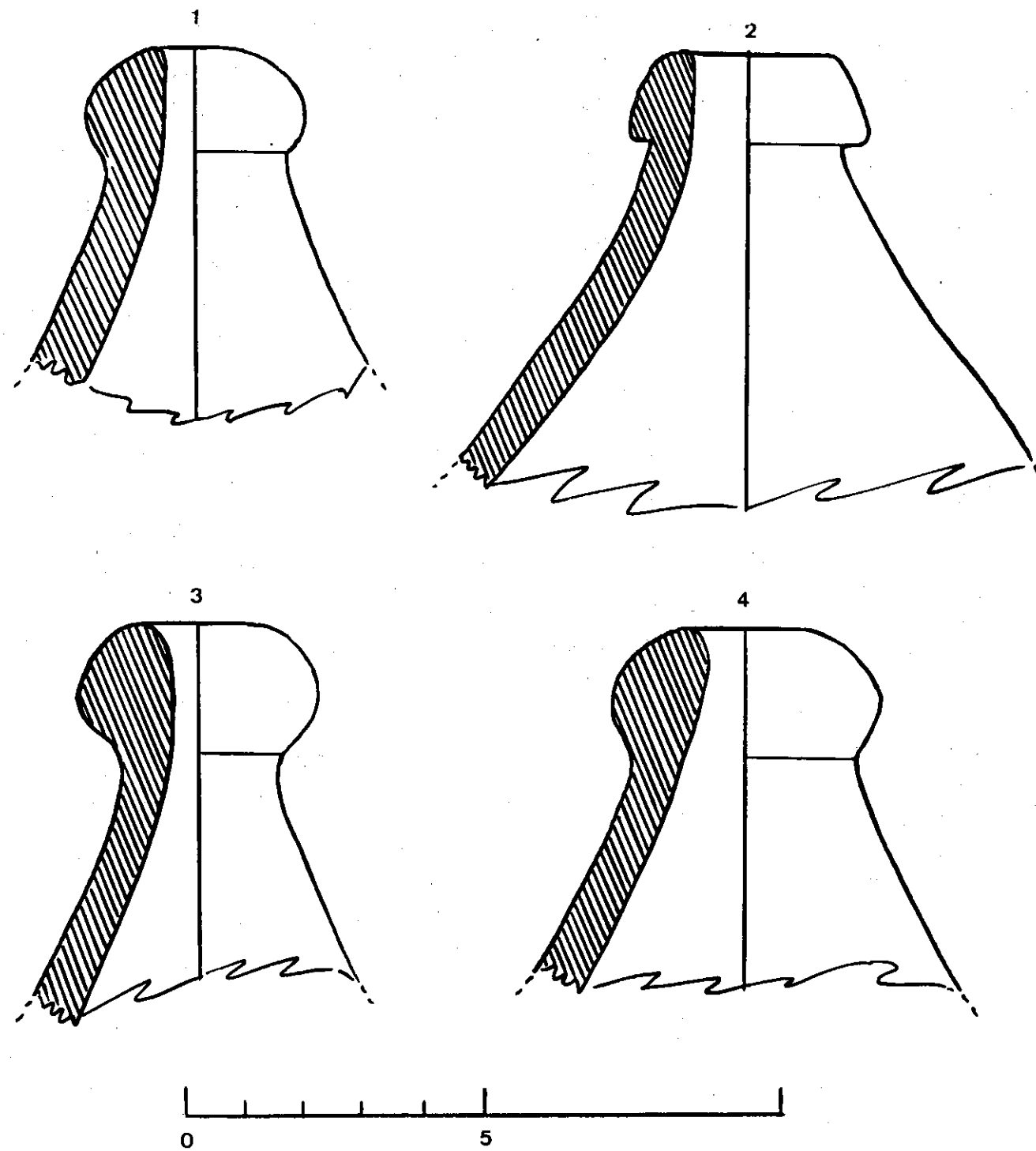


Fig. 27.

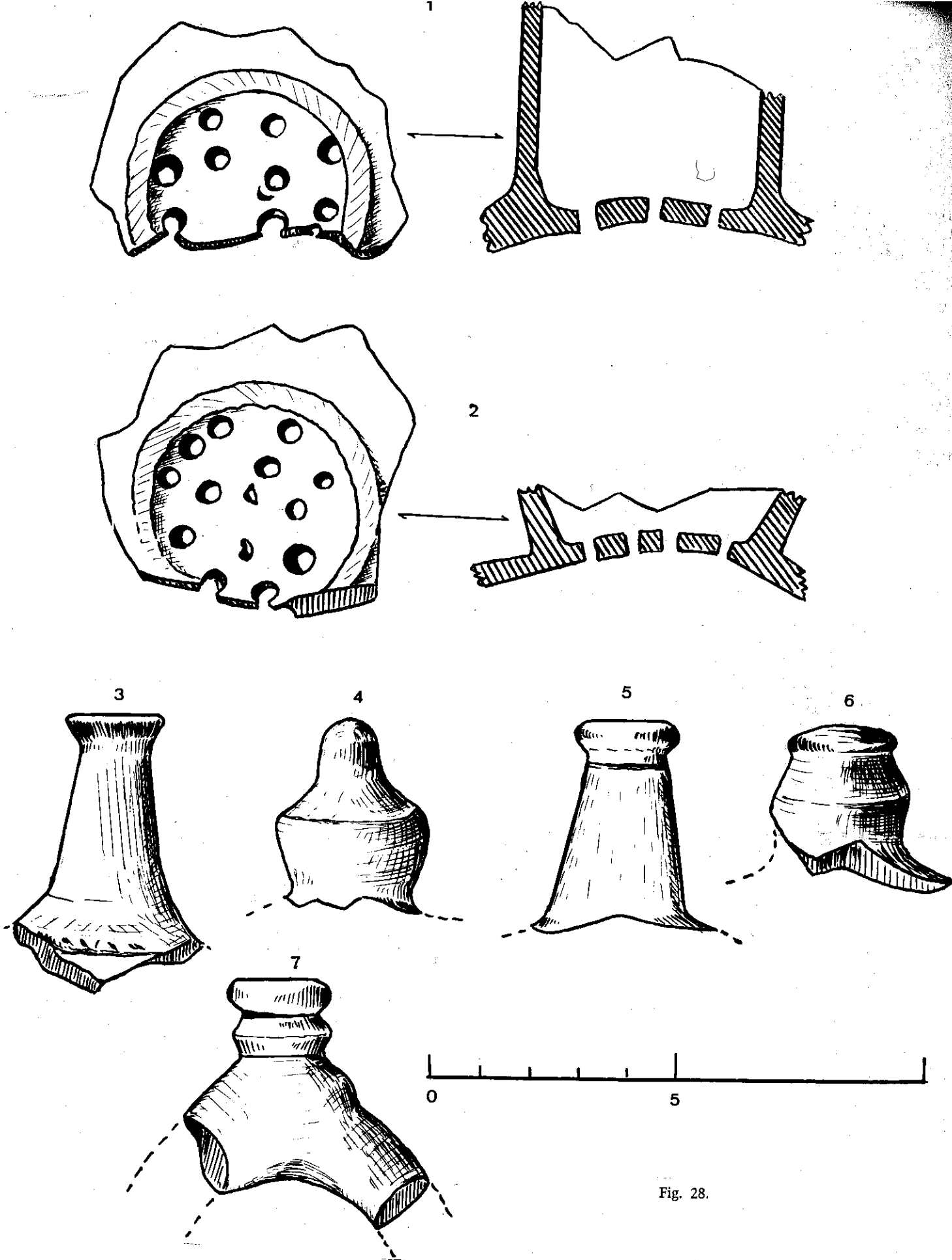


Fig. 28.

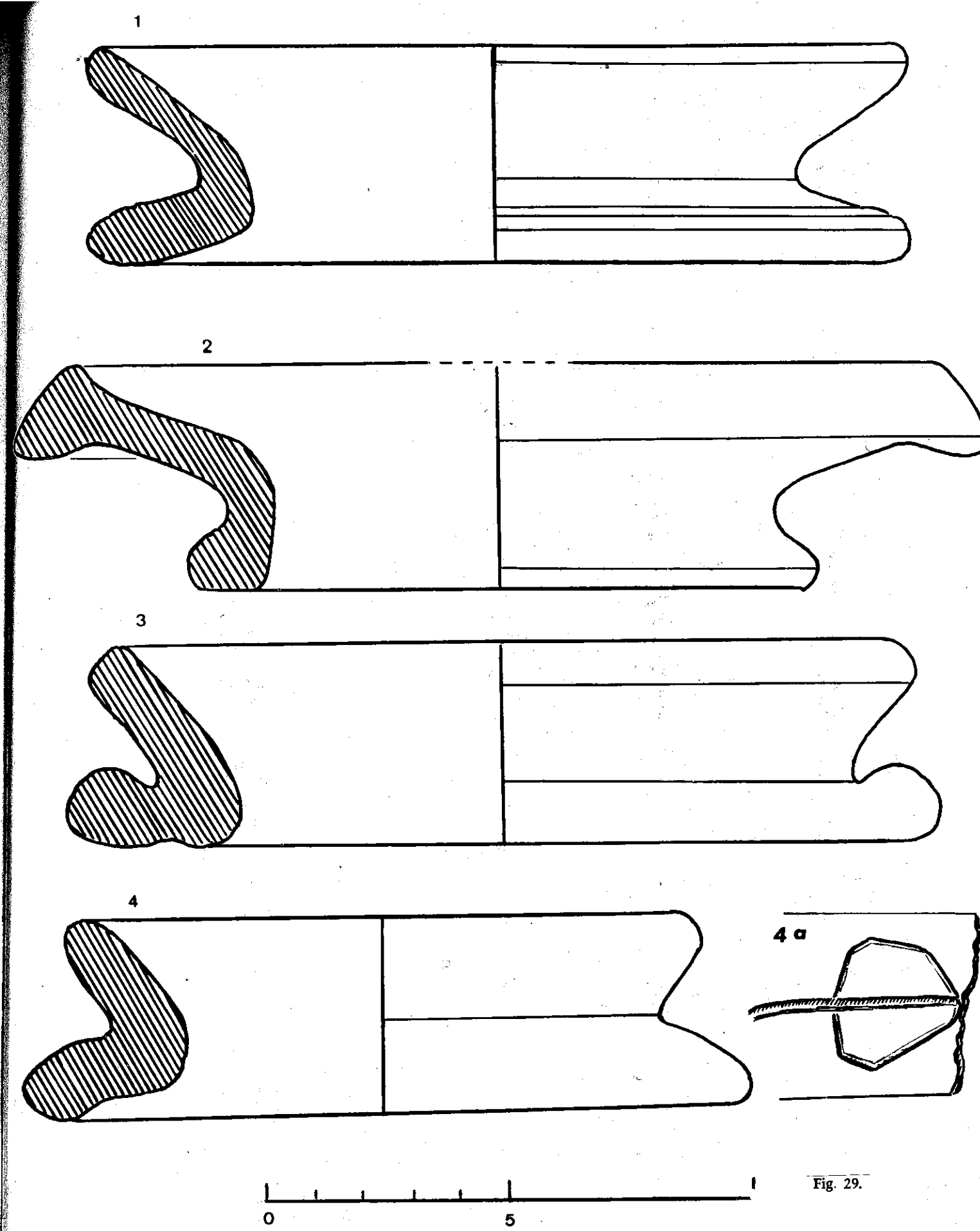


Fig. 29.

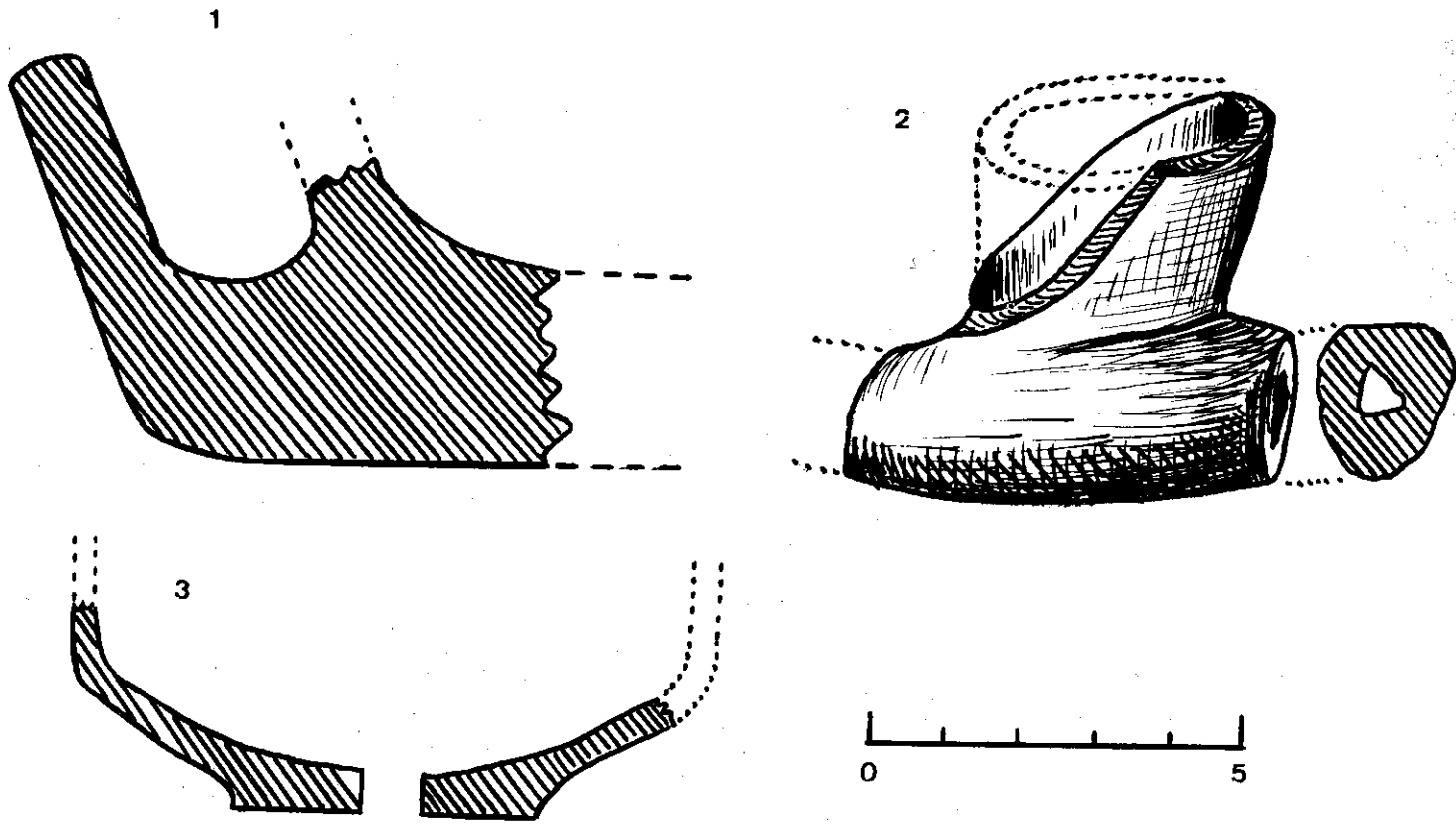


Fig. 30.

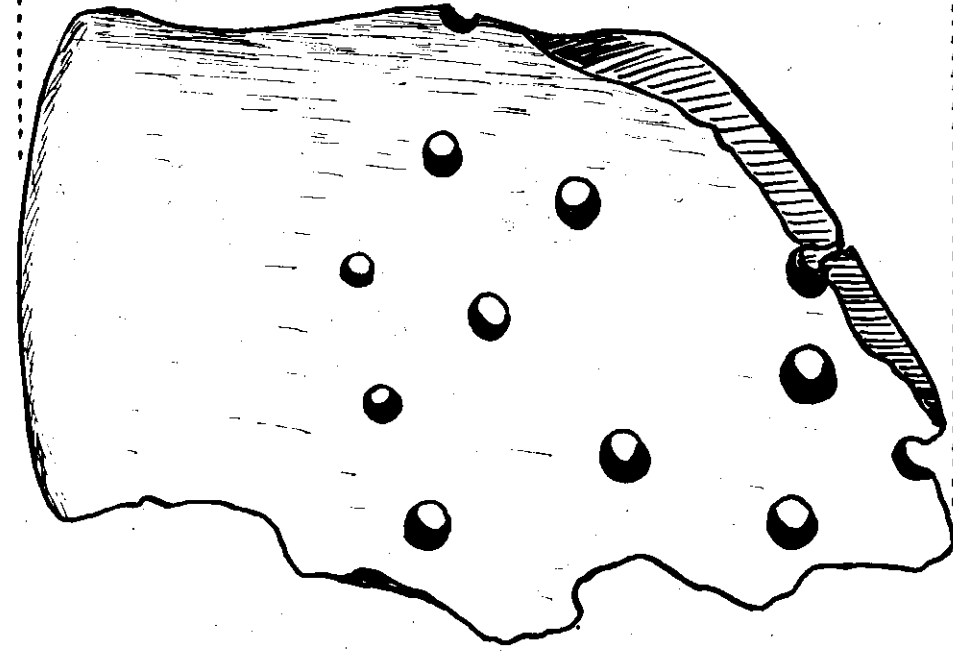
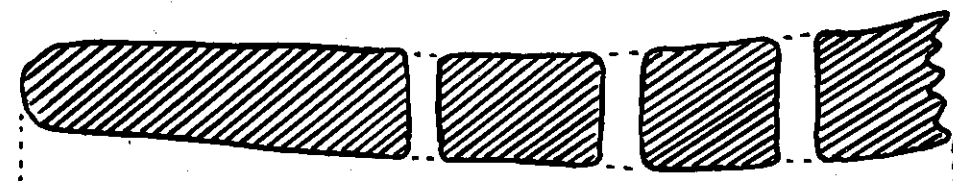
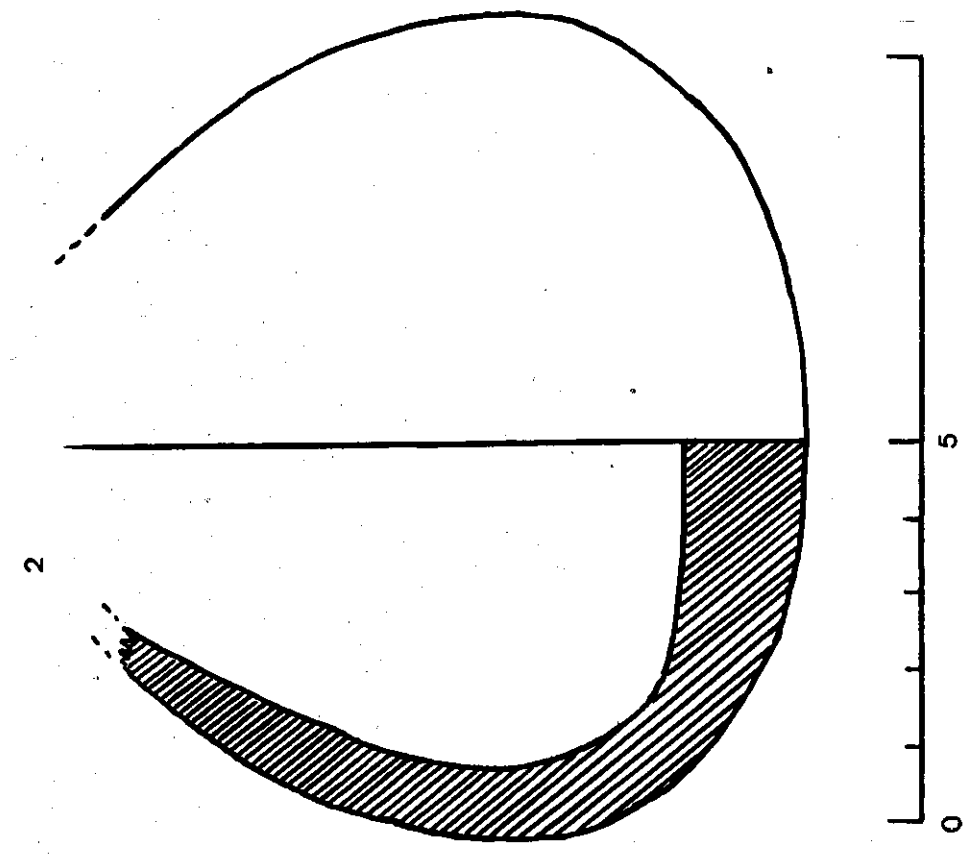


Fig. 31.

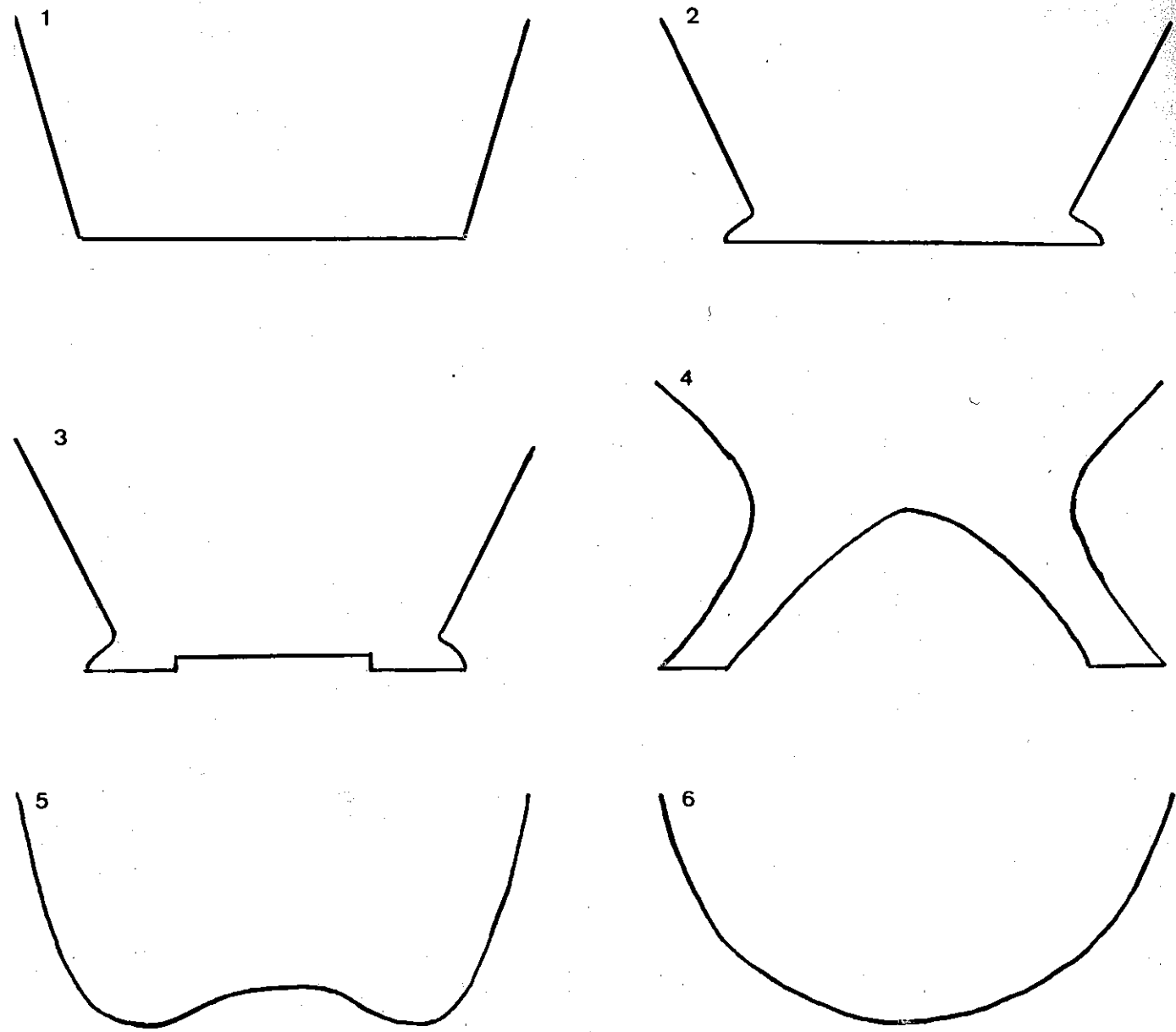


Fig. 32.

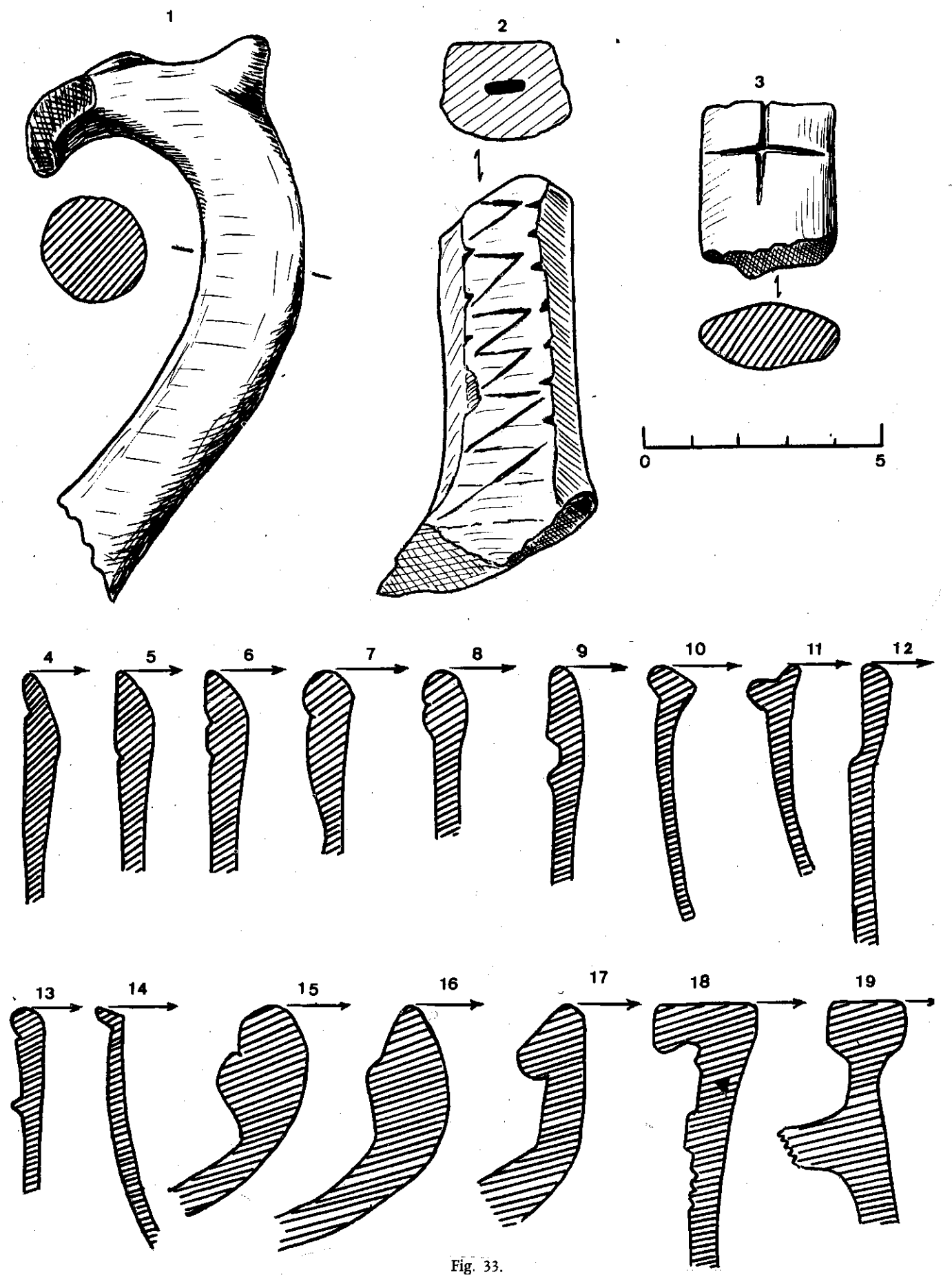


Fig. 33.

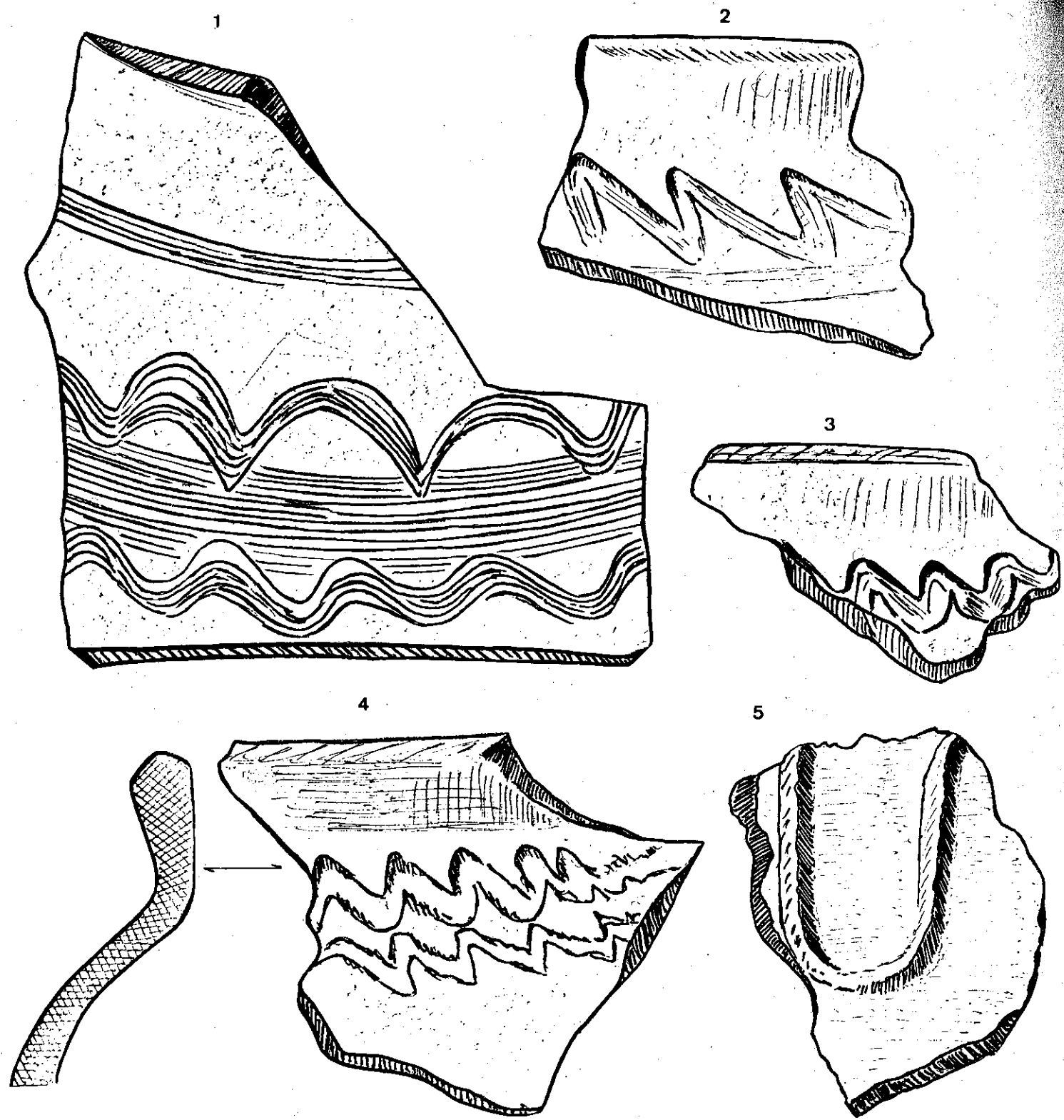


Fig. 34

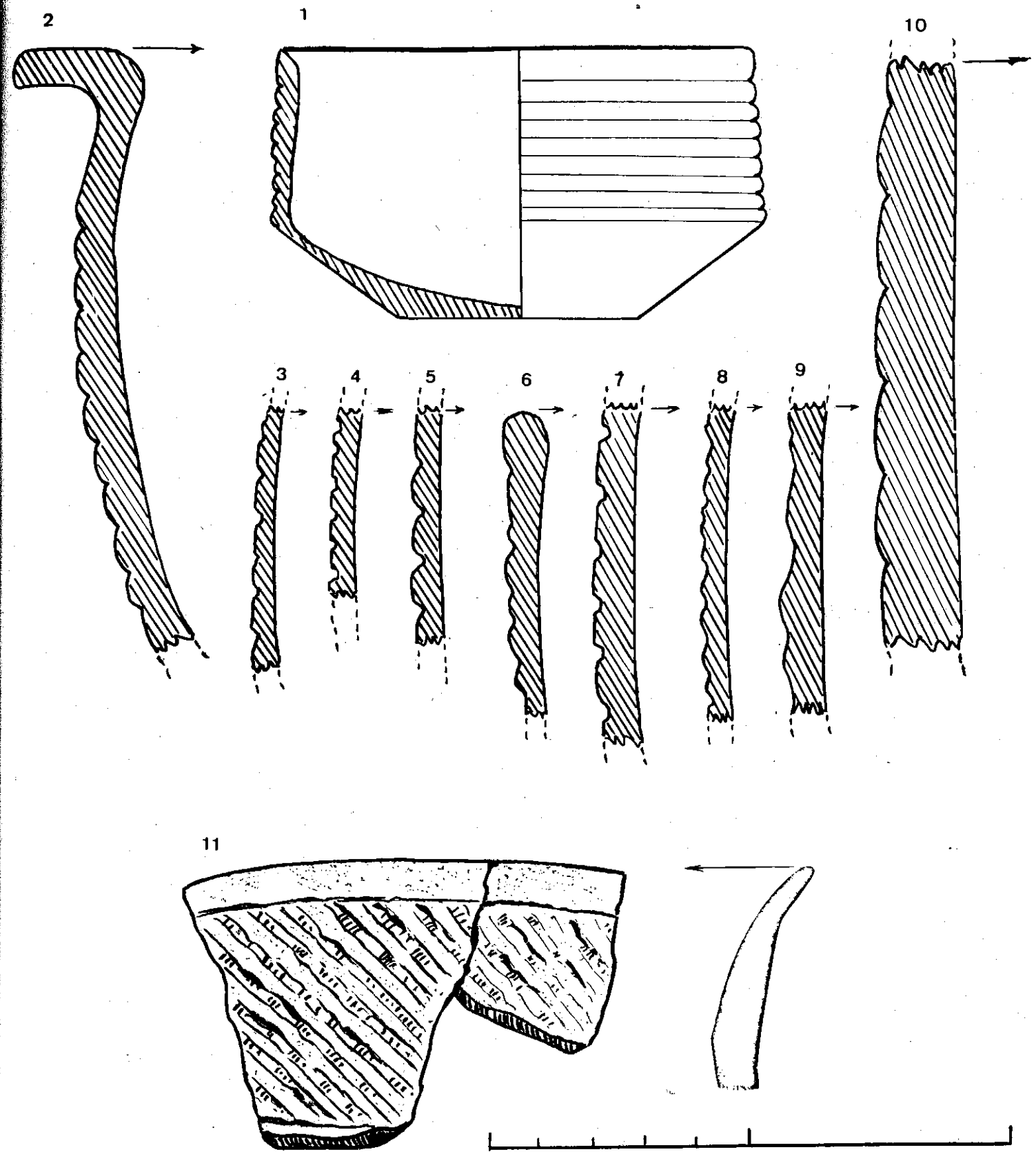


Fig. 35.



Fig. 36.

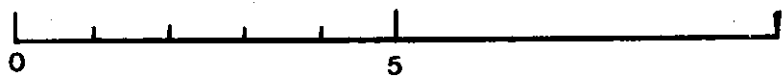
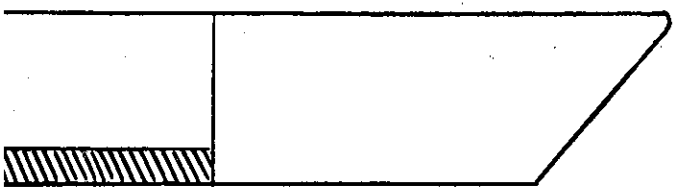
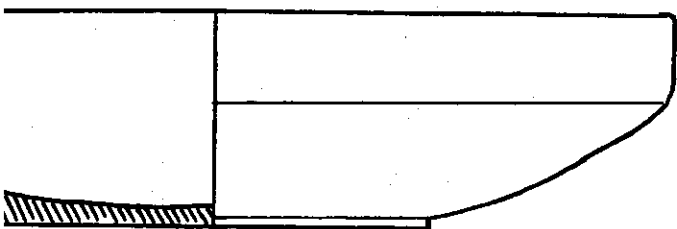


Fig. 37.

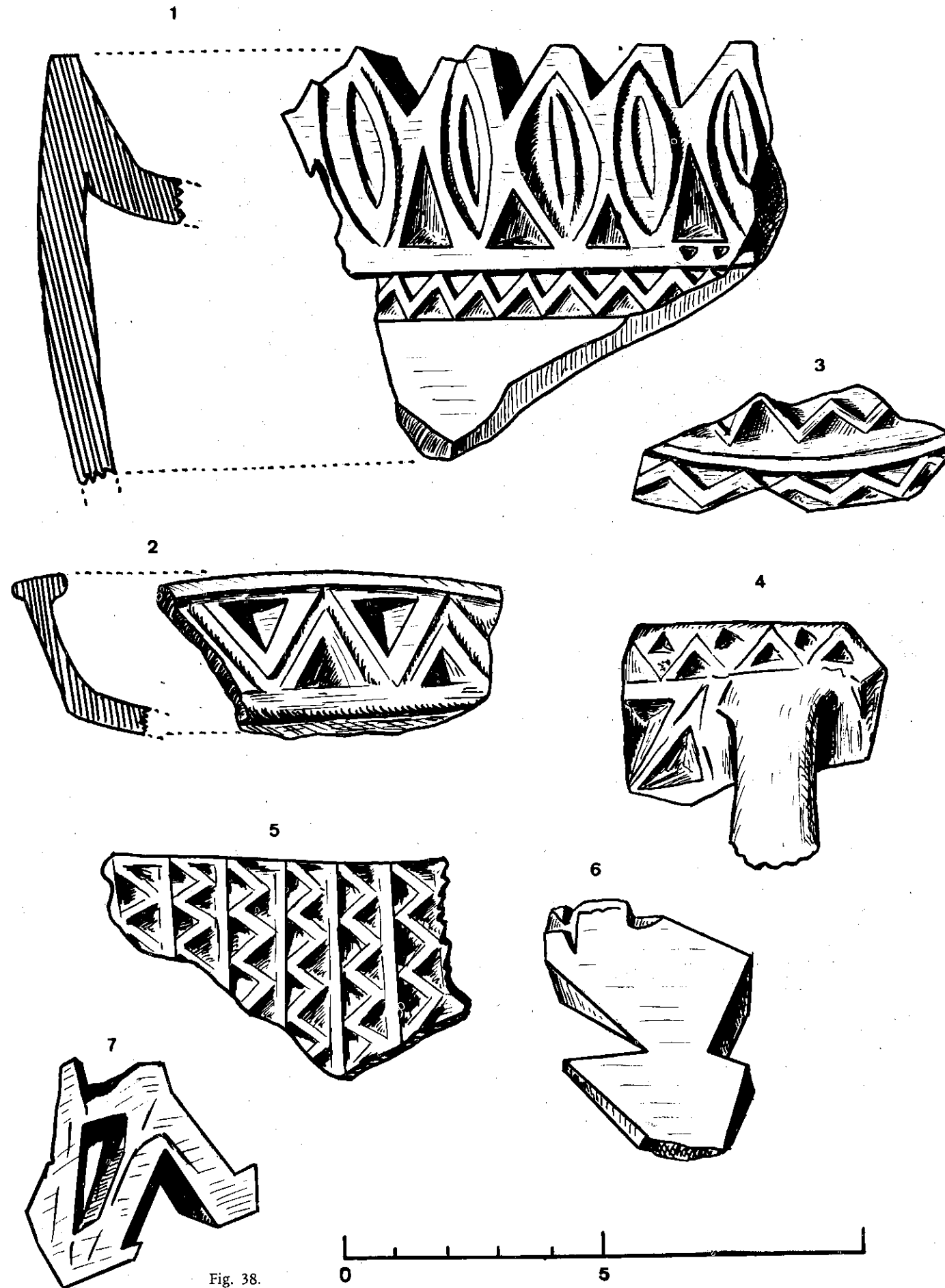


Fig. 38.

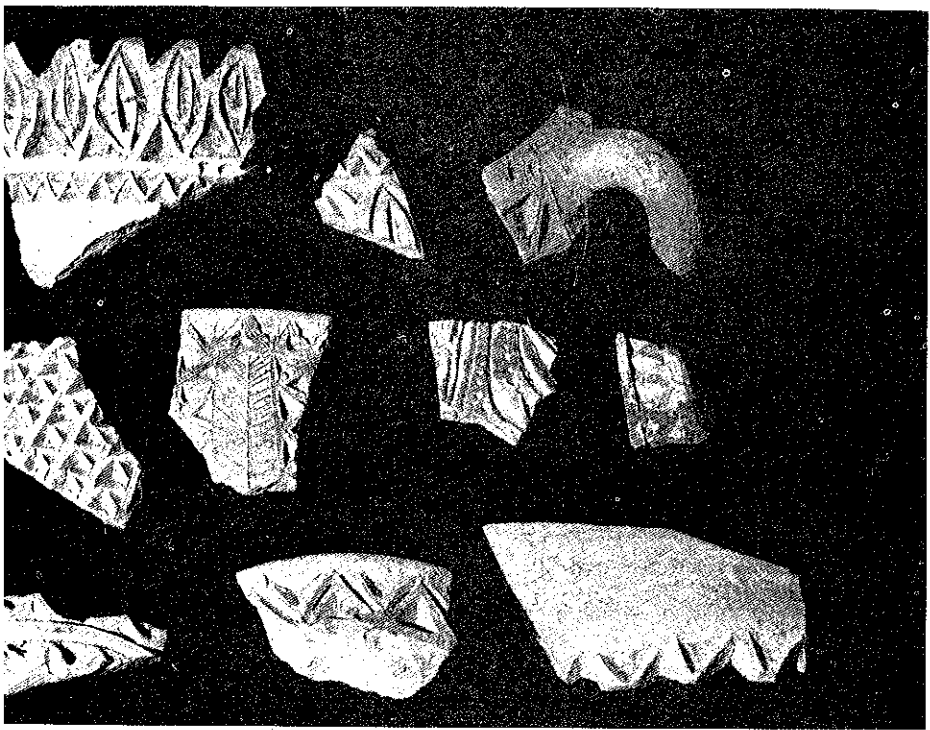


Fig. 39.

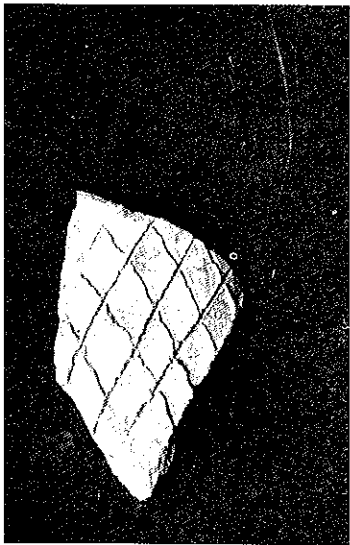


Fig. 40.

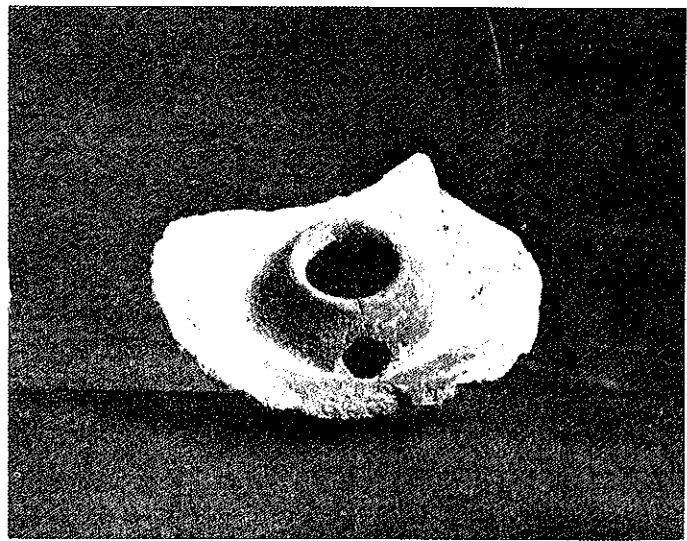


Fig. 41.

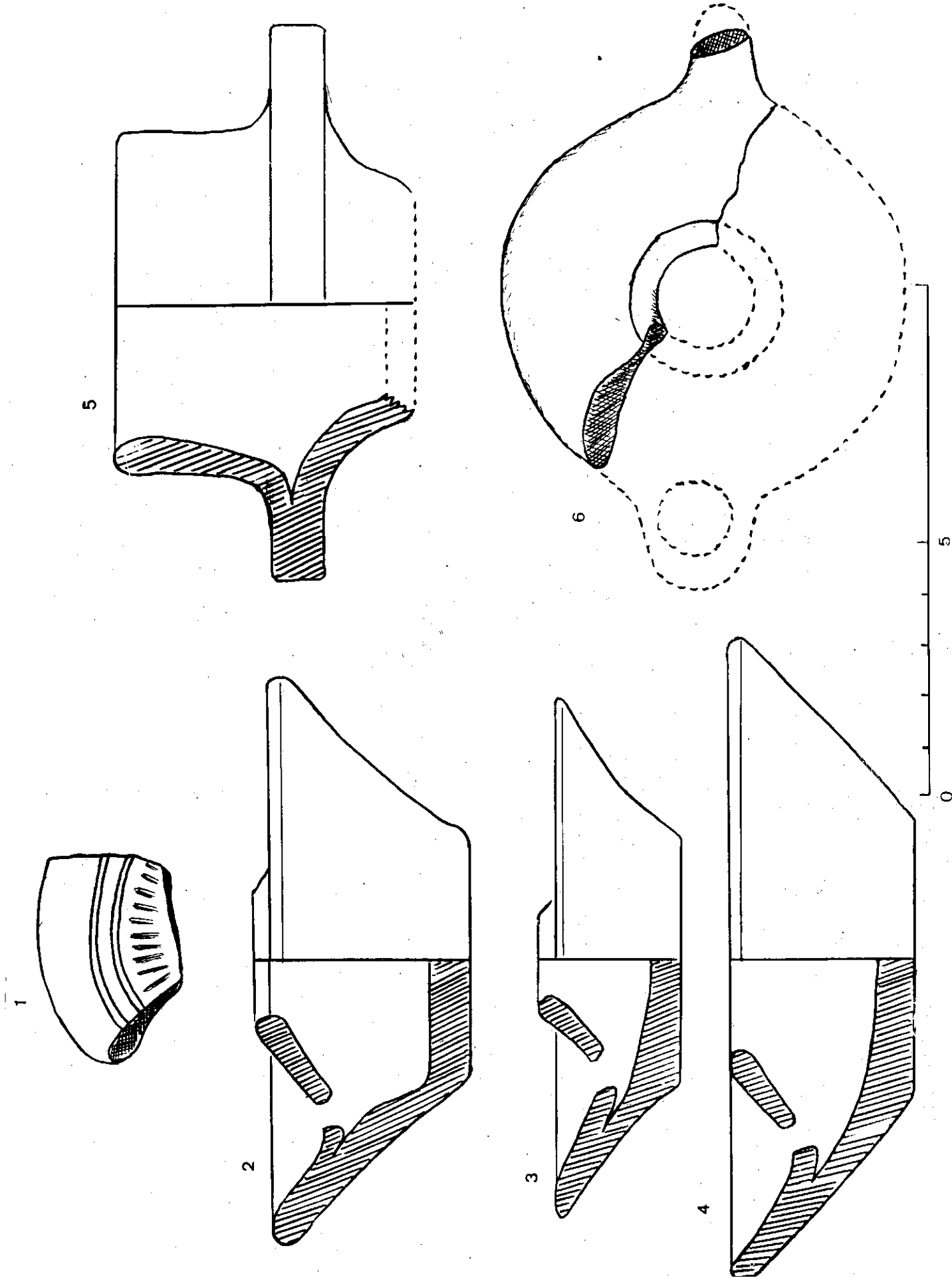


Fig. 42.

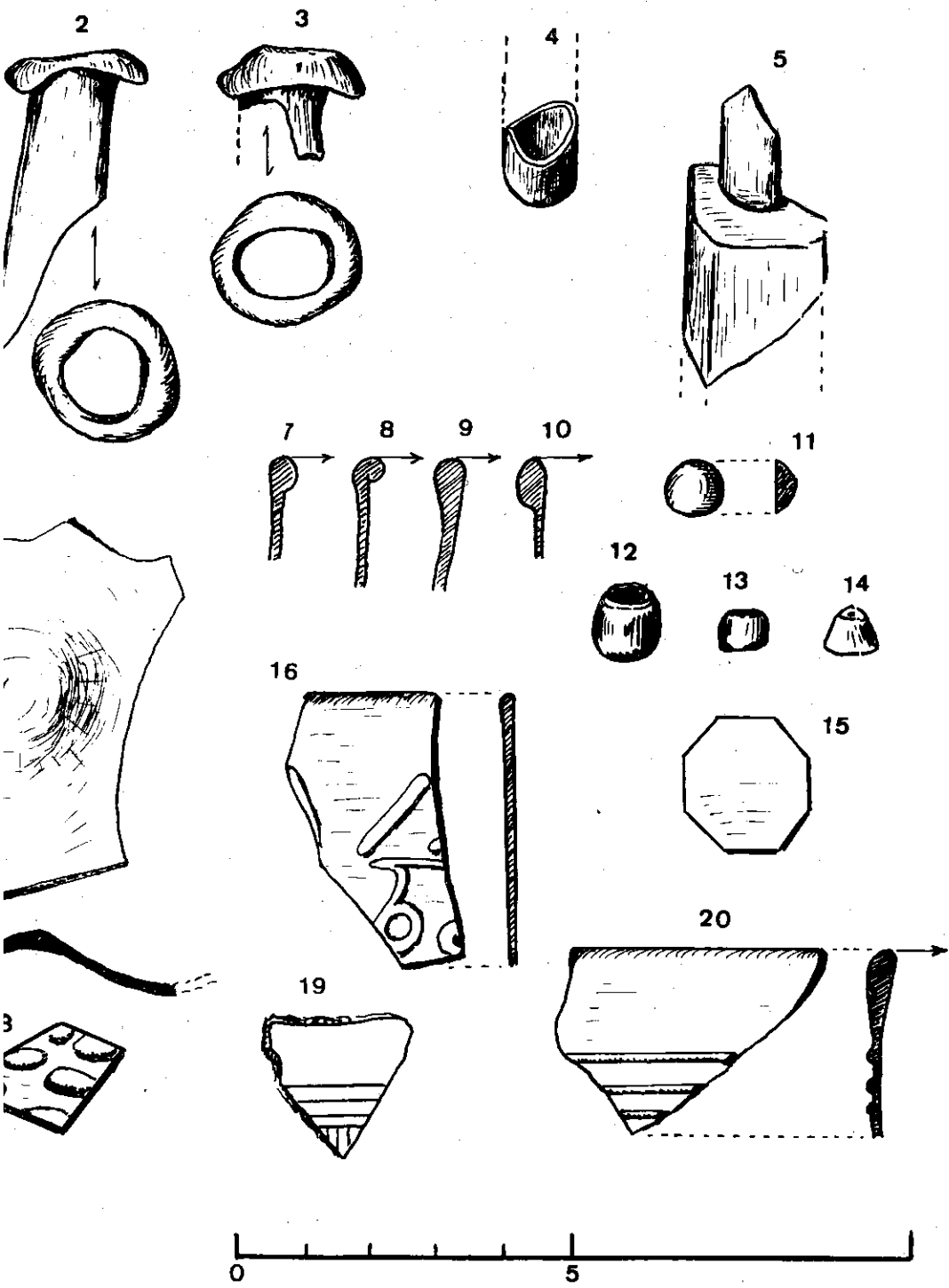


Fig. 43.

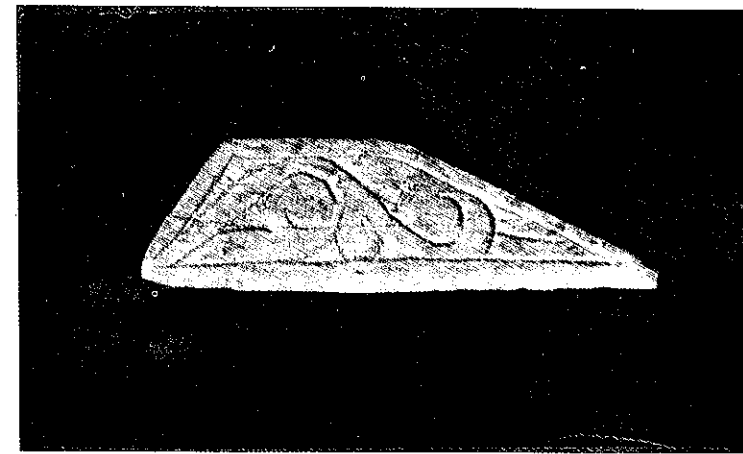


Fig. 44.

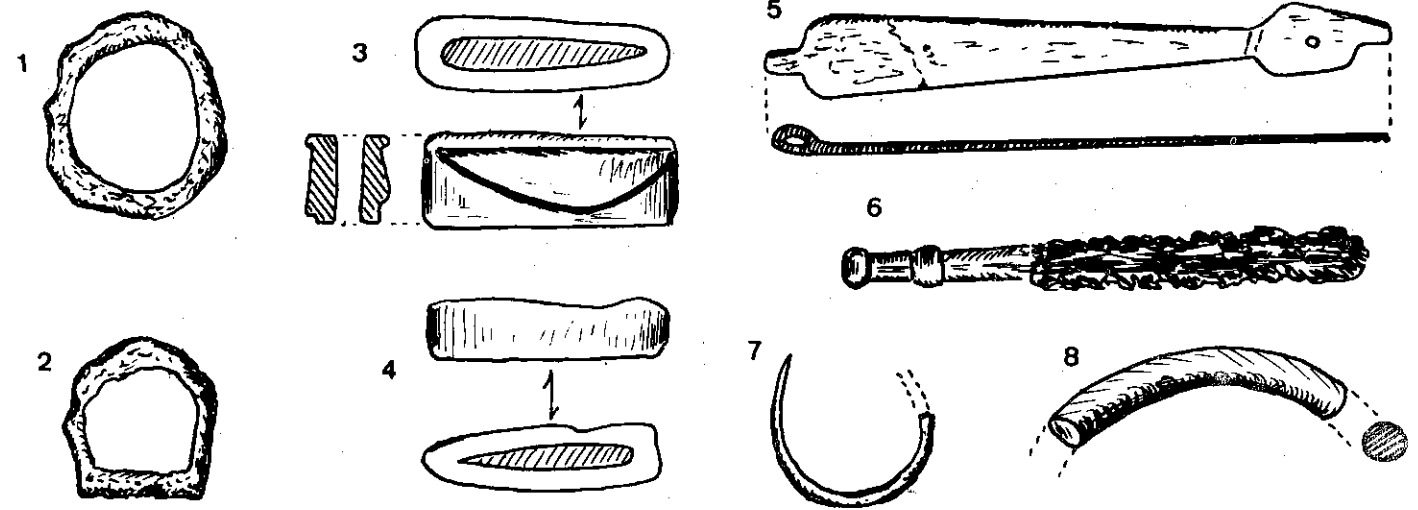


Fig. 45.

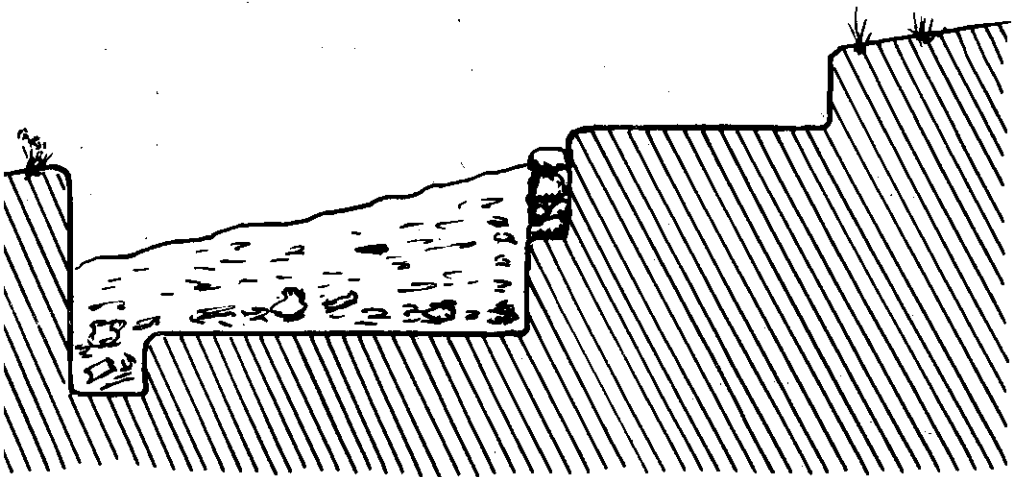
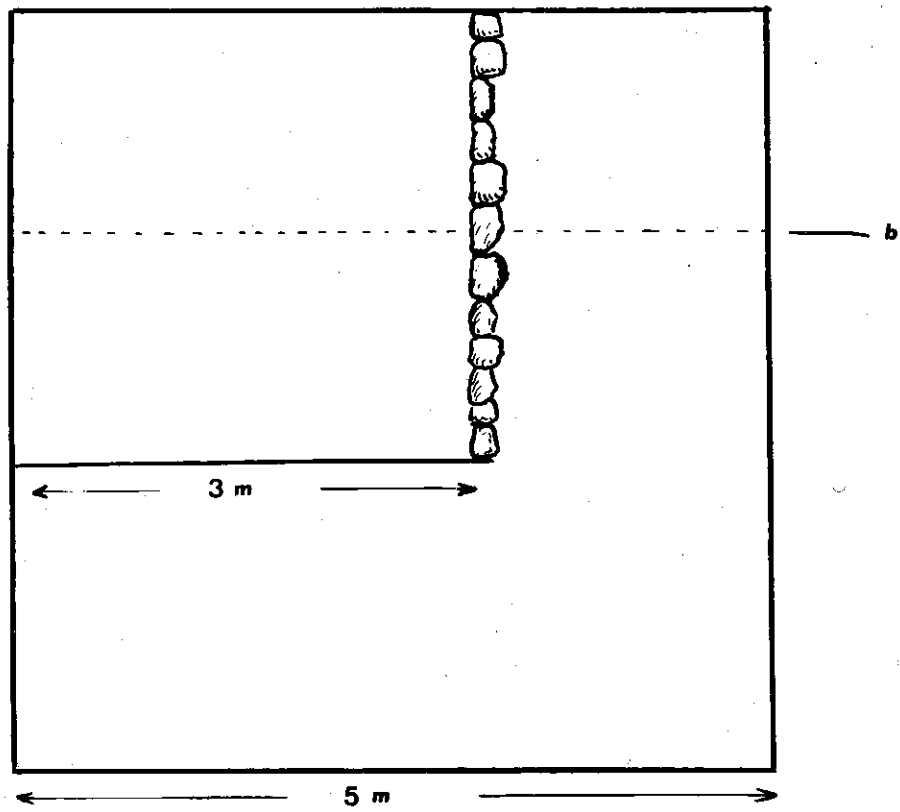


Fig. 46.



Fig. 47.

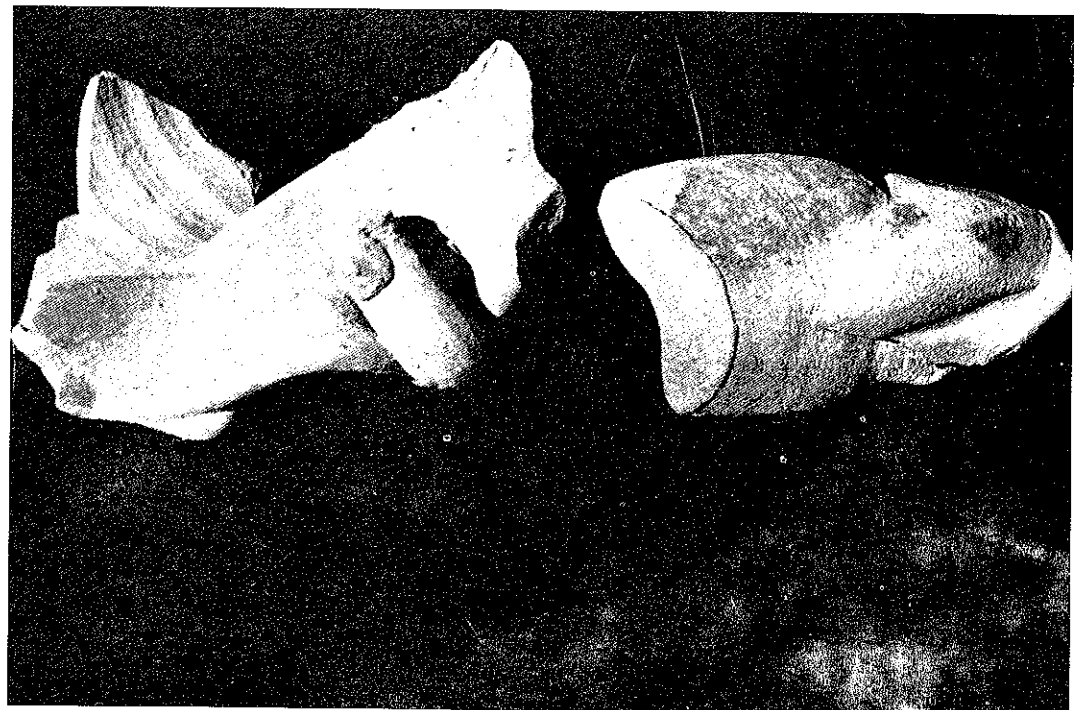


Fig. 50.

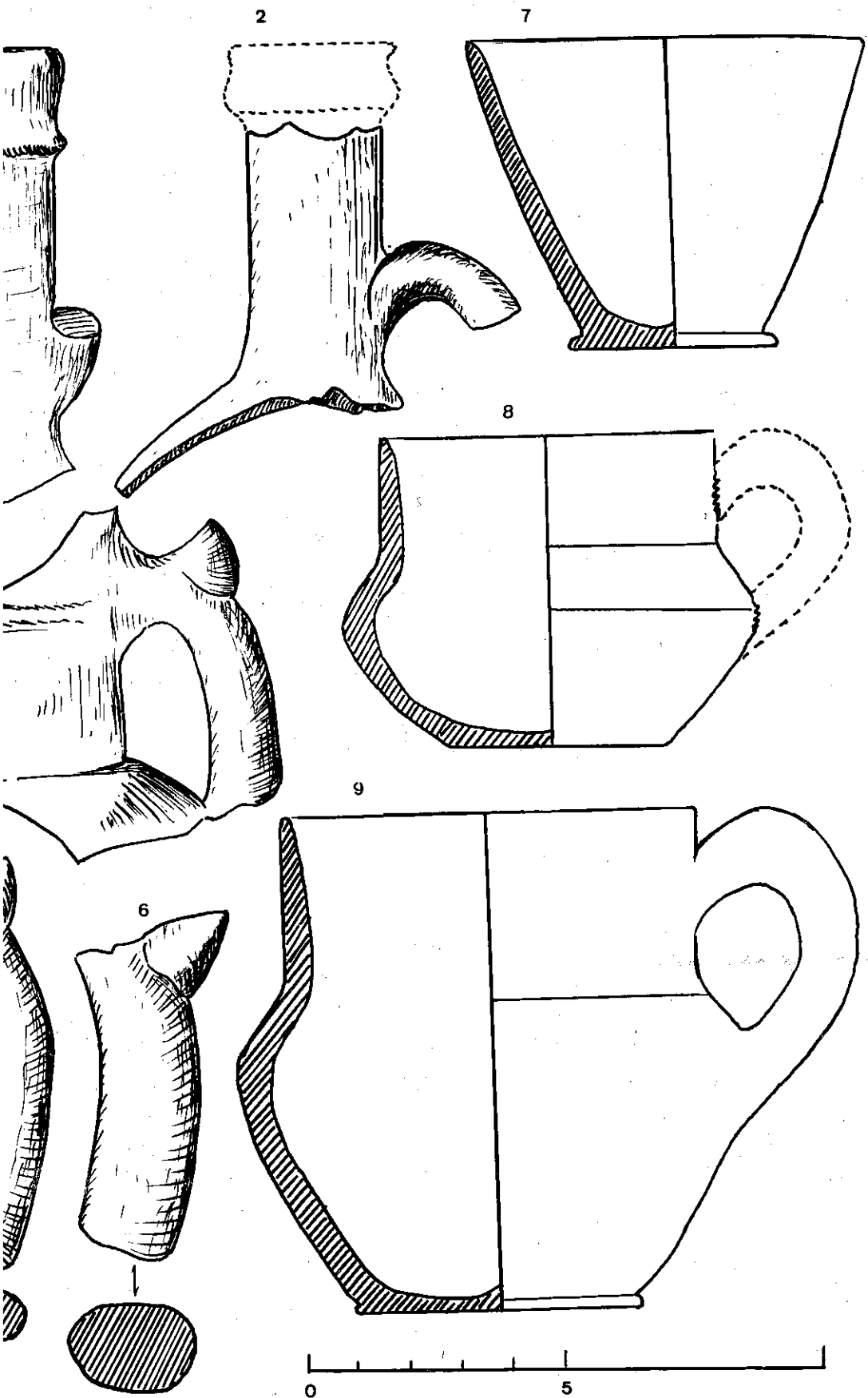


Fig. 48.

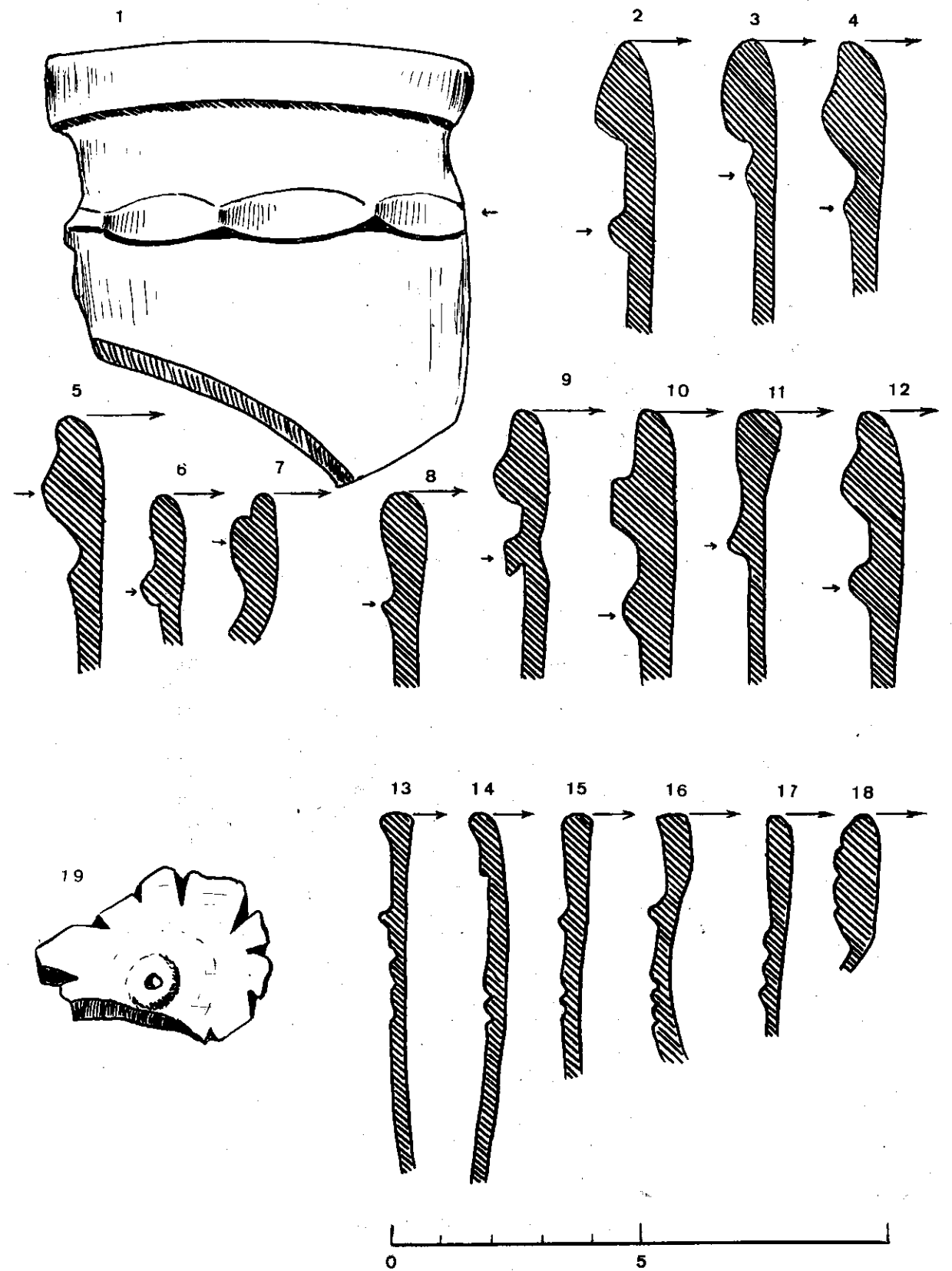


Fig. 49.

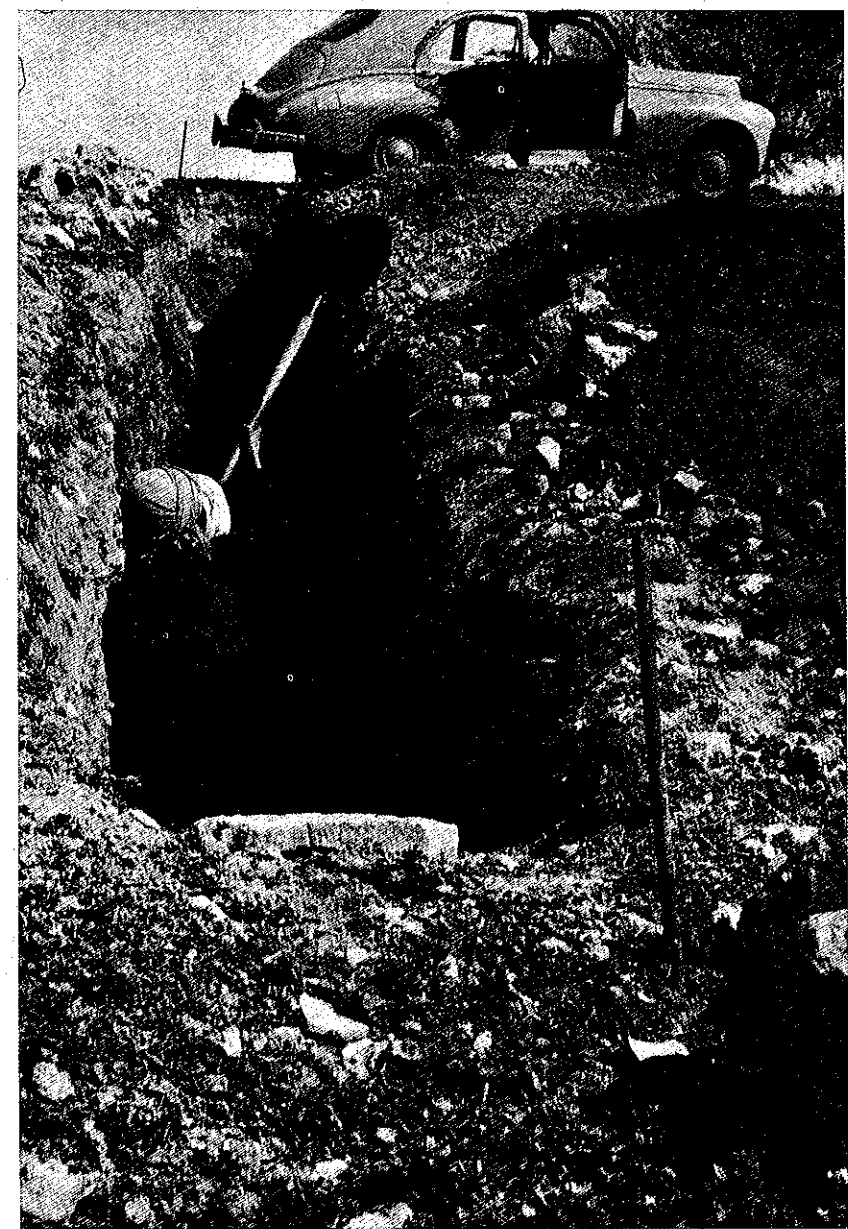
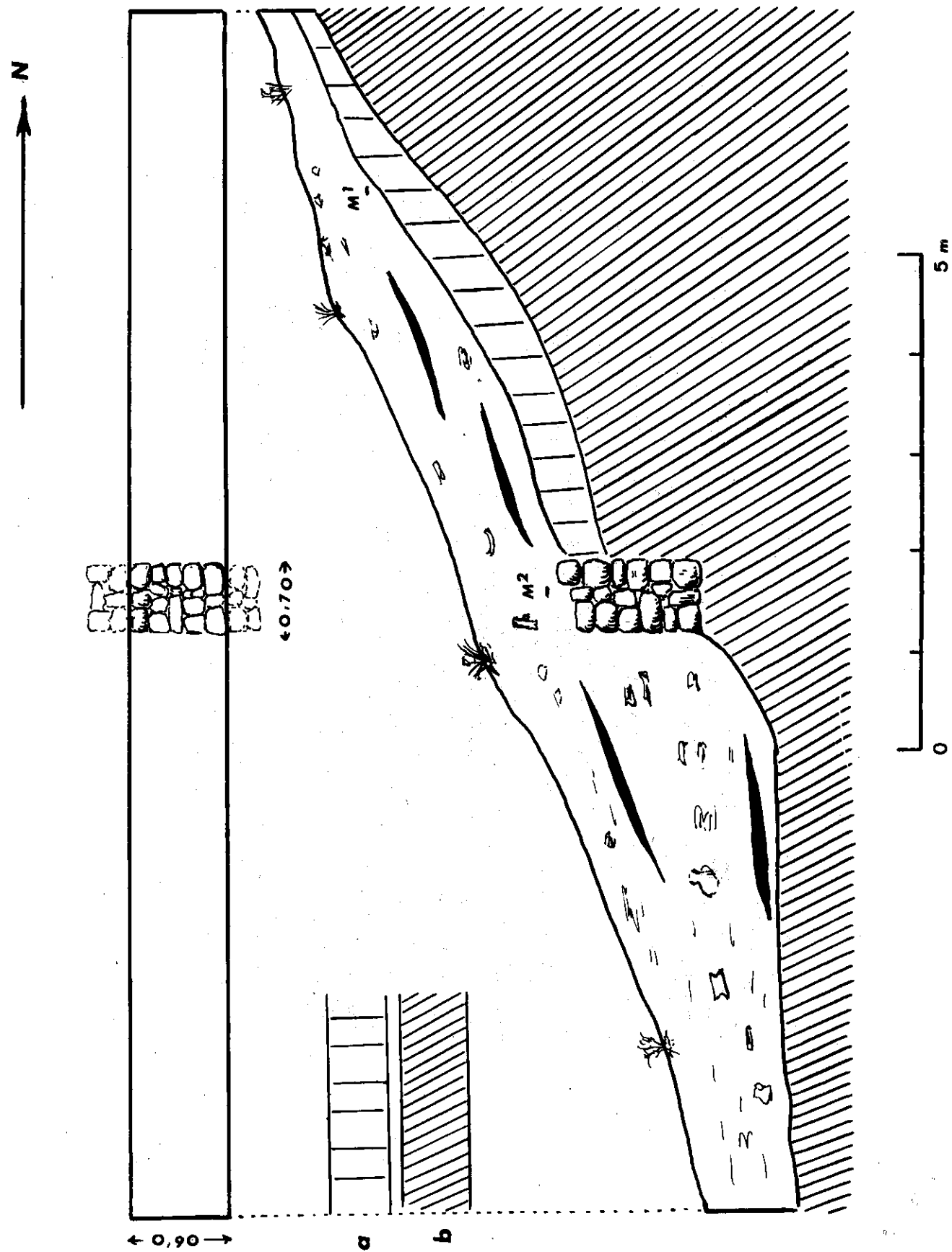


Fig. 51.



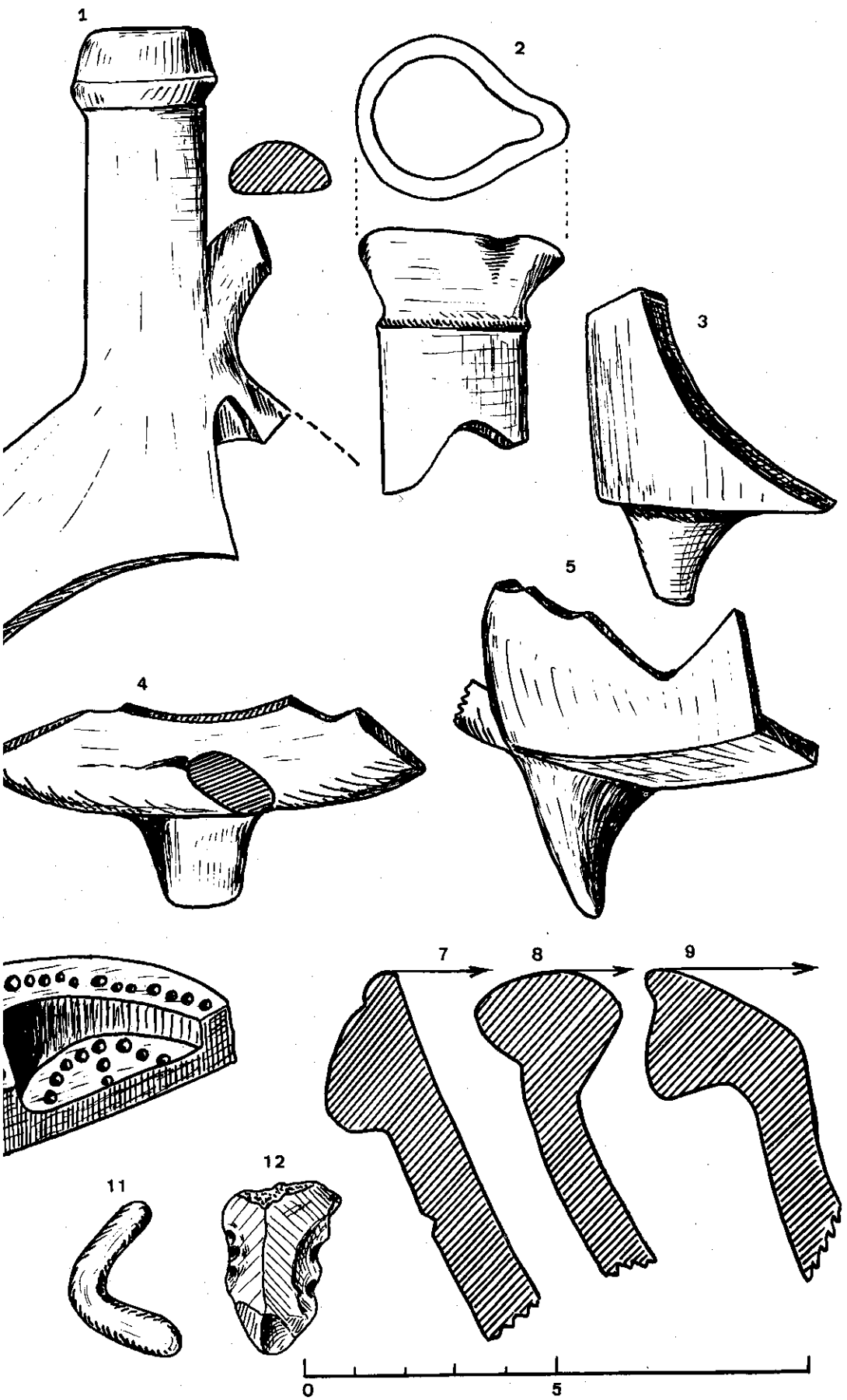


Fig. 53.



Fig. 54.



Fig. 55.